

Renaud Epstein
Astrid Fontaine

recherche

JCA

Aller en *rave*

Un voyage aux marges de la ville



Aller en *rave*

Un voyage aux marges de la ville

Cette recherche a été réalisée par :

- **Renaud EPSTEIN**
ISP-GAPP (ENS Cachan)
- **Astrid FONTAINE**
Association LRSH

Directrice de la publication : Michèle Tilmont,
Secrétaire permanente du PUCA
Directeur de la rédaction : Michel Bonnet
Coordination : Josette Marie-Jean-Robert
Ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement
Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer
Plan Urbanisme Construction Architecture
Grande Arche de la Défense – Pilier Sud
92055 La Défense Cedex
Tél. : 01 40 81 24 30 – Fax : 01 40 81 63 78
Site PUCA : www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca

Collection "Recherches" du PUCA n° 172
en vente au Certu
9, rue Juliette Récamier – 69956 Lyon Cedex 06
Tél. : 04 72 74 59 97 – Fax : 04 72 74 57 80
www.certu.fr

Illustration de couverture : Lardy (91) Free party – Acid Anonymous

Remerciements

Ce travail a pu se faire grâce au soutien du ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement (Plan Urbanisme Construction Architecture) et tout particulièrement de Michel Bonnet et Patrice Aubertel, responsables du programme de recherche « Mobilités et territoires urbains ». Leur curiosité et leur soutien continus furent déterminants pour le bon déroulement de notre recherche.

Ce soutien a été prolongé dans le cadre du programme interministériel « Cultures, villes et dynamiques sociales », ce qui nous a permis d'approfondir nos investigations sur la dimension urbaine de la création techno. Nous remercions pour cela André Bruston, président du jury, ainsi que les membres du comité de pilotage.

Marie Dominique Amaouche a participé à l'élaboration du projet et à son suivi. Michel Van Grevelinge a réalisé une partie des enquêtes de terrain (observations et entretiens). Les débats avec Michel Gaillot ont alimenté notre travail sur les mobilités. Nous les remercions tous les trois.

Enfin, nos remerciements s'adressent à toutes les personnes qui ont accepté de participer à cette recherche, qui nous ont fait part de leur expérience et ont bien voulu nous accorder leur temps et leur confiance. Parmi ceux-ci, certains (Nicolas, Charlotte, Aurélie, Olivia, Ali...) ont su transformer des temps d'enquête en moments festifs. Une pensée particulière leur est destinée.

Sommaire

PRÉAMBULE	7
CONTEXTE, OBJET ET MÉTHODE	9
Une fête dont la forme évolue avec la répression et la récupération commerciale	9
Émergence et diffusion d'une nouvelle forme festive	9
Les raves dans le cycle répression – normalisation – réaction	11
Une recherche conduite dans un contexte d'exposition et de répression	12
Des évolutions qui conduisent à préciser l'approche et la méthode retenues	18
Une forte exposition qui accélère l'explosion du phénomène	18
L'unité de l'objet, par delà la diversité des formes de la <i>rave</i>	20
Les enquêtes réalisées	22
ALLER EN RAVE, DU DÉPLACEMENT AU VOYAGE	27
Une mobilité constitutive de la <i>rave</i>	27
Une fête « nomade »	27
Essai de géographie de la fête techno	31
Les véhicules : des espaces de la <i>rave</i>	38
L'organisation collective du déplacement automobile	45
Des mobilités virtuelles qui préparent les mobilités corporelles	47
Les échanges dans le mouvement	52
La gestion collective des risques routiers	54

Une expérience de rupture, qui apparente la <i>rave</i> à un voyage	56
Une rupture spatio-temporelle	56
La <i>rave</i> comme voyage	61
LA VILLE DES RAVES :	
ESSAI DE MISE EN PERSPECTIVE	65
Mobilité et insertion sociale :	
engagement et socialisation dans la mobilité	65
Mobilité et liens sociaux : sous l'effet des mobilités,	
une ville qui ne fait plus société ?	71
Mobilité et fragmentation territoriale :	
de l'équipement à l'événement	76
GLOSSAIRE	79
Annexe 1 : Réduction des risques routiers	81
Annexe 2 : Compte-rendus d'observation	85
Annexe 3 : Récits recueillis sur internet	131
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	151

Préambule

L'enquête sur les mobilités liées aux *raves** dont est tiré le présent ouvrage a été réalisée dans le cadre du programme « mobilités et territoires urbains » du Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA). Peu de temps après le début de nos travaux, la consultation du programme interministériel « Cultures, villes et dynamiques sociales » nous a permis de développer un second projet de recherche portant plus globalement sur la dimension urbaine du phénomène culturel techno*.

Entre octobre 2000 et novembre 2002, ces deux recherches ont été menées en parallèle, débouchant sur l'accumulation d'un important matériau d'enquête relatif aux déplacements générés par les *raves*, mais aussi à l'organisation des espaces festifs, aux acteurs qui participent à ces événements et aux valeurs qui les sous-tendent. Les analyses des interactions entre culture et dynamiques socio-urbaines développées pour le programme « Cultures, villes et dynamiques sociales » apportent un éclairage complémentaire au présent travail centré sur les mobilités¹. Les lecteurs souhaitant mieux comprendre l'engagement individuel des participants des *raves* dans une pratique festive particulièrement exigeante, puisqu'elle suppose presque toujours des déplacements longs et complexes, éreintants et incertains s'y reporteront.

Ces deux programmes de recherche incitative ont ainsi servi de point de départ à une collaboration de plus de deux ans entre des chercheurs dont les expériences antérieures et les positions en regard de l'objet étudié étaient très hétérogènes. Le rapprochement entre les ethnographes ayant déjà investigué le milieu techno dans la cadre de différentes études et les sociologues plus versés dans les questions urbaines n'a pas toujours été aisé. Plutôt que d'opérer une division « taylorienne » des tâches (enquêtes de terrain pour les ethnographes, analyse et mise en perspective pour les sociologues), nous avons

* Les termes suivis d'un astérisque sont définis dans le glossaire.

¹ Ces analyses s'organisent autour de deux axes principaux : la contribution de pratiques culturelles émergentes à la production – ou au renouvellement – de l'urbanité et l'influence des transformations de la ville contemporaine (métropolisation, étalement, spécialisation, fragmentation...) sur la création et les pratiques culturelles. Cf. Epstein R., Fontaine A., Gaillot M., « La rave, création de la ville éclatée », rapport ACADIE-LRSH pour le programme interministériel Cultures, villes et dynamiques sociales, 2002.

fait le choix d'une coproduction de l'ensemble des phases du travail. C'est dans l'échange et le débat qu'ont été établis des protocoles communs pour la conduite des enquêtes et que s'est opérée l'analyse des matériaux, pour déboucher sur une écriture collective du rapport final.

Le contexte dans lequel s'est inscrit notre recherche a pesé de manière singulière sur ce processus de rapprochement, faisant naître des inquiétudes et des tiraillements au sein de l'équipe, relatifs à l'utilisation qui pourrait être faite de notre travail. Il était difficile d'anticiper de telles difficultés, plus politiques qu'analytiques, lors de l'élaboration du projet initial. À cette époque, le phénomène *rave* demeurait relativement marginal et peu connu du grand public. Cette situation a brusquement changé à la suite du dépôt d'un amendement parlementaire à la loi sur la sécurité quotidienne, qui a conduit à l'inscription des *raves* sur les agendas politique et médiatique. La faible visibilité de l'objet que nous avons choisi d'observer s'est transformée en exposition maximale, ce qui n'a pas été sans effets sur notre travail.

La première partie de l'ouvrage est consacrée à l'exposition de ce contexte (et à sa mise en perspective historique), ainsi qu'à la présentation de ses conséquences sur l'objet étudié et, par contrecoup, sur l'approche problématique et méthodologique retenue.

Dans une deuxième partie, nous avons cherché à caractériser aussi finement que possible les mobilités engendrées par les *raves*. Nous avons veillé à ne pas nous cantonner à la seule description des déplacements vers ces événements festifs, pour rendre compte plus globalement d'un rapport atypique au territoire. Par leur histoire, leurs acteurs, les techniques qu'elles mobilisent, les *raves* ont en effet ceci de spécifique qu'elles sont intimement liées à la mobilité. Ceci nous conduira à développer l'hypothèse suivant laquelle les déplacements, loin de constituer des contraintes nécessaires pour rejoindre et repartir du lieu de la fête, font partie intégrante du temps de celle-ci et incitent à regarder la *rave* et les mobilités, tant virtuelles que corporelles qui l'accompagnent, comme un voyage.

Nous avons enfin tenté, dans une dernière partie, de mettre en regard les éléments et analyses issus de l'observation de la question générale du programme de recherche, relative aux relations entre mobilités et territoires urbains. Bien que demeurant partielle (du fait notamment du caractère marginal de l'objet étudié), cette mise en perspective permet cependant de revenir sur un certain nombre de débats qui traversent la recherche urbaine, portant sur l'évolution des liens sociaux et des liens entre espaces dans les territoires urbanisés.

Contexte, objet et méthode

Une fête dont la forme évolue avec la répression
et la récupération commerciale

Un rapide retour sur le phénomène *rave*, sa chronologie et sa géographie, nous a semblé nécessaire pour mettre en perspective les évolutions spectaculaires qui l'ont affecté pendant que nous conduisions les enquêtes².

Émergence et diffusion d'une nouvelle forme festive

Importés en Angleterre par des *DJs** anglais qui avaient découvert la musique *House** au cours de vacances à Ibiza lors du « Summer of love » de 1988, les *raves* gagnent rapidement toute l'Europe du Nord. Ces fêtes, qui voient des centaines de jeunes danser des heures durant sur de la musique techno – à l'époque extrêmement novatrice et « underground » –, ouvrent une brèche dans laquelle s'engouffre un public croissant qui trouve là une alternative à l'offre festive normée développée dans les équipements spécialisés (clubs et discothèques)³.

En 1990, alors que les *raves* rassemblent déjà plusieurs milliers de personnes en Angleterre et en Allemagne, le phénomène émerge lentement en France. Le 10 décembre 1990, une *rave* est organisée par la radio Maxximum (qui deviendra plus tard radio FG) au Parc des Expositions du Bourget. Le quotidien *Libération*, sous la plume de Didier Lestrade, titre « Paris se met à raver ». Le mouvement va rapidement prendre de l'ampleur, accompagné de l'apparition des premières *raves* clandestines en 1991 et des problèmes avec les pouvoirs publics. Les fêtes se multiplient et on commence à faire la queue pour y entrer ; les organisateurs font venir des *DJ* étrangers dont la notoriété devient internationale. En France, la première couronne parisienne est le terrain privilégié des *raves* en ce début des années quatre-vingt-dix : entrepôts

2 Pour de plus longs développements sur l'histoire des *raves* et de la techno, voir : Fontaine A., Fontana C., *Raver*, Anthropos poche ethnosocio, 1996 ; Racine E., *Le phénomène techno. Club, raves et frees parties*, Imago, 2001.

3 Epstein R., « Les équipements de la nuit à l'épreuve de la critique techno », *Les annales des Ponts et Chaussées*, n° 99, juillet-septembre 2001.

d'Ivry, parkings de Bagnole ou de Montreuil, etc. En 1992, deux *raves* sont organisées à l'Arche de la Défense et réunissent respectivement 2 400 et 4 200 personnes. L'ampleur de ces événements demeure cependant limitée, par comparaison aux gigantesques *raves* qui s'organisent en Allemagne (Mayday), en Angleterre (Universe) ou en Suisse (Energy).

Sensibles à cette nouvelle demande (ou, plus sûrement, à cette concurrence nouvelle), les clubs parisiens et de quelques métropoles de province commencent à organiser des soirées techno, faisant découvrir cette musique à un nouveau public et récupérant un certain nombre de ceux qui désertent les *raves*. Les discours nostalgiques sur les premières années apparaissent : la *rave* n'est plus ce qu'elle était. À cette critique de l'intérieur s'en ajoute une seconde externe, bien plus dévastatrice. Les *raves* sont des lieux où la consommation de psychotropes et notamment d'ecstasy ne se cache pas. L'augmentation de la consommation de cette dernière molécule débouche, à partir de 1993, sur une répression dont l'intensité va aller croissante. Les interdictions se multiplient et les *raves* ont mauvaise presse.

Pourtant, la fréquentation de ces soirées ne cesse d'augmenter avec quatre ou cinq *raves* organisées chaque week-end en région parisienne, rassemblant plusieurs milliers de personnes. Les *raves* s'étendent à la province avec, au début de l'année 1993, les premières grandes fêtes dans le sud de la France. Une nouvelle génération de jeunes *ravers* a alors rejoint l'avant-garde des débuts, conférant à ce mouvement culturel une assise publique certaine.

Outre-Manche, on assiste à ce moment à la rencontre entre la *rave culture* et les *free festivals*⁴, rassemblements libres de groupes marginaux (*travellers*, squatters, militants environnementalistes radicaux...) réunis autour d'une philosophie anarcho-hippie. Cette rencontre donnera naissance aux premières tribus⁵ techno et conduit à l'apparition des premiers discours politiques autour de la *rave*. À l'image des hippies des années soixante auxquelles ils ont souvent été comparés, les *travellers* développent un mode de vie communautaire fondé sur l'autonomie aux marges de la société. Présents dans la plupart des régions d'Angleterre, vivant dans des caravanes et camping-cars sur des terres qui ne leur appartiennent pas, ces groupes ont développé à partir du début des années quatre-vingt des formes de vie et d'action collective qui ont rapidement été réprimées. Se réunissant massivement lors de grands festivals qui ponctuent l'année, mettant en avant la dimension festive et les actions non violentes de désobéissance civile pour mobiliser le public sur les problèmes sociaux et écologiques de l'époque, ils ont été interdits en 1986 (*Public Order Act*). Cette répression s'est approfondie à partir de 1992, consécutivement au vote d'une loi (*Criminal Justice and Public Order Bill*) visant plus explicitement les rassemblements techno. La ferme réaction du gouvernement conservateur britannique a alors conduit les groupes de *travellers* à s'expatrier vers des contrées

4 Saunders N., *Ecstasy and the Dance culture*. Ed. Nicholas Saunders, 1996.

5 Maffessoli M., *Le temps des tribus, Le déclin de l'individualisme dans les sociétés postmodernes*, Gallimard, 1988. L'approche en termes de « tribus », théorisée par Michel Maffessoli, a trouvé dans la techno un terrain d'application privilégié. Plusieurs doctorants du CEAQ, laboratoire dirigé par ce sociologue très controversé, en ont d'ailleurs fait leur sujet de thèse. Le fait de reprendre le terme de tribu pour désigner certains groupes (à la suite des membres de ces groupes), ne saurait cependant être vu comme une adhésion à l'analyse sous-jacente.

plus hospitalières, emmenant avec eux une nouvelle forme de fête (la *free party*)* et favorisant ainsi sa diffusion dans le reste de l'Europe.

La rencontre avec des activistes politiques et culturels (que l'on retrouvait jusque-là principalement dans les squatts) et notamment des groupes autogestionnaires italiens issus du mouvement des centres sociaux débouchera sur la constitution d'un discours politique néo-situationniste. La *rave* est alors décrite comme un espace de libération des contraintes et des règles de la société du spectacle. Elle constitue une forme de subversion adaptée à une société qui ne fonctionne plus de manière hiérarchique mais en réseau, dans laquelle l'enjeu s'exprime moins en termes de conquête du pouvoir central que de libération (d'appropriation et de détournement) éphémère d'espaces périphériques transformés en « Zone Temporairement Autonome » (TAZ)⁶ : « la TAZ est comme une insurrection qui ne serait pas tournée directement contre l'État, une opération de guérilla qui libère une aire (de temps, de terrain, d'imagination) et puis se dissout pour se reformer ailleurs à un autre moment avant que l'État ne puisse l'écraser »⁷.

Les raves dans le cycle répression – normalisation – réaction

En France, l'attention du public a été attirée sur le phénomène des *raves* au tout début des années quatre-vingt-dix, par le biais d'une série d'articles de presse. *Le Nouvel Observateur* et *l'Express* lui consacrent leur couverture et les quotidiens (nationaux comme régionaux) saisissent l'occasion de quelques grands événements techno pour faire de longs reportages dans lesquels l'accent est systématiquement mis sur la consommation d'ecstasy. Pour les journalistes les plus compréhensifs, les *raves* sont alors traitées comme les signes d'un malaise de la jeunesse, quand pour les autres elles sont dénoncées comme des lieux de débauche et de perte. Certains parviennent même à déceler dans le spectacle des danseurs les signes d'une manipulation sectaire, voire d'une dérive fasciste. C'est notamment le cas du quotidien *l'Humanité*, qui consacre quatre pages en juin 1993 au « phénomène *rave*, mélange de musique, solitude et drogue »⁸.

Les interdictions des *raves* se multiplient alors sur le territoire français au nom de la lutte contre la toxicomanie⁹. La France rejoint en cela l'Angleterre où une nouvelle loi (le *Criminal Justice Act*, voté le 3 novembre 1994) parachève l'arsenal répressif anti-*rave*¹⁰. Ces dispositions légales ne déboucheront pas sur la disparition

6 Bey H., T.A.Z., *The Temporary Autonomous Zone. Ontological Anarchy, Poetic Terrorism*. Autonomedia, 1991. On notera que l'expression « TAZ » est aussi utilisée comme diminutif pour l'ecstasy.

7 Bey H., *A ruota libera*, Castelvechi, 1996.

8 Sept ans après cette dénonciation virulente, le quotidien communiste organisait une première *rave* dans ses locaux place du Colonel-Fabien (intitulée « Marx attaque »), suivie par d'autres manifestations du même type à l'occasion des fêtes annuelles du journal.

9 Voir la Circulaire de janvier 1995 du ministère de l'Intérieur (Mission de Lutte Anti-Drogue) : « les soirées *raves* : des situations à hauts risques ».

10 Dans la clause 58, l'Act définit la *rave* comme « un rassemblement en plein air de 100 personnes et plus (autorisées ou non à occuper le lieu) dans lequel la musique amplifiée est jouée pendant la nuit (avec ou sans permission) ». La musique est décrite comme « des sons entièrement ou de façon prédominante caractérisés par l'émission d'une succession de battements (*beats*) répétitifs ». L'Act donne aux policiers le pouvoir d'obliger les *ravers* à quitter les lieux s'ils jugent que ceux-ci peuvent causer une gêne sérieuse aux résidents locaux. Ils sont aussi en droit de renvoyer deux personnes et plus préparant une fête, dix personnes et plus qui attendent le commencement d'une *rave*, dix personnes et plus qui se rendent à une

des *raves* mais sur une certaine normalisation du phénomène. Les propriétaires et gestionnaires de clubs prennent en effet le relais, multipliant les soirées techno et se spécialisant pour certains sur ce nouveau créneau¹¹. Ils sont rejoints par des entrepreneurs de spectacle – dont certains ont fait leurs classes dans l'organisation de *raves* illégales – qui organisent de grandes *raves* commerciales dans des lieux loués pour l'occasion.

Cette commercialisation de la *rave* conduit à une extension de son public, en dépit de tarifs d'accès qui deviennent comparables à ceux des clubs. La musique elle-même évolue, avec la diffusion de la *Trance** (parfois nommée *Trance Goa*), musique psychédélique qui rencontre un vif succès en France. Ces *raves* commerciales ne sont pas totalement préservées des interdictions préfectorales. En février 1996, la soirée Polaris organisée à la Halle Tony Garnier à Lyon est interdite quelques minutes avant l'ouverture prévue des portes, ce qui contribuera à la constitution de Technopol, association pour la défense, la reconnaissance et la promotion des Cultures, des Arts et des Musiques électroniques.

Sous l'effet du « lobbying » des acteurs de la techno, du succès international des *DJs* français et de l'engouement populaire pour les fêtes techno (la « Love Parade » de Berlin a ainsi réuni en juillet 1997 près d'un million de personnes), la *rave* obtient à partir de 1997 une certaine reconnaissance de la part des responsables des politiques culturelles¹². Cette reconnaissance se concrétise en 1998 par la substitution d'une circulaire interministérielle des ministères de l'Intérieur, de la Défense et de la Culture (« Instruction sur les manifestations *rave* et techno ») à la circulaire antérieure signée par le seul ministre de l'Intérieur.

En réaction au développement d'une fête techno commerciale et normalisée, on assiste alors au (re)développement des soirées clandestines. Organisées illégalement dans des lieux squattés, les *free parties* (comme les *teknivals** qui durent plusieurs jours) connaissent un vif succès à partir de 1998, au point de concurrencer les *raves* légales. C'est ainsi que des *free parties* sont désormais systématiquement organisées en marge des rassemblements rock et techno de grande envergure (Eurorockéennes de Belfort, Transmusicales de Rennes, Vieilles Charrues à Carhaix, Printemps de Bourges, Sonar à Barcelone, Festival de Benicassim...), rassemblant parfois plus de participants que ces derniers.

Une recherche conduite dans un contexte d'exposition et de répression

Le phénomène des *raves* s'est donc caractérisé, au cours des années quatre-vingt-dix, par un cycle répression–normalisation–réaction. Au moment de la

(Suite note 10) *rave* déjà commencée. Ils peuvent maintenant arrêter ceux dont ils croient raisonnablement qu'ils vont faire une *rave*, dans un périmètre de cinq miles, et de leur confisquer leur équipement. Un refus de coopérer peut justifier une amende et trois mois de prison.

11 À Paris, on compte désormais plus d'une demi-douzaine de clubs et salles de spectacles diffusant presque exclusivement de la musique techno : Queen, Rex, Gibus, Folies Pigalle, Wagg, Batofar, Enfer, Nouveau Casino, Le 287...

12 Le 21 novembre 1997, Catherine Trautmann – alors ministre de la Culture – publiait une tribune dans *Le Monde* (« Pour une politique des arts de la scène ») dans laquelle elle défendait une musique « diabolisée » et un mouvement « méprisé ». Trois semaines plus tôt, l'ancien ministre de la Culture Jack Lang avait pris position dans *Libération* en faveur de la « culture techno » et de sa reconnaissance officielle (« *Rave* universelle », 30 octobre 1997).

rédaction du projet de recherche, le paysage de la fête techno semblait relativement stabilisé, entre un versant officiel (*raves* commerciales) et un autre clandestin (*free party*) faisant, en France, l'objet d'une tolérance relative de la part des pouvoirs publics. La *rave* paraissait donc avoir trouvé sa place dans l'offre nocturne et dans les circuits noctambules.

De manière assez inattendue, un nouveau cycle de répression s'est engagé en 2001, au moment où nous commençons nos enquêtes. À l'occasion de l'étude de la loi sur la sécurité intérieure (loi 663) – dans un contexte politique et médiatique dominé par les questions d'insécurité –, le député du Vaucluse Thierry Mariani (RPR)¹³ déposa un amendement prévoyant la possibilité de saisies du matériel de sonorisation lors de fêtes non autorisées. Cet amendement fut soutenu en séance par le ministre de l'Intérieur au nom du gouvernement et ne rencontra qu'une opposition limitée de la part des parlementaires présents. Le texte, incluant l'amendement Mariani fut adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 27 avril 2001.

Les menaces que ce texte faisait peser sur leurs activités amena des *sounds systems** à s'organiser en collectif et à initier une campagne de sensibilisation de l'opinion publique contre l'amendement jugé liberticide. Les *free parties* et l'amendement Mariani firent alors l'objet d'une large couverture médiatique : entre avril et juin 2001, tous les quotidiens nationaux (*Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro*, *Aujourd'hui*, *France Soir* et *L'Humanité*) consacrèrent entre une et trois fois leur une au sujet. Plusieurs reportages furent diffusés dans les journaux télévisés des principales chaînes hertziennes.

Cette mobilisation se prolongea à l'approche de l'étude de la loi par le Sénat, avec l'organisation de manifestations publiques à Paris, Lyon, Nantes, Lille, Toulouse et Marseille. Dans ces deux dernières villes, les fins de rassemblements furent houleuses, marquées par des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre. Une pétition fut diffusée par le collectif sur internet, dans les magasins spécialisés techno et dans les fêtes, qui a réuni plus de 15 000 signatures.

La mobilisation des *ravers* ne fut cependant que relative. Alors que chaque week-end, plusieurs dizaines de milliers d'entre eux étaient prêts à faire plusieurs heures de route pour rejoindre des fêtes incertaines dans des lieux improbables, les manifestations de protestation organisées au cœur des grands centres urbains n'ont jamais réuni plus de 2 000 personnes. La difficulté des acteurs de la techno à mobiliser au-delà du « noyau dur » est patente, comme le prouvent les résultats d'un sondage réalisé en novembre 2001¹⁴. À la question : « Si l'encadrement des *raves* par les pouvoirs publics était défendue par un homme politique, est-ce que ça vous inciterait à voter pour lui, ne pas voter pour lui ou ça n'aurait pas d'influence sur votre choix ? », seuls 16 % des jeunes de 18 à 25 ans exprimèrent leur défiance à l'égard de candidats favorables à l'encadrement des *raves*.

13 Comme l'ont souligné certaines associations du mouvement techno, ce député s'était signalé au cours de la législature par le dépôt de plusieurs propositions de loi et amendements particulièrement favorables aux établissements de nuit (bars et clubs). Faut-il donc voir dans son initiative répressive le signe d'un succès des campagnes de *lobbying* des acteurs de ce secteur économique face à la concurrence constituée par les *raves* ?

14 Sondage SOFRES pour le compte du *Point*, du *Monde* et de *Skyrock*.

À l'occasion d'une réunion avec les préfets le 14 mai, le ministre de l'Intérieur (D. Vaillant) répondit aux critiques formulées par les acteurs de la techno : l'objectif « *n'est évidemment pas de supprimer les possibilités de rassemblement et d'écoute de la musique techno ou de toute autre forme d'expression musicale intéressant en particulier les jeunes [mais de] faire en sorte que ce type de rassemblement se fasse dans des conditions garantissant la sécurité des personnes en matière d'ordre public mais aussi au plan sanitaire, ainsi que le respect des propriétés et de la tranquillité publique* ».

Les précisions ainsi apportées quant à la position du gouvernement ne parvinrent pas à désamorcer la polémique naissante, relayée au sein de la majorité gouvernementale. Ceci conduisit le ministère de l'Intérieur à engager des négociations avec le collectif des *sounds systems*, puis à proposer au Sénat un nouvel amendement se substituant à celui voté par l'Assemblée nationale.

Cet amendement vient compléter l'article 23 de la loi d'orientation et de programmation relative à la sécurité du 21 janvier 1995, qui stipulait que « *les organisateurs de manifestations sportives, récréatives ou culturelles à but lucratif peuvent être tenus d'y assurer un service d'ordre lorsque leur objet ou leur importance le justifie. Les personnes physiques ou morales pour le compte desquelles sont mis en place par les forces de police ou de gendarmerie des services d'ordre qui ne peuvent être rattachés aux obligations normales incombant à la puissance publique en matière de maintien de l'ordre sont tenues de rembourser à l'État les dépenses supplémentaires qu'il a supportées dans leur intérêt* ».

Cette nouvelle formulation de l'amendement, approuvée par le Sénat le 30 mai, ne parvint pas à désamorcer l'opposition du mouvement techno. De nouvelles manifestations eurent lieu le 16 juin à Paris, Marseille, Lyon et Metz et les rencontres entre parlementaires et membres du collectif se multiplièrent. Dix jours plus tard, Bruno Le Roux, rapporteur PS du texte, annonça que la commission des Lois de l'Assemblée nationale avait supprimé les dispositions encadrant les *raves* dans le projet de loi consacré à la sécurité quotidienne. Ce succès apparent du mouvement techno fut cependant de courte durée. Pendant l'été, des déclarations préalables furent déposées par les organisateurs et se heurtèrent à des refus préfectoraux dans plusieurs départements. Les *teknivals* constituèrent dès lors un véritable feuilleton estival. La localisation de ceux-ci fit l'objet de spéculations dans les médias. Des chiffres fantaisistes furent diffusés quant au public attendu (on a ainsi pu lire que 50 000 participants étaient attendus au *teknival* de Paule en Bretagne ou à celui de Marcillac-Vallon dans l'Aveyron). *TFI* assura une couverture intensive de ces événements, annonçant ainsi à un très large public leur localisation.

Dans ce climat de tension et de très forte médiatisation, plusieurs incidents remirent l'encadrement des *raves* sur l'agenda politique. À Rouen, un jeune homme décéda après être tombé du toit d'un entrepôt dans lequel se tenait une *free party*. La semaine suivante à Saint-Jure (Moselle), une fête clandestine s'arrêta après la crise cardiaque d'un des participants et un viol fut commis pendant la *free party* organisée en marge des Eurockéennes de Belfort.

LOI SUR LA SÉCURITÉ QUOTIDIENNE

Article 21 :

Après l'article 23 de la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 précitée, est inséré un article ainsi rédigé :

« Les rassemblements exclusivement festifs à caractère musical, organisés par des personnes privées, dans des lieux qui ne sont pas au préalable aménagés à cette fin et répondant à certaines caractéristiques fixées par décret en Conseil d'État tenant à leur importance, à leur mode d'organisation ainsi qu'aux risques susceptibles d'être encourus par les participants, doivent faire l'objet par les organisateurs d'une déclaration auprès du préfet du département dans lequel le rassemblement doit se tenir. Sont toutefois exemptées les manifestations soumises, en vertu des lois ou règlements qui leur sont applicables, à une obligation de déclaration ou d'autorisation instituée dans un souci de protection de la tranquillité et de la santé publiques ».

« La déclaration mentionne les mesures envisagées pour garantir la sécurité, la salubrité, l'hygiène et la tranquillité publique, l'autorisation d'occuper le terrain ou le local où est prévu le rassemblement, donnée par le propriétaire ou le titulaire d'un droit réel d'usage, est jointe à la déclaration ».

« Lorsque les moyens envisagés paraissent insuffisants pour garantir le bon déroulement du rassemblement, le préfet organise une concertation avec les responsables, destinée notamment à adapter lesdites mesures, et, le cas échéant, à rechercher un terrain ou un local plus approprié ».

« Le préfet peut imposer aux organisateurs toute mesure nécessaire au bon déroulement du rassemblement, notamment la mise en place d'un service d'ordre ou d'un dispositif sanitaire ».

« Le préfet peut interdire le rassemblement projeté, si celui-ci est de nature à troubler gravement l'ordre public ou si, en dépit d'une mise en demeure préalable adressée à l'organisateur, les mesures prises par celui-ci pour assurer le bon déroulement du rassemblement sont insuffisantes ».

« Si le rassemblement se tient sans déclaration préalable ou en dépit d'une interdiction prononcée par le préfet, les officiers de police judiciaire et, sous leur responsabilité, les agents de police judiciaire peuvent saisir le matériel utilisé, en vue d'une confiscation par le tribunal ».

« Est puni de six mois d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende le fait d'organiser un rassemblement visé au premier alinéa sans déclaration préalable ou en violation d'une interdiction prononcée par le préfet. Le tribunal peut prononcer la confiscation du matériel saisi ».

« Un décret en Conseil d'État fixe les conditions d'application du présent article ».

À la rentrée, une rencontre fut organisée par le ministère de l'Intérieur avec une délégation de représentants du collectif. Elle se solda par un échec. Lors de la dernière lecture de la loi sur la sécurité quotidienne, le ministre de l'Intérieur réintégra l'amendement qu'il avait présenté au Sénat. Ce texte fut voté par l'Assemblée nationale le 18 octobre, constituant l'article 23-1 de la loi d'orientation et de programmation relative à la sécurité.

Le décret d'application de la loi concernant les « manifestations diffusant de la musique amplifiée » fut finalement signé le 3 mai 2002, à la veille du second tour des présidentielles¹⁵. Les pouvoirs publics firent très rapidement preuve d'une remarquable efficacité dans la mise en œuvre de cette nouvelle réglementation. Au cours du second semestre 2002, plusieurs dizaines d'événements techno ont été annulés et une trentaine de « sons » (matériel de sonorisation loué ou possédé par les organisateurs) saisis dans des *free parties*, provoquant la dispersion des rassemblements où ils étaient utilisés.

De nombreuses plaintes de riverains et de maires ont été déposées pour nuisances sonores ou dégradation de biens. Certaines de ces plaintes débouchèrent sur des condamnations à de lourdes amendes : à Rennes, six jeunes organisateurs d'une *free party* ayant rassemblé illégalement 10 000 personnes ont été condamnés début juillet pour « travail dissimulé, trouble à la tranquillité par agressions sonores réitérées et mise en danger de la vie d'autrui ».

Comme à plusieurs reprises par le passé, cette nouvelle vague de répression¹⁶ a débouché sur une évolution de la *rave*. Le phénomène persiste cependant, mais évolue. Le nombre des *raves* légales a nettement diminué au cours du second semestre 2002 et du premier trimestre 2003, mais de tels événements continuent d'animer les nuits franciliennes (et au-delà). Les *free parties* faisant l'objet d'une relative publicité sur les sites internet et dans les magasins spécialisés, qui réunissaient entre quelques centaines et quelques milliers de participants tous les week-ends en Bretagne, dans le Bassin parisien et dans le Sud-Est sont bien moins nombreuses que par le passé. Mais ces événements persistent sous d'autres formes (fêtes déclarées) ou dans d'autres lieux (pays limitrophes). C'est ainsi qu'en 2002 le traditionnel teknival du 15 août fut organisé en Italie, à quelques centaines de mètres de la frontière française. A bien des égards, ce teknival hautement médiatisé ressemblait cependant à une ultime bravade du versant le plus radical du mouvement techno, annonçant la disparition de ces immenses rassemblements illégaux. Ceux-ci ont en effet laissé place à de petites fêtes (renommées « private parties »), réunissant moins de 250 participants afin de ne plus tomber sous le coup de la loi. Cette évolution a d'ailleurs conduit un groupe de députés à déposer le 15 octobre 2002 une proposition de loi venant durcir plus encore la législation, en étendant la

15 Ce décret est reproduit en annexe.

16 La répression s'est prolongée et intensifiée depuis lors, touchant l'ensemble des segments et lieux de la fête techno. L'association technopol a d'ailleurs mis en place un observatoire de la fête pour recenser les problèmes rencontrés par les organisateurs de soirées techno (avant, pendant ou après leurs soirées). Les travaux de l'observatoire sont disponibles sur le site de l'association (<http://www.technopol.net>) et permettent de suivre la triste actualité de cette stratégie éradicatrice.

Flyer du premier Tuning TeKniva

22h-6h TUNING TEKNIVAL SUR VOS RADIOS
8h-12h MATINEE SURPRISE
 (concerts des R7)
12h PIKNIK AUTONOME
 (sorti du sac)

Tuning TeKnival
6-7 juillet 2002

dans toute la France !!!
No Sound System
No Star System
You Are The Sound !!!

Agde, Montpellier, Nîmes :
88.5 L'EKO
 Marseille, Aix, Arles :
88.4 RADIO GALERE

Only Live Acts pour le Sud
 avec :
 Tawa, Metek, Illx, ómik, Óko
 System etc...

Infos sud sur **067 1542055**
 Fréquences sur
<http://tuning-teknival.fr.fm>

NO COMMERCES !!!
NO BARS !!!

Amenez :

- vos plus gros auto-radios
- vos enceintes d'ordinateur
- vos ghetto-blasters
- vos multipistes (si éventuel)
- vos lights (lampes frontales, lampes de poche, etc...)
- vos décors
- vos plus belles animations (performances, feu, jonglage, clowneries, théâtre, trapèze, hoola-hoop, danse, cheval d'arc, etc...)
- de l'eau (non à la guerre de l'eau !!!)
- de la bouffe et des boissons rafraichissantes/énergisantes /euphorisantes
- des sacs poubelle

La fête techno libre se meurt en France, grâce au RPR Mariani et à son acolyte socialiste Vaillant. Face à la répression aveugle qui s'abat sur ce genre musical et ses artistes, qui se font confisquer instruments de musique et matériel de sonorisation sans sommation sous prétexte d'argumentaire sécuritaire, nous réagissons en organisant une série d'événements où le public prend ses responsabilités en amenant son propre système de sonorisation. La musique y est diffusée sur toutes les radios qui se sentent de rejoindre la fête et de proposer un programme musical d'une nuit ou plus autour de la techno. Les participants peuvent librement se trouver un lieu à eux dans la limite des zones d'émissions, ou rejoindre les lieux proposés par les radios (téléphoner au numéro donné à l'antenne), le but étant de voir des fêtes spontanées un peu partout.
 Que viendront-ils saisir, des auto-radios, des enceintes d'ordinateur, des postes à pile ???
VENEZ NOUS SAISIR, MONSIEUR SARKOZY, ENVOYEZ-NOUS VOS PLUS BELLES FORCES, NOUS TREMBLONS !!!
 Toute énergie est bonne (batterie de voiture - pensez aux pincés pour le redémarrage !!! - postes à piles, énergie solaire etc...).

procédure d'autorisation préalable à l'ensemble des rassemblements festifs à caractère musical, quel que soit le public attendu.

D'autres manifestations plus inattendues sont apparues, comme le « Tuning TeKnival » dont la première édition a eu lieu à la mi-juillet : des groupes de jeunes motorisés s'étaient réunis par dizaines dans des lieux publics, un peu partout en France, pour danser au son de leurs autoradios pointés sur des stations FM diffusant de la techno en direct¹⁷. Cette nouvelle mutation de la fête techno, qui rendait visible le rôle central joué par l'automobile dans la *rave*, n'a cependant pas connu le succès escompté par ses organisateurs.

On notera qu'en dépit des discours officiels, réfutant toute opposition de principe à la fête techno et présentant l'arsenal répressif comme ciblé sur les seules *free parties*, le versant commercial de la fête techno a lui aussi été affecté par ce nouveau contexte. Les fêtes techno légales n'ont pas été épargnées par cette répression, jusqu'à la plus officielle d'entre elles, la Techno Parade parisienne, qui été dans un premier temps déplacée du Trocadéro vers le Champs de mars sur pression du maire du XVI^{ème} arrondissement, puis annulée du fait des attentats du 11 septembre 2001 et de la mise en place du plan Vigipirate. Plusieurs événements organisés par des structures déclarées dans des conditions respectant les obligations légales ont été annulés ou fortement perturbés par l'administration. Même Astropolis, pourtant l'une des plus anciennes et des plus ins-

17 Face à cette évolution inattendue qui rendait l'application de la loi difficile, un sous-préfet de l'Aude a fait preuve d'un zèle symptomatique de l'atmosphère répressive du moment, en menaçant d'intervenir auprès du Conseil Régional pour que les subventions prévues pour cette radio associative locale soient supprimées.

titutionnalisées des manifestations techno (faisant l'objet d'un soutien de plusieurs collectivités locales bretonnes), a ainsi été menacée d'interdiction en juillet 2002, obligeant ses organisateurs à réduire drastiquement leur programmation pour limiter la fête à une seule soirée.

Des évolutions qui conduisent à préciser l'approche et la méthode retenues

Tout au long de l'année 2001 et du premier semestre 2002, soit la période de conduite des enquêtes, les fêtes techno se sont trouvées projetées dans le débat public et ont fait l'objet d'une exposition maximale. L'intérêt politique et médiatique pour le phénomène s'est accompagné d'un notable surcroît d'attention policière. Ces évolutions du contexte n'ont pas été sans conséquences sur la conduite de la recherche, influant directement sur les manifestations du phénomène et nous obligeant à préciser plus finement l'objet étudié et les méthodes retenues pour le recueil des informations.

Une forte exposition qui accélère l'explosion du phénomène

Si les *raves* ont rapidement trouvés leur public en France comme dans la plupart des pays européens, elles sont longtemps restées relativement marginales dans le paysage festif. Tout au long des années quatre-vingt-dix, le succès des grands rassemblements techno organisés en marge des festivals officiels était d'autant plus fort que ces rassemblements demeuraient relativement peu nombreux, tout comme l'étaient les *raves* (officielles ou clandestines) du samedi soir qui parvenaient à drainer plus de mille participants.

Dans le prolongement de la circulaire de 1998, un double mouvement est venu changer la donne. La plus grande tolérance des pouvoirs publics à l'égard des événements techno a favorisé la multiplication des rassemblements festifs, notamment les *free parties*. En 2001, le Service Technique de Recherches Judiciaires et de Documentation de la Gendarmerie Nationale a ainsi recensé 649 « soirées techno non autorisées » en zone gendarmerie, contre 529 pour l'année 2000¹⁸. Cette augmentation de 23 % fait suite à des hausses comparables les deux années précédentes.

Les *raves* – et le nombre de leurs participants – ont cru de manière exponentielle. Dans la seule région francilienne, on a compté jusqu'à six *raves* certains samedi soirs (*free parties* et fêtes légales), auxquelles il faut ajouter les très nombreuses soirées techno organisées dans les clubs. Le succès de la techno a dépassé ces seules fêtes. L'esthétique techno s'est diffusée dans la publicité, la mode, pendant que de nombreux courants musicaux ont fait des références ou des emprunts à ce genre longtemps décrié.

La diffusion de la techno et la démultiplication des *raves* s'est accompagnée d'un net regain d'intérêt de la part des médias. La couverture médiatique du phénomène s'est renforcée plus encore avec les débats parlementaires amorcés par l'amendement Mariani. Elle s'est vite polarisée sur les seules *free parties*,

18 Triollet C., « Rave Party, quel cadre juridique ? », *Revue de la Gendarmerie nationale*, n° 203, 2^{ème} trimestre 2002.

particulièrement attractives pour les journalistes du fait de leur caractère spectaculaire. À partir du premier semestre 2001, la couverture médiatique des *raves* est devenue quotidienne. Sur l'année, on n'a pu recenser que 37 jours (dimanches exceptés) sans qu'un article traitant des *raves* ne paraisse dans un quotidien national ou régional¹⁹.

La publicité ainsi accordée à des fêtes organisées clandestinement a fortement contribué à leur changement d'échelle. Les *free parties*, devenues visibles, ont drainé un nouveau public de curieux, composé majoritairement d'adolescents et de jeunes adultes attirés par les récits de fêtes gratuites, dans des lieux inattendus, où la consommation de psychotropes n'est plus cachée mais acceptée, voire parfois valorisée.

L'attractivité de ces fêtes était renforcée du fait de la porosité croissante des barrières qui en limitaient jusque là l'accès. L'information relative à la localisation des *free parties*, qui s'est longtemps diffusée exclusivement au sein de réseaux d'initiés, est devenue publique. Au cours de l'été 2001, il suffisait en effet d'écouter les informations radiophoniques pour suivre, en temps réel, les pérégrinations des *sound systems* (et des brigades de gendarmerie qui les suivent) à la recherche des lieux d'accueil des deux grands teknivals finalement organisés à Paule (Bretagne) et à Marcillac-Vallon (sud du Massif Central).

« Pour le teknival de Marcillac, ça a été plus simple [par comparaison au teknival du 1^{er} mai 2001 organisé dans la Marne] : vu la route qu'il y avait à faire, on a préféré attendre d'être sûrs qu'ils arrivaient à poser le son. C'est quand on a entendu que c'était bon sur France Info, on a sauté dans la bagnole et on a roulé toute la nuit ».

(homme, 19 ans, apprenti)

« J'avais pas vraiment prévu d'y aller [au teknival de Paule]. Tu vois l'ambiance Woodstock grunge c'était pas vraiment mon truc à ce moment-là. Mais bon je devais passer filer un coup de main à un copain qui retape une baraque près de Morlaix. Quand j'ai entendu à la radio un truc sur le tekos*, je me suis dit que ça pourrait être marrant d'aller voir, pour combiner l'utile à l'agréable ! J'ai passé des coups de fil à deux trois potes et on est parti ».

(homme, 26 ans, sans emploi)

« À peine c'est confirmé, on est parti pour le tekni : RDV avec Chris, Boob et les autres à Pont-de-Sèvres le samedi pour le départ. Route pépère, bonne ambiance : on se faisait déjà le tekos dans le camtar* avant même d'y être !!! À la radio, on tombe sur un journaliste qui fait un direct du tekos. Les sons sont posés au bord de la Loire à côté de Tours et ça pète grave. On pousse sur le champignon. On arrive enfin sur les coups de 19h : les premières impressions sont plutôt optimistes : grave de monde. Une demi heure pour pouvoir faire une centaine de mètres, le bordel et l'anarchie partout, c'est l délire !!! »

(récit de teknival recueilli sur une *mailing list*)

¹⁹ L'analyse de la presse s'est limitée à 5 quotidiens nationaux et à 5 quotidiens régionaux reproduits sur internet.

Pour les *free parties* qui, à la différence des teknivals, ne durent qu'une nuit, la situation était légèrement différente. L'accès à l'information relative au lieu de la fête supposait toujours une démarche active des participants. Mais cet accès était devenu plus aisé que par le passé, du fait de la démocratisation de l'accès à internet et de la forte utilisation du réseau mondial par les acteurs de la techno (cf. *infra*). L'annonce des *free parties* s'est longtemps opérée par le biais des seuls *flyers** diffusés dans quelques rares magasins spécialisés et lors d'événements techno. À partir de 1998, les sites internet et listes de diffusion consacrés aux *raves* se multiplient. Il suffit de fréquenter ces sites pour se procurer les codes des *infolines** nécessaires pour accéder aux *free parties*. L'inscription préalable dans des réseaux constitués de *ravers* est donc devenue inutile.

L'unité de l'objet, par-delà la diversité des formes de la *rave*

L'exposition croissante des *raves* a donc contribué à leur explosion, c'est-à-dire non seulement à l'augmentation rapide de leur fréquentation, mais aussi au renforcement d'un mouvement de fragmentation interne à l'œuvre depuis l'origine du mouvement. Car la hausse du nombre de participants (amorcée antérieurement aux débats publics de l'année 2001) des fêtes techno s'est accompagnée d'une différenciation croissante des formes de ces fêtes. L'histoire des *raves*, rapidement relatée précédemment, est celle d'une série de mutations d'une forme festive soumise à une double dynamique de normalisation (à mesure de son intégration dans les circuits de la fête marchande) et de radicalisation (en réaction à cette normalisation, mais aussi à la répression). Il résulte de cette double dynamique une nette fragmentation des formes de la fête techno, telle qu'elle oblige à s'interroger sur l'unité de l'objet étudié.

La fragmentation concerne en premier lieu les productions musicales regroupées derrière les termes « techno » ou « musiques électroniques », qui se différencient dans de multiples styles en fonction de leur rythme (cf. typologie jointe au lexique). La diversification des styles musicaux s'est aussi traduite dans les formes des fêtes techno. Schématiquement, les styles les plus rapides et industriels (*hardcore**, *hardtek** ...) sont principalement associés à la *free party* ; les *raves* légales sont – en France – essentiellement consacrées à la *trance* et les clubs privilégient la *house**. Cette typologie ne résiste pas totalement à la caricature, mais elle reflète grossièrement une différenciation qui se retrouve dans les dénominations des fêtes (*free party* et teknival, *rave*, soirée techno...), dans le degré de clandestinité de ces fêtes (et plus généralement le niveau de respect des diverses réglementations), dans les types de lieux investis (friches squattées, salles louées, équipements spécialisés), dans l'esthétique privilégiée tant par les organisateurs au travers de la décoration que par les participants (punk pour la *free party* vs psychédélique pour les *raves* légales).

On pourrait prolonger l'énumération des facteurs distinguant les *free parties* des *raves* légales et des fêtes techno organisées dans les clubs. Cette distinction peut cependant être relativisée :

- L'association entre un style musical et une forme de fête techno n'est jamais totale. D'une part, les styles musicaux diffusés dans les *raves* (qu'elles soient

légales ou clandestines) évoluent avec l'avancement de celles-ci (on ne diffuse pas le même rythme en continu tout au long de la fête). D'autre part, plusieurs styles sont fréquemment diffusés simultanément lors des *raves* regroupant plusieurs sons (grandes *raves* commerciales ou teknival).

- La nature commerciale de l'événement ne paraît pas véritablement discriminante. La gratuité des *free parties* n'est que relative, l'accès s'opérant en échange d'une « contribution » ou « donation » plus ou moins volontaire des participants. Réciproquement, la modicité du prix est mise en avant comme argument commercial par les organisateurs de *raves* – plus souvent structurés sous la forme associative que d'organisation à but lucratif –, qui soulignent que si les tarifs d'accès sont comparables à ceux des clubs (entre 10 et 15 €) ou des festivals rock pour les *raves* s'étalant sur plusieurs jours (entre 20 et 50 €), les prix pratiqués pour les boissons sont plus proches de ceux des cafés. Cette volonté de se démarquer d'une logique purement mercantile se manifeste par des gestes symboliques : distribution gratuite d'eau fraîche (alors que les robinets des sanitaires de nombreux clubs distribuent de l'eau tiède), vente à bas prix de boissons achetées en gros, commercialisation de cigarettes de contrebande à des prix inférieurs à ceux du marché.
- La consommation de psychotropes est tout aussi visible dans les *raves* légales que dans les *free parties*, des opérations de prévention des risques étant d'ailleurs organisées dans les deux. La seule véritable distinction en la matière est la grande visibilité du commerce des substances illicites en *free party*, qui s'oppose à un trafic plus masqué dans l'espace des *raves* légales (et dans les clubs).
- La segmentation des publics est à la fois indéniable et très relative. La répartition entre genre varie suivant les fêtes, les hommes sont nettement majoritaires dans les *free parties* alors que les *raves* légales sont relativement mixtes. Les participants des *raves* clandestines manifestent de manière spectaculaire une rébellion contre l'ordre établi, alors que ceux des *raves* légales revendiquent simplement une fête joyeuse. La sensibilité musicale et la volonté de distinction des participants (mais aussi des *DJs* et plus largement des membres des *sound systems*) ne les empêchent cependant pas de fréquenter différents types de fêtes, au grand dam de certains des acteurs les plus radicaux de la branche clandestine qui voient dans les fêtes publiques une négation de « l'esprit de la teuf »*.
- La publicité des événements nous paraît être la distinction la plus discriminante, entre *free parties* clandestines et *raves* légales. Mais même cette distinction n'est pas si évidente qu'il n'y paraît. Les *free parties* font l'objet d'une certaine publicité dans les semaines qui précèdent leur organisation, le lieu précis de leur tenue n'étant révélé qu'au dernier moment. Cette clandestinité ne leur est cependant pas réservée. De nombreuses *raves* publiques, organisées par des entreprises ou des associations dans des locaux dûment loués et faisant l'objet d'une déclaration aux pouvoirs locaux, utilisent en effet le même procédé pour mettre en scène la clandestinité de l'événement ; les *flyers* les annonçant ne fournissent alors que des indications grossières sur leur localisation, complétées par un numéro d'*infoline* révélant le lieu de la fête dès la veille de sa tenue.

Comme le souligne E. Grynspan²⁰, la majeure partie des critères permettant en première approche de distinguer les différentes fêtes techno paraissent en réalité faiblement discriminants, révélant avant tout la similarité des pratiques internes développées dans le cadre de ces différentes fêtes. Seules les fêtes techno organisées par et dans les clubs paraissent pouvoir être nettement distinguées des *raves* et des *free parties*, en regard de critères structurants comme la localisation, la temporalité, les conditions d'accès, les procédés utilisés par les organisateurs pour s'assurer du respect des règlements par les participants... Les *raves* ne sont pas, loin s'en faut, indifférenciées. Mais les *free parties* clandestines et les *raves* légales faisant l'objet d'une plus large publicité partagent de nombreux traits, qui incitent à les considérer de manière conjointe dans le cadre de la présente recherche. On utilisera donc de manière générique le terme « *rave* » pour désigner l'ensemble des fêtes organisées autour des musiques électroniques, dans des lieux originaux (et parfois en plein air), à l'écart des équipements spécifiquement dévolus à la diffusion musicale et à la danse et à la consommation de boissons que sont les clubs. La distinction entre les *free parties* clandestines et les *raves* organisées publiquement sera cependant effectuée à certaines occasions, dès lors qu'elle apparaîtra nécessaire pour l'analyse.

Les enquêtes réalisées

La diffusion et la fragmentation des *raves* n'excluent donc pas une approche unifiée de l'objet *rave* dans le cadre de la présente recherche. Cette approche unifiée résulte des interrogations soulevées lors des enquêtes de terrain, face aux évolutions apparentes de l'objet étudié. Le contexte dans lequel la recherche a été menée a en effet suscité de multiples questions méthodologiques, ayant à la fois trait à la nature de l'objet étudié, aux conditions d'accès au terrain et aux méthodes de recueil de l'information.

Concernant l'objet étudié, l'option initialement proposée, consistant à observer des *free parties* et des *raves* commerciales, à l'exception des fêtes organisées en clubs, a été maintenue. Cinq à huit observations étaient prévues. Neuf observations ont effectivement été menées spécifiquement pour la présente recherche²¹. Toutes ces observations ont été réalisées dans le Bassin parisien (dont quatre en Ile-de-France).

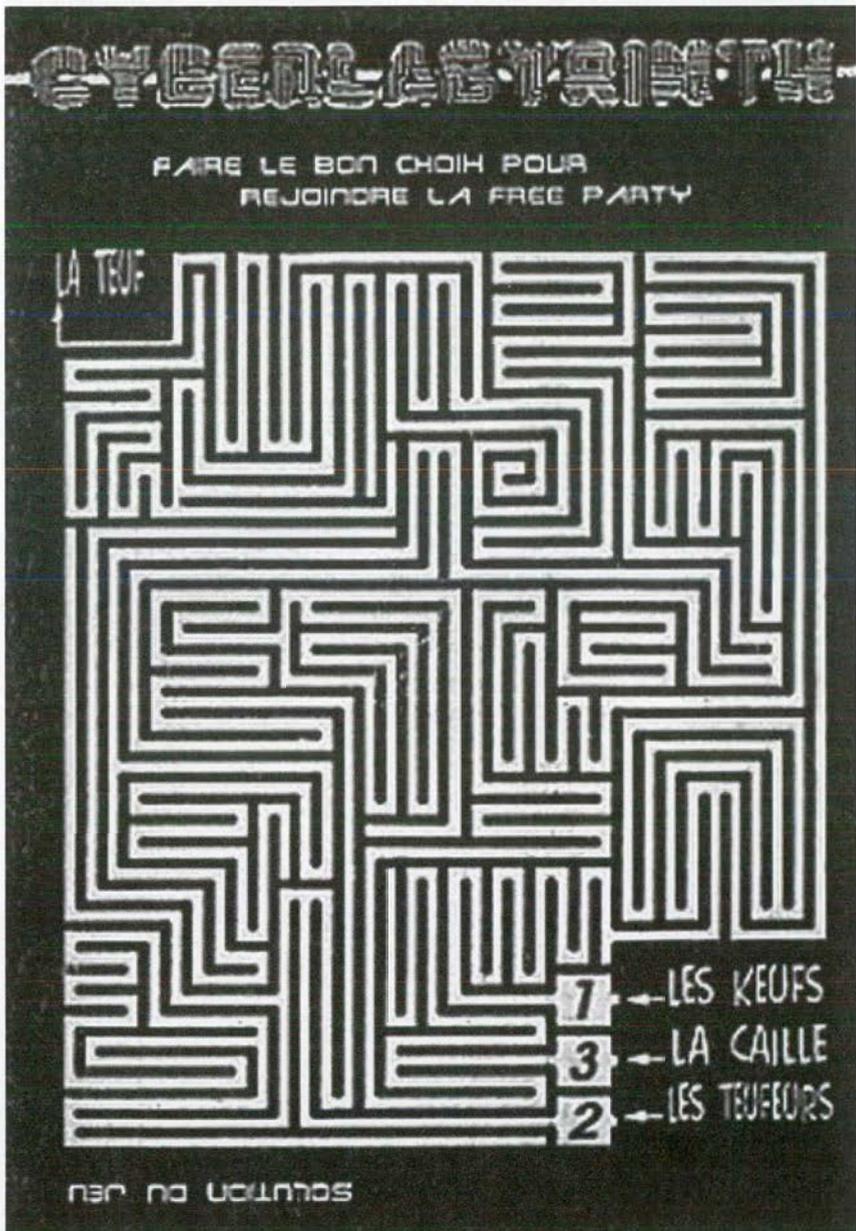
Les évolutions du contexte n'ont conduit qu'à des inflexions méthodologiques marginales pour ce qui concerne l'observation des fêtes. Elles ont cependant largement complexifié l'organisation logistique des observations en *free party*. Les difficultés rencontrées pour organiser les *raves* ont en effet conduit les *sound systems* à approfondir leur stratégie clandestine, tant pour ce qui concerne le choix des lieux que pour l'investissement de ceux-ci. Des sites toujours moins visibles ont été recherchés, pour prévenir les risques d'intervention précoce des forces de l'ordre. C'est ainsi que les teknivals de l'été 2001 se sont tenus dans les parties les moins denses du territoire français (centre Bretagne, Massif Central).

20 Grynspan E., *Bruyante techno, réflexion sur le son de la free party*, Éd. Mélanie Seteun, 1999.

21 Auxquelles il faut ajouter les 13 observations (1 teknival, 6 *free parties* et 6 *raves* légales) réalisées dans le cadre du programme « Cultures, villes et dynamiques sociales ».

À cela s'est ajouté un renforcement des précautions prises par les *sound systems* pour investir les sites retenus, afin d'éviter d'être repéré. Les heures qui précèdent le début des *free parties* s'apparentent dès lors à de véritables jeux du chat et de la souris entre forces de l'ordre et organisateurs, ces derniers développant des fausses pistes en direction des premiers, au risque de voir parfois les participants des fêtes, dont nous faisons partie, s'y engager ! Comme le rappelle le

Cyberlabyrinthe



flyer reproduit ci-dessus – qui a connu un vif succès dans le milieu techno –, ce jeu de piste fait partie intégrante de l'expérience de la *rave*.

Ce sont ensuite les entretiens qui ont été parasités par l'actualité. Le recrutement des participants sur les lieux de la fête ou de rassemblements préalables s'est avéré difficile. Les prises de rendez-vous en fête ont donc été complétées par d'autres modes de prise de contact : magasins techno, contacts donnés par des tiers²². Vingt-deux entretiens ont été réalisés (quinze étaient prévus) avec des participants réguliers des *raves*, dont l'immense majorité fréquentait à la fois les *free parties* et les *raves* plus commerciales, même s'ils exprimaient tous des préférences pour l'une ou l'autre des formes de fête.

De la même façon, la prise de contacts avec les acteurs de la techno n'a pas toujours été aisée, nombre d'entre eux ayant du mal à comprendre la finalité de notre travail : que cherche l'État lorsqu'il finance une recherche sur les *raves*, sachant qu'il organise en même temps leur répression ?

Ceci n'a pas été sans influence sur les discours des organisateurs des *raves* et plus largement sur ceux de l'ensemble des acteurs (*DJ*, plasticiens et vidéastes, simples participants, propriétaires et gestionnaires des lieux investis). Dans un contexte de forte médiatisation, des discours extrêmement construits ont émergé, reprenant les prises de position publiques de certains intervenants. Cette formalisation des discours a constitué un obstacle important dans la conduite des entretiens, que nous cherchions à centrer sur l'expérience individuelle de la personne interviewée.

Enfin, les propriétaires des terrains ou bâtiments utilisés lors des *free parties* ont été difficile à trouver. Une option alternative a donc été retenue, consistant à interroger des responsables publics (préfecture ou mairie) lorsque ceux-ci acceptaient l'interview.

Le projet proposé se limitait à ces modalités d'enquête. Il est vite apparu nécessaire de les compléter par des informations récupérées sur le réseau internet. Au cours des années 2000-2002, la France a en effet largement rattrapé son retard en matière de connexion à l'Internet, avec un taux de croissance soutenu du nombre d'internautes (près de 3-4 % par mois)²³. Selon l'association des fournisseurs d'accès à internet, on comptait en juin 2002 près de 8 millions d'abonnements actifs résidentiels ou professionnels, soit une progression de près de 30 % par rapport à l'année précédente²⁴. La progression du nombre d'abonnements à Internet depuis 1996, représentée sur le graphique suivant, peut être rapprochée des observations relatives au changement d'échelle des *free parties*.

Le web a été mobilisé de manière spectaculaire par les acteurs du mouvement techno, comme l'illustrent les tableaux suivante, établis à partir de requêtes réalisées sur le moteur de recherche *Google*.

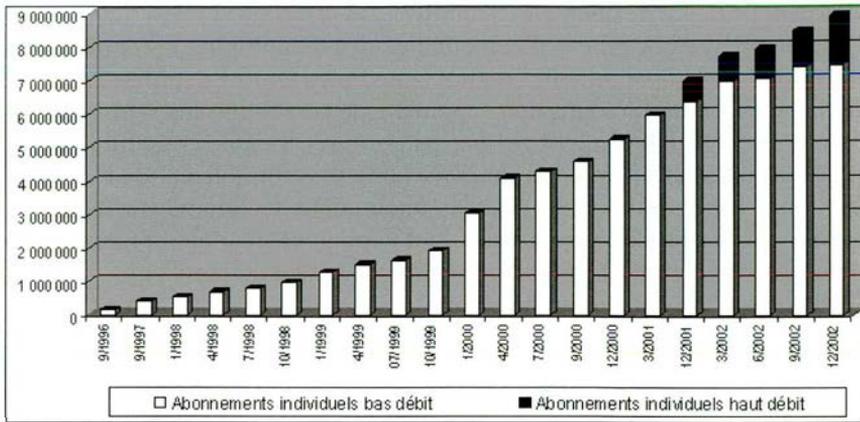
En avril 2003, plus de 4 millions de pages web comprenaient le mot « techno » et près d'un million le mot clé « rave ». Mais ces deux termes ne s'appliquent pas exclusivement (loin s'en faut) au mouvement culturel ici

22 Des entretiens ont donc été conduits auprès de « teufeurs » qui nous avaient été signalés par des proches. Par contre, aucune connaissance directe des membres de l'équipe n'a été interrogée.

23 Rapport public d'activité 2001 de l'Autorité de Régulation des Communications.

24 Ces données rejoignent, en tendances, celles fournies par le baromètre multimédia Mediamétrie de février 2002, qui estimait à 16 985 000 le nombre d'individus de 11 ans utilisateurs d'Internet (soit 33,5 % des Français).

Compte d'accès individuels à l'Internet



Source : Association des Fournisseurs d'Accès).

Nombre de pages web contenant les mots clés : *rave*, *techno*, *free party*, *teknival*

Mot clé	rave			techno		
	Mars 2001	Mai 2002	Avril 2003	Mars 2001	Mai 2002	Avril 2003
World Wide Web	581000	873000	987000	2260000	3170000	4220000
Pages francophones	24700	39500	56200	163000	283000	430000
Pages françaises	10800	22900	37200	118000	231000	321000

Mot clé	free party			teknival		
	Mars 2001	Mai 2002	Avril 2003	Mars 2001	Mai 2002	Avril 2003
World Wide Web	32400	41800	55800	1810	2480	4130
Pages francophones	1450	2100	2850	790	1380	2360
Pages françaises	960	1710	2230	331	992	1920

considéré. Plus de 50 000 pages traitaient à cette même date de « *free parties* » et 4 130 de « *teknival* ». On peut noter que si les pages françaises ne représentent qu'une proportion limitée du total des pages du *world wide web* contenant le terme « *rave* » (part croissante, de 1,9 % à 3,8 % entre mars 2001 et avril 2003), elles regroupent 4 % des pages traitant de « *free parties* » et près de la moitié des pages consacrées aux *teknivals*. Si la *rave* est un phénomène mondial, il semble bien que la *free party* et plus encore le *teknival* constituent des traits nationaux forts.

Plus encore que ces chiffres, c'est l'inflation des pages consacrées aux *raves* qui est notable au cours des années 2001-2003 : +72 % pour les pages contenant le mot clé « *free parties* », +128 % pour celles contenant le terme « *teknival* » alors que dans le même temps, le nombre total de pages recensées par le moteur *Google* n'augmentait que (!) de 45 %.

De très nombreux sites internet traitent du sujet, dont une majorité de pages personnelles réalisées par des participants ou des *sound systems*, auxquelles il convient d'ajouter les forums de discussion, *chats* et *blog*, ainsi que les listes de diffusion spécialisés. Une veille systématique a été organisée dans cette direction, permettant de réunir des échanges entre participants sur les fêtes passées

et à venir ainsi que de nombreux récits de fêtes établis par les participants, souvent accompagnés de photos ou de films²⁵.

L'organisation d'une telle veille internet visait à démultiplier les sources d'information. Elle a par ailleurs conduit à ouvrir de nouvelles pistes d'analyse. Initialement, nous limitions notre approche de la mobilité aux seuls déplacements corporels directement générés par les *raves*. Le rôle croissant joué par le réseau internet (et au-delà, par l'ensemble des technologies de l'information et de la communication) dans le phénomène techno nous a conduit à accorder une attention particulière, dans le prolongement des travaux sur les mobilités de J. Urry²⁶, à l'articulation entre mobilités corporelles et mobilités virtuelles qui s'opère autour des *raves*.

25 Plusieurs exemples de ces récits sont reproduits intégralement en annexe. Des éléments ainsi recueillis sont par ailleurs cités au fil du présent rapport. Les lecteurs peu familiarisés à « l'écriture texto » (Anis J., *Parlez-vous texto ? Guide des nouveaux langages du Réseau*, Le cherche-Midi, 2001) auront intérêt à lire ces passages à haute voix pour les comprendre.

26 Urry J., *Sociology beyond societies*, Routledge, 2000.

Aller en *rave*, du déplacement au voyage

Le programme de recherche « mobilités et territoires urbains » avait pour objectif « l'élargissement et la systématisation de l'analyse des mobilités en interaction avec les transformations de la ville ». Bien que relativement marginal, l'étude du phénomène étudié peut y contribuer. Les *raves* entretiennent en effet, depuis leur origine, un rapport extrêmement atypique avec la ville, dans lequel la mobilité occupe une place centrale. C'est ce que la présente partie cherche à illustrer, en caractérisant les liens entre mobilités et *raves* sous plusieurs angles (histoire et géographie de cette pratique festive, modalités d'organisation des déplacements). Cette description nous conduit à développer l'hypothèse suivant laquelle le déplacement fait partie intégrante d'une fête que l'on peut, de ce fait, considérer comme un voyage dans une ville dont les frontières sont devenues floues.

Une mobilité constitutive de la *rave*

Les *raves* se tenant à distance des grands centres urbains d'où viennent ses participants, elles génèrent d'importantes mobilités. Mais le lien entre *raves* et mobilités ne se limite pas à cette seule caractéristique géographique. Il renvoie en premier lieu à l'histoire d'une fête qui est née et s'est développée dans le mouvement. Il tient enfin au rôle très particulier des véhicules dans l'organisation et le fonctionnement de l'espace et du temps festif.

Une fête « nomade »

Si la musique techno est née aux États-Unis (plus précisément dans la ville de Detroit)²⁷, c'est en Grande-Bretagne que sont apparues les premières *raves*. En moins d'une décennie, la musique techno et la forme festive qui lui est associée se sont ensuite diffusées un peu partout dans le monde, en Europe occidentale principalement (France, Pays-Bas, Allemagne, Italie, Espagne), mais aussi en Europe centrale (République Tchèque, Slovaquie, Hongrie, Russie) et bien au-delà : États-Unis, Australie, Japon, Israël, Amérique du Sud, Inde (État de Goa) ...

²⁷ Même si cela relève de l'anecdote, on notera que le berceau de la techno est aussi celui de l'industrie automobile.

Cette diffusion rapide trouve son origine dans les caractéristiques mêmes de la musique techno et dans les techniques qu'elle mobilise. La techno est fondée sur les technologies numériques et le principe du *sampling*^{*}, qui ont facilité à la fois sa circulation rapide (pour partie en dehors des circuits de la musique commerciale) et son appropriation dans divers contextes culturels²⁸.

Cette propagation tient aussi au rôle des *travellers*, ces groupes d'hommes et des femmes qui occupent une place particulière dans l'histoire de la techno et de la *rave*. Le mouvement des *travellers*, apparu au début des années quatre-vingt, trouve ses racines dans le mouvement hippy, dont il a réactualisé le mode de vie communautaire. Les modes d'action qu'ils ont développé diffèrent cependant de celles de leurs aînés. Leurs préoccupations environnementales se sont en effet traduites dans des pratiques conflictuelles et vigoureusement réprimées (ce qui a conduit certains journalistes à les qualifier d'« *eco warriors* ») d'occupation de terrains visant à retarder des projets d'aménagement (routes, bases militaires, usines).

La naissance de la *free party* est le résultat de la rencontre entre ces *travellers* et deux autres groupes de jeunes anglais, que la répression du gouvernement conservateur de Margaret Thatcher a rapprochés²⁹ : les *squatters* d'une part, les *clubbers* en quête de nouveaux lieux pour faire la fête alors que la fermeture des clubs anglais était fixée à minuit d'autre part.

Au moment de l'apparition de la musique électronique et dansante, appelée alors *acid house*, l'horaire fixée pour la fermeture des clubs anglais incita les organisateurs et participants à s'organiser pour faire la fête en dehors des clubs, et donc à l'écart des villes. Les *sound systems* qui se sont alors mis en place ont été amenés à rencontrer les *travellers* lors des grands festivals de musique qui se déroulaient chaque été en Angleterre. Cette rencontre, qui transforma les *clubbers* en *ravers*, constitue l'acte de naissance de la *free party* et de quelques *sound systems*, qui appartiennent désormais à la « légende » du mouvement, dont les célèbres *Spiral Tribe*.

Cette rencontre entre *travellers* et *clubbers* ne s'est pas opérée sans difficultés : certains groupes de *travellers* rejetaient la musique électronique et craignaient pour leurs enfants, alors que les drogues commençaient à circuler de manière importante. Ces oppositions furent cependant transcendées par la répression, qui a uni *travellers* et *ravers* dans une même opposition radicale aux autorités.

À la suite du teknival de Castlemortom, qui avait réuni en 1992 près de 50 000 personnes pendant trois jours d'affilée, les groupes *travellers* qui organisaient ces fêtes ont dû faire face à une première vague de répression. Les confiscations de matériel, qui annonçaient le *Criminal Justice Bill* de 1994, ont conduit plusieurs de ces groupes à s'exiler sur le continent dans leurs camions transformés en lieux de vie, transportant avec eux groupes électrogènes et *sound systems*.

28 Epstein R., Fontaine A., Gaillot M., *op. cit.*

29 Aubert K., « *New age travellers* », in De Waresquiel E. (dir.), *Le Siècle rebelle : dictionnaire de la contestation au XX^e siècle*, Larousse, 1999.

Peu après leur comparution devant la justice, les membres de plusieurs *sound systems* s'installèrent à Paris. Au début de l'été 1993 a lieu le premier teknival français, à Beauvais. Après un second teknival organisé à Fontainebleau à l'automne 1993, ces groupes nomades se sont définitivement séparés, partant dans diverses directions. Certains se sont dirigés vers la péninsule Ibérique, d'autres sont remontés vers les Pays-Bas. De longs convois d'une quarantaine de véhicules ont pris la route vers l'Est, notamment la République tchèque. En 1995, une fraction est partie à la conquête des États-Unis. Une autre, quelques années plus tard, a rejoint l'Inde par la route.

Des centaines d'individus en Europe ont ainsi choisi le mode de vie alternatif des *travellers* anglais, fondé sur le nomadisme et l'organisation de fêtes techno. Les « mobil homes » des *travellers* (véhicules utilitaires, autobus, semi-remorques, caravanes, roulettes, etc.), aménagés de bric et de broc, passent difficilement inaperçus (cf. photographies page suivante). Leur vétusté n'est souvent qu'apparente, ces véhicules faisant l'objet d'un lourd investissement de la part de leurs propriétaires. Ces camions sont au centre de la vie du groupe, servant à la fois de lieu de vie et de moyen de locomotion sur des distances parfois longues. Ils servent aussi à transporter les centaines de kilos de matériel nécessaire pour organiser les fêtes (groupes électrogènes, enceintes, platines et amplificateurs, lumières...) . Sur le lieu même de la fête ils se transforment éventuellement en « boutique » (vente et troc de petit matériel, boissons, nourriture, etc.).

Ces véhicules symbolisent un mode de vie apparemment délié des contingences spatiales, temporelles et légales qui fascine une frange marginalisée de la jeunesse française³⁰ et sera à l'origine de bien des vocations. Si les *travellers* ne sont pas les seuls vecteurs du développement de la techno, ils contribueront à forger la légende d'une fête sans moyens et sans fin : *Do it yourself* et *Never stop the party* sont leurs mots d'ordre.

Ces groupes réunissant entre dix et trente membres ont depuis atteint un statut quasi-légendaire dans le milieu techno. Leurs noms (*Spiral Tribe*, *Bedlam*, *Sound Conspiracy*, *Kamikaze*...) font référence chez les acteurs de la techno. Des articles de presse, des sites internet, et quelques ouvrages³¹ racontant leur épopée à travers le monde contribueront plus encore à asseoir leur légende.

« T'as surtout des pseudo-travellers. En free, si t'arrives pas avec ton camion, t'es une merde. Mais il y en a combien qui vivent dans leur camion ? Je dis pas que les Spiral... eux, c'est total respect... Sans eux et quelques autres, j'aurais pas fait de teuf, et je suis pas le seul comme ça. C'est eux qu'ont montré qu'on avait besoin de rien pour faire la fête, qu'on avait pas à mendier le droit de faire la teuf. C'est eux qu'ont inventé la rave, mais je suis pas sûr que tous ceux qui s'appellent travellers aujourd'hui portent vraiment l'héritage. En tout cas, pas plus que moi. »

(homme, 35 ans, organisateur de fêtes)

30 Chobeaux F., *Les Nomades du vide*, Actes Sud, 1996.

31 Petersen, V., *No System*, Steidl, 1999. Colombie, T., *Technomades, la piste électronique*, Stock, 2001.

Véhicules de *travellers* (photographies provenant de divers sites internet).



« Quand j'ai voyagé dans les camions c'était plutôt dans le délire traveller et là la fête elle se construit vraiment différemment... parce que tu sais que tu investis un lieu et ce lieu tu le fais tien pour le temps de la fête et la fête elle peut se prolonger pour toi une semaine, le temps que tu répare le camion que t'es tout juste arrivé à traîner jusque là et qui est planté par exemple ou alors tout simplement parce que le lieu est bien... »

(homme, 30 ans, disquaire, DJ et organisateur de fêtes)

« Moi la vie de traveller, ça me botte. Mais faut savoir ce qu'on fait de son avenir. J'ai pas envie, à 45 ans, de me retrouver SDF. Avec mon amie on va aller en Tchèque, on va acheter un camion. On a une date butoir, fin mai, pour d'abord faire des travaux, pour ensuite partir fin juin début juillet. On voudrait partir au moins deux mois. Moi, je lui ai dit que si je devais tirer ma révérence à la techno, ce serait après un truc comme ça. Comme ça, j'aurais fait tout ce qu'il y a à faire dans la techno. [...] »

(homme, 24 ans)

Si les *travellers* occupent encore une place centrale dans la fête techno, c'est avant tout comme figures de référence. Leur histoire est présente dans les mémoires et les discours. Les organisateurs de *free parties* continuent de s'inscrire dans cette filiation en mettant en avant le caractère mobile d'une fête communautaire qui peut prendre corps dans n'importe quel lieu, ainsi que les principes de gratuité, de libre accès et d'asynchronie édictés par les *travellers*. Les teknivals fournissent l'occasion de vérifier la réalité de ces récits légendaires à tous ceux qui n'ont pu participer à l'origine du mouvement. Les *travellers* (qu'il s'agisse des premières « tribus » ou de celles qui se sont fondées plus récemment sur leur modèle) demeurent présents et visibles (grâce à leurs véhicules) dans les teknivals, qu'ils contribuent largement à organiser. Leur présence dans ces rassemblements apparaît comme une preuve de l'authenticité de la fête et, plus largement, le signe qu'il est possible de mener une vie différente, fondée sur la mobilité et la fête.

« [Au teknival de Marigny] T'aurais vu les camions. Des trucs dingues... Nous on dormait dans la caisse. On les regardait qui se faisaient le café dans le camion, les gamins qui jouaient derrière les enceintes. [...] On est rentré à Paris sous la pluie, on se demandait pourquoi. On se faisait des films, du genre on se met à cinq avec les potes et on achète un camtar, on prend la route, on fait la teuf... la belle vie quoi ».

(homme, 29 ans, employé)

Essai de géographie de la fête techno

La rave est donc, historiquement, intimement liée à la mobilité. Ce lien est plus prosaïquement géographique, renvoyant à la localisation des fêtes techno qui contraignent les jeunes urbains qui les fréquentent à de longs déplacements. C'est ce que nous avons voulu montrer en esquissant une cartographie des raves.

Il a été difficile de recenser avec précision les *free parties* qui se sont déroulées dans le bassin parisien (terrain retenu pour l'enquête), du fait de leur clandestinité. Nous avons cependant cherché à le faire pour la période allant de juin 1999 à avril 2002. Ce recensement a été opéré à partir de plusieurs sources : les *infolines* annonçant le trajet pour rejoindre les *free parties* (obtenus grâce aux *flyers* récupérés chez des disquaires ou directement auprès de participants), les dépêches AFP et articles de la presse quotidienne régionale relatant ces événements et enfin les divers sites internet consacrés au sujet (sites de *sound systems*, sites « communautaires », sites personnels)³².

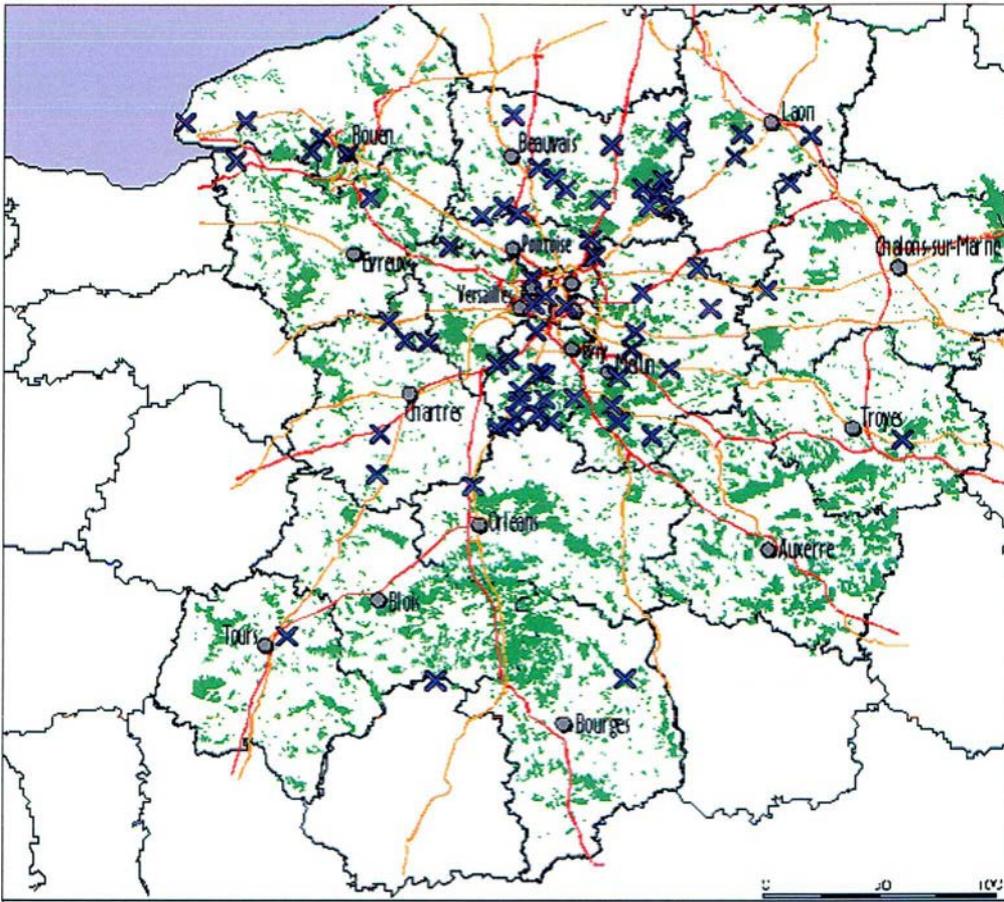
Sur une période de deux ans, 102 *free parties* ont été recensées dans le bassin parisien (Ile-de-France, Champagne-Ardenne, Centre, Haute et Basse-Normandie, Picardie), dont 78 pour lesquelles la commune d'accueil peut être précisément située. Seules ces dernières sont représentées sur la carte qui suit. Il s'agit donc plus d'un échantillon que d'un véritable recensement, qui surévalue très probablement les fêtes qui ont accueilli un grand nombre de participants par rapport aux petites, ainsi que celles organisées en Ile-de-France par rapport à celles qui se sont tenues en dehors de la région capitale³³.

Comme le montre la carte de la page suivante, seules 2 de ces 102 *free parties* ont eu lieu dans Paris : une dans le XVI^{ème} arrondissement (dans la piscine Molitor désaffectée) et une sur les voies de la petite ceinture (à la frontière entre Paris et Bagnole). Trois se sont déroulées dans les départements de première couronne, toutes en bord de Seine (sur l'île Monsieur à Sèvres, l'île Martinet à Charenton et les quais d'Ivry). La quasi-totalité (97 sur 102) des *free parties* recensées se sont donc déroulées en dehors de la zone centrale dense de l'Ile-de-France, réparties de manière à peu près égale entre départements de deuxième couronne (Essonne et Seine-et-Marne principalement) et départements des régions limitrophes.

Il est vite apparu illusoire d'entreprendre un travail de même nature pour les *raves* officielles, du fait de leur nombre (parfois plus de quatre la même soirée dans la seule région capitale) et de l'inégale publicité qui les entoure. En dépit d'une diffusion relativement large de leurs *flyers*, les *raves* officielles laissent moins de « traces » (articles de presse et récits de participants) que les *free parties*. Leur visibilité est plus importante a priori, mais leur recensement plus difficile a posteriori. Plutôt que d'organiser un suivi relativement aléatoire pendant une longue période, nous avons cherché à approcher la géographie de ces fêtes légales en opérant un recensement aussi systématique que possible sur une période plus courte (un mois), en se limitant à la seule région Ile-de-France. La période choisie (septembre 2001) a correspondu à une très forte activité des organisateurs de soirées techno de toutes sortes, liée à la manifestation « la semaine des rendez vous électroniques », organisée par l'association Technopole avec le soutien de nombreux partenaires publics et privés. Au cours de ce seul mois, 30 *raves* ont

32 La fiabilité des informations recueillies par ce biais est parfois incertaine. N'ont donc été retenues dans le présent recensement que les *free parties* dont on a pu retrouver aux moins deux récits provenant de sources distinctes.

33 Cette surévaluation tient notamment à une couverture presse plus soutenue dans les territoires les plus denses (dont, en premier lieu, l'Ile-de-France) où les *free parties* sont les plus visibles, mais aussi à l'inégale disponibilité sur internet des quotidiens régionaux.



Free Parties dans le Bassin parisien (juin 1999- avril 2002)

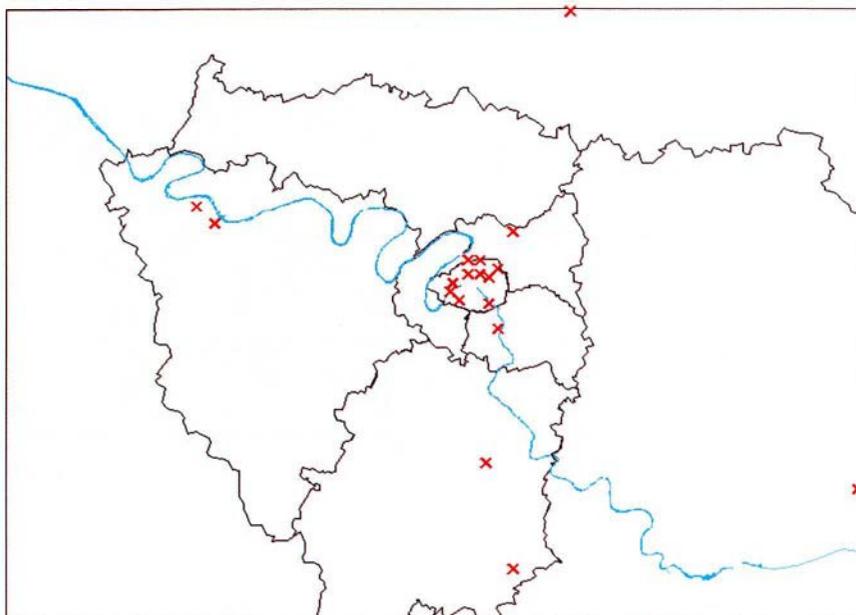
été recensées en Ile-de-France (à l'exclusion des soirées techno en clubs et des *free parties*), dont 22 dans les quatre départements de deuxième couronne.

Au cours de la soirée du 15 septembre 2001, venant conclure « la semaine des rendez-vous électroniques », on a compté près de vingt soirées techno en Ile-de-France (clubs, *raves* et *free parties* réunis). La géographie de l'offre se dessinait alors avec clarté : une douzaine de soirées techno étaient organisées dans des établissements de nuit parisiens ou de proche banlieue, six *raves* officielles en deuxième couronne et deux *free parties* dans les franges franciliennes.

Cette soirée résume de manière simple la géographie de la fête techno. La centralité est l'apanage des fêtes techno organisées en clubs (majoritairement parisiens), alors que les *raves* marquent une nette prédilection pour les espaces périphériques, dans les départements de deuxième couronne pour les *raves* légales, dans ceux qui les entourent pour les *raves* clandestines. Les *raves* fuient donc la centralité³⁴,

34 En cela, la *rave* se distingue de la quasi-totalité des manifestations culturelles, prenant le contre-pied d'une recherche traditionnelle de centralité. Cette fuite de la centralité fait l'objet d'analyses plus détaillées dans le rapport « La rave, création de la ville « élatée », remis au

Soirées techno recensées le 15 septembre 2001



pour se localiser à distance de la ville dense, parfois dans de lointaines périphéries. Plusieurs facteurs expliquent cette géographie atypique, qui contraint les participants à de longs déplacements. Interrogés sur les modes de sélection des lieux investis, les organisateurs de ces fêtes se rejoignent pour mettre en avant trois critères pratiques principaux : la faible visibilité, la bonne accessibilité, l'esthétique marquée des lieux.

La recherche de lieux « invisibles » est particulièrement importante pour les *free parties*, qui sont toujours menacées d'interruption par l'intervention des forces de l'ordre. Le choix de sites cachés, à distance de tout voisinage qui pourrait signaler l'événement ou sa préparation, vise à réduire ces risques³⁵. Le « camouflage festif », suivant l'expression de S. Queudrus³⁶, permet souvent de retarder l'arrivée des gendarmes. S'ils ne sont sur les lieux qu'après des centaines (voire des milliers) de participants, alors que la fête bâtit son plein, leur intervention s'en trouve entravée.

Le caractère périphérique des *raves*, à distance des centres urbains s'explique ainsi relativement simplement³⁷. Plus la localisation de la fête sera proche des

35 La *free party* qui a réuni plusieurs milliers de participants en plein Paris le 14 avril 2001 constitue une exception notable. En investissant une friche d'un quartier huppé de l'ouest parisien (la piscine Molitor), les organisateurs ont relevé un défi qui renforcera plus encore leur renommée dans le milieu tekno. La forte médiatisation de ce « coup » servira cependant de déclencheur au dépôt de l'amendement anti-*rave* par le député Mariani quelques jours plus tard. Loin d'invalider la règle générale, cet exemple montre à quel point l'invisibilité conditionne la pérennité des *raves*.

36 Queudrus, S., « La *free party*. Le corps sous influence. Ambiance, lieux et scansions », *Ethnologie Française*, 2002/3.

37 Cette explication vaut essentiellement pour la France et l'Angleterre, où les *raves* ont subi une forte répression. Le contraste est saisissant avec les pays d'Europe du Nord (Allemagne, Belgique, Pays-Bas) et avec l'Espagne et le Portugal. Dans ces pays plus tolérants à l'égard de cette nouvelle pratique festive, les *raves* demeurent fréquemment organisées en milieu urbain. Les lecteurs intéressés par la dimension politique et culturelle de cette exception

espaces centraux, densément peuplés et fréquentés, plus sa visibilité sera forte. On notera d'ailleurs que les teknivals, qui regroupent un grand nombre de *sound systems* et de participants se reportent dans les zones les moins denses du territoire français, à distance de toute urbanisation. Cette mise à distance, dans des espaces abandonnés, ne relève pas uniquement de critères pratiques. Elle correspond aussi à une recherche esthétique, les teknivals venant mettre en scène la décadence et la désaffection.

Cette recherche d'invisibilité ne concerne pas exclusivement le versant clandestin de la fête techno. La grande majorité des raves se déroulent aux marges de la légalité, même pour celles organisées par des structures déclarées. La consommation de psychotropes s'y opère de manière relativement ouverte, suscitant un risque permanent d'intervention policière ou d'interdiction administrative. La réputation sulfureuse des fêtes techno et la précarité juridique qui les entoure renforcent plus encore ces risques.

« Avec toutes les autorisations de la terre, les flics déboulent si un voisin gueule. Et s'il y a dix voisins qui gueulent... [...] Une fois, le mec qui nous avait loué le parc de son château était élu dans la ville. Il nous a fait chier pendant toute la soirée. Il menaçait de couper le courant si on baissait pas le son. Il disait qu'il serait grillé si ça se savait qu'il avait accepté une rave chez lui ».

(femme, 30 ans, organisatrice de raves officielles)

« J'avais trouvé un endroit classe : un lac privé où ils élevaient des poissons. On se met d'accord avec le propriétaire. Ça gênait personne. Mais la mairie a fait pression, on a dû tout annuler. C'est souvent la même histoire et ça m'oblige à faire le roublard. Je dis jamais que je fais une soirée techno ou une rave. Ça fait peur. Je dis que je veux faire une soirée d'étudiants et là ça passe. Ensuite, t'as intérêt à pas trop attirer les regards pendant la fête, et même quand tu installes si tu veux éviter les embrouilles. C'est pour ça qu'on part à 50, 100 kilomètres de Paris. [...] Plus on est loin, moins on rencontre de monde et moins ça risque de faire de vagues ».

(homme, 35 ans, organisateur de raves officielles)

Certaines parties du territoire français sont d'ailleurs spécifiquement évitées par les organisateurs, afin de réduire les risques d'intervention de la force publique (et de poursuites judiciaires), témoignant par là d'une bonne connaissance empirique de l'action publique. Certains départements ont ainsi été désertés pendant de longs mois, lorsqu'un préfet ou un procureur a fait preuve d'un zèle répressif marqué. Plus généralement, les zones gendarmerie sont préférées à celles, plus urbanisées, qui relèvent de la compétence de la Police nationale.

(Suite note n° 37) franco-britannique se reporteront à la virulente critique des travaux « post-modernes » de M. Maffessoli publiée par la *Revue Française de Sociologie* (Tessier L., « Musiques et fêtes techno : l'exception franco-britannique des *free parties* », *Revue Française de Sociologie*, 44-1, 2003).

« Les départements à éviter c'est le 77 et le 78. Il y a un commandant dans le 77, c'est un fanatique, donc lui t'évites. Dans le 78, il y a un juge, sa fille est morte d'une overdose dans une fête Goa, donc depuis, la techno là-bas c'est grillé. C'est un avis général, tout ceux qui ont essayé ont compris, nous on s'est pris la BAC ».

(Homme, 30 ans, DJ et organisateur de *free party*)

« Il n'y a pas trop de problèmes avec les gendarmes. On peut négocier : les voitures qui bloquent pas la route, à quelle heure on coupe le son. Et ils sont réglés si on tient parole. Avec les flics, c'est pas la peine ».

(Femme, 23 ans, étudiante, membre d'un *sound system*)

Cette recherche d'invisibilité est en tension avec un second critère pratique : l'accessibilité des sites retenus, nécessaire pour réunir rapidement plusieurs centaines, voire plusieurs milliers de participants. La massivité de l'assistance est en effet une forme de protection des *free parties* vis-à-vis des interventions policières et une condition de rentabilité pour les organisateurs de fêtes commerciales. Cette accessibilité tient avant tout à la possibilité d'arriver en voiture sur les lieux de la fête, la localisation et la temporalité des *raves* rendant plus difficile le recours aux transports collectifs³⁸.

Mais l'accessibilité des sites retenus ne tient pas seulement à leur desserte routière. Elle renvoie par ailleurs à leur organisation spatiale : accessibilité du site en camion, disponibilité de lieux pour le stationnement des véhicules aux alentours, possibilité physique d'instituer une frontière entre l'espace de la fête et l'extérieur (et donc d'installer un point de passage où sera réclamé le paiement de l'entrée ou tout du moins d'une « contribution »), présence d'un espace « central » suffisamment vaste pour servir de piste de danse.

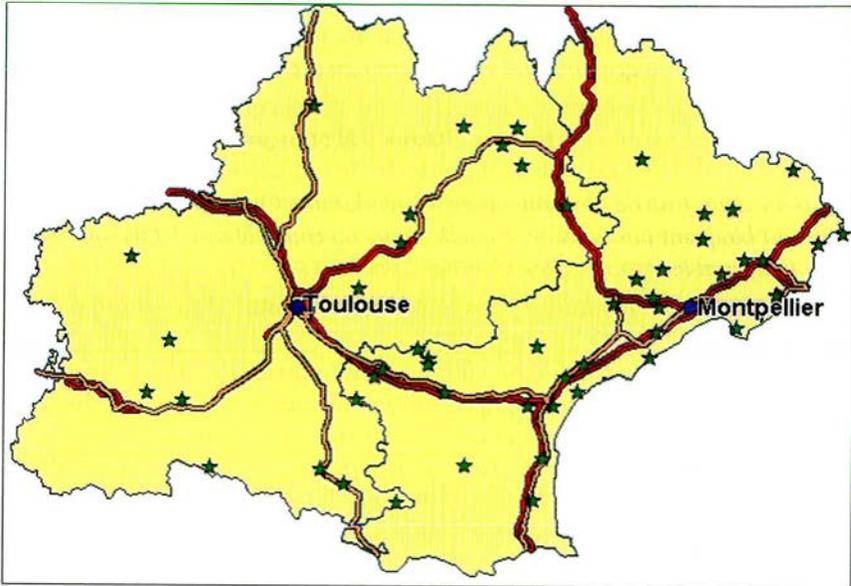
On pourrait croire que la géographie ainsi dressée est propre à Paris et l'Ile-de-France, renvoyant avant tout à des spécificités franciliennes (nature de l'offre culturelle et festive, densité de l'urbanisation...). Les observations parcellaires réalisées dans d'autres régions infirment cette hypothèse, la localisation des *raves* s'y opérant suivant les mêmes critères.

Le recensement partiel des *free parties* que nous avons réalisé de manière complémentaire pour les régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon entre 1998 et 2001 confirme de manière frappante l'importance de l'accessibilité routière dans le choix des sites. Comme le montre la carte qui suit, une grande partie de ces fêtes a eu lieu dans les franges périurbaines ou dans des communes rurales desservies par des routes importantes qui les rendent aisément accessibles pour un public de jeunes urbains.

Ceci pourrait conduire à voir dans les *raves* une manifestation exacerbée du mouvement d'étalement urbain et d'affaiblissement des centres historiques. Il

38 Au début des années quatre-vingt-dix, les grandes *raves* organisées en Ile-de-France donnaient fréquemment lieu à la mise en place de navettes par les organisateurs. Un autocar faisait alors des allers-retours tout au long la nuit et de la matinée, reliant une porte de Paris au lieu de la *rave*. Cette pratique est désormais exceptionnelle, limitée à quelques événements commerciaux d'ampleur.

Free Parties dans les régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon (1998-2001)



paraît cependant nécessaire de dépasser ce simple constat en considérant d'autres spécificités de la *rave*. Le caractère spécifique de cette nouvelle forme festive tient en effet moins à leur inscription en dehors de la ville (les guinguettes l'étaient déjà) qu'au fait qu'elles prennent corps dans des lieux non dévolus à la fête, et ce tout particulièrement pour les *free parties* : friches industrielles, hangars, tunnels et autres ouvrages d'arts, prés et clairières... L'espace d'une nuit, les *raves* détournent ces lieux de leur fonction, voire leur restituent une fonction dans le cas des bâtiments en friches.

Le choix de ces lieux qui semblaient avoir perdu toute utilité et toute valeur dans le jeu urbain tient en premier lieu à leur disponibilité. Il s'explique aussi par leur esthétique en rupture avec l'expérience quotidienne (cf. *infra*), qui constitue un troisième critère guidant choix des sites par les organisateurs.

Le choix des lieux répond donc à des critères multiples, dont l'importance varie suivant les événements : le site d'un teknival se doit d'être exceptionnel (ne serait-ce que parce qu'il doit être en mesure d'accueillir plusieurs sons et des milliers de participants) alors qu'un organisateur (ou un *sound system*) se contentera d'un espace plus petit et banal pour ses premières soirées ; les organisateurs de *raves* officielles seront contraints par l'obtention d'accords ou d'autorisations des propriétaires des lieux, alors que la démarche n'est que rarement faite dans le cas des *free parties*.

Les friches (industrielles ou militaires) se situent au croisement de l'idéal et du possible. Ces lieux délabrés sont recherchés pour leur caractère exotique, en rupture symbolique avec le quotidien des participants. Mais ils ont surtout l'intérêt de répondre aux exigences pratiques des organisateurs. Les caractéristiques de ces friches, qui renvoient à leurs fonctions antérieures, les rendent souvent à la fois accessibles et relativement cachées, à l'écart des habitations.

Leur absence de fonction actuelle les rend plus aisément appropriables (par la location ou le squat).

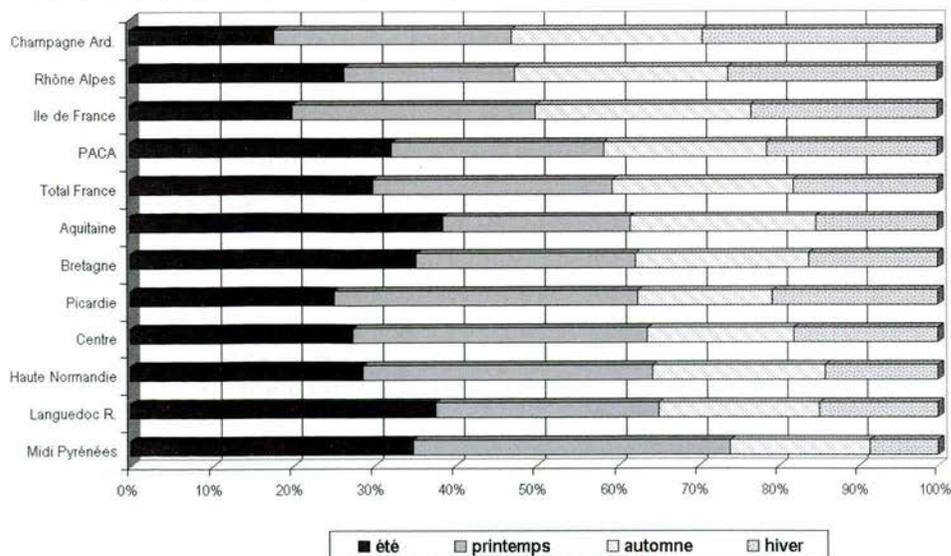
La régularité des critères guidant le choix des lieux ne débouche pas sur le choix des mêmes types de sites suivant les régions. Ceux-ci varient en fonction de la nature de l'offre territoriale (i.e. des types d'espaces à la fois cachés, accessibles et esthétiquement marqués). Dans les régions industrielles (principalement du Nord et de l'Est de la France), les friches industrielles sont privilégiées. Dans les régions du Sud et du Massif Central, l'investissement d'espaces naturels est plus fréquent. Ceci se traduit dans la saisonnalité des fêtes. Dans les régions marquées par un climat élément, les fêtes se déroulent fréquemment à l'extérieur et sont donc moins fréquentes pendant l'hiver. Dans les régions les plus industrielles et urbanisées, les *raves* ont plus souvent lieu dans des espaces couverts, ce qui les rend moins sensibles aux variations saisonnières.

Les véhicules : des espaces de la rave

Du fait de sa géographie et de sa temporalité, la *rave* exige de longs déplacements en automobile pour des participants dont seule une minorité vient de l'immédiate proximité. Les véhicules des participants ne sont pas de simples moyens de transport permettant d'accéder et de repartir de la fête : revêtant des fonctions particulières tout au long de la *rave*, les véhicules (automobiles, mais aussi minibus et camionnettes) constituent des espaces de la fête.

Il n'a pas été possible de réaliser, comme nous l'espérons, une enquête par questionnaire pendant le temps de la fête³⁹. Nous avons donc tenté d'identifier l'origine des participants à partir des plaques d'immatriculation des véhicules stationnés à proximité du lieu de la fête.

Saisonnalité des *free parties* organisées en 2001-2002 (recensement partiel)



39 Du fait du contexte déjà présenté, le simple fait de prendre un contact pendant une fête en vue d'un entretien individuel ultérieur était regardé avec méfiance.

Cette approche n'est pas d'une grande fiabilité, renseignant au mieux sur le département d'origine du propriétaire du véhicule (dont rien ne dit qu'il en est bien le conducteur et ne renseigne que de manière aléatoire sur l'origine des passagers). Le relevé systématique de plusieurs centaines de plaques d'immatriculation dans une même fête ne fait pas disparaître ces biais, mais apporte malgré tout une indication grossière du rayonnement des événements festifs ainsi considérés.

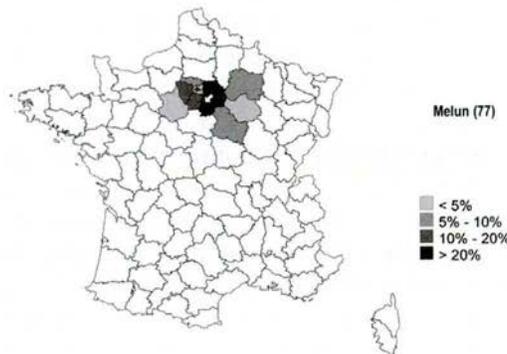
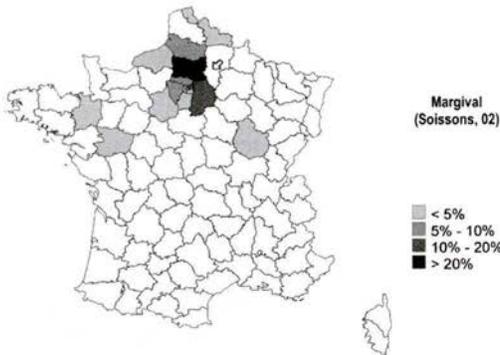
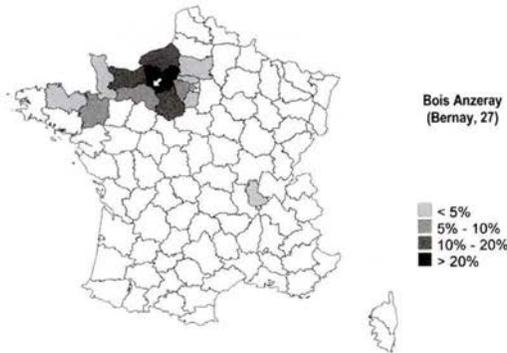
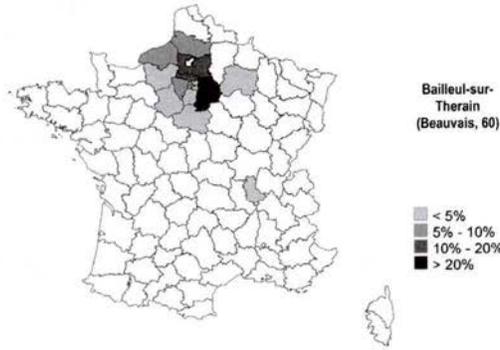
Comme l'illustrent les cartes qui suivent, l'attractivité des raves s'opère sur de vastes territoires, couvrant fréquemment plusieurs régions. L'intensité de cette attractivité apparaît relativement déliée d'une simple logique de proximité : au cours de nos observations, le département où se tenait la rave ne fournissait jamais le tiers des voitures présentes. À plusieurs reprises, on a pu noter que le département fournissant les plus gros bataillons n'était pas celui dans lequel nous nous trouvions, mais un autre (parfois distant) qui s'est avéré être celui d'origine des organisateurs.

Toutes les fêtes techno ne rayonnent pas sur des périmètres aussi étendus. On ne peut cependant assimiler cette attractivité aux seules *free parties* clandestines (ce qui pourrait s'expliquer par la faiblesse de l'offre, par comparaison aux fêtes légales).

Si le rayonnement des différentes raves dépend de multiples facteurs dont en premier lieu la renommée des organisateurs (structure établie ou *sound system*) et du plateau* de DJs invités à mixer*, tous les événements techno ont en commun d'attirer leur public depuis des territoires lointains, et donc de les engager dans de longs trajets en voiture. Les événements les plus exceptionnels (teknivals notamment) rayonnent à l'échelle nationale (et même au-delà), nécessitant pour nombre de participants une journée de trajet. Le temps passé par les participants et les organisateurs des raves à se déplacer est donc important, représentant fréquemment le tiers du total de la sortie (temps consacré aux déplacements et temps passé sur le lieu de la fête).

« Allez, on commence par le début, je bouge de Châteauroux vers 13 h, petit arrêt à Tours histoire de prévoir un peu de quoi survivre pour le week-end et direction Rennes, je dois passer prendre un pote à 18 h rendez-vous avec d'autres à 18 h 30 dans un chtit patelin à coté de Rennes... Bon, évidemment, quelques changements de programmes font que j'avais me paumer dans Rennes, résultat, on s'retrouvera pas avant 20 h, petite attente pour nos potes à Verne qui nous ont attendus pendant 1 h 30... hum... désolé... :-). Enfin, on est tous là (ou presque, parce qu'on attends d'autres potes avec 8 kilos de sons, mais bon, étant parti de Quimper à 19 h, on les attendra à Plélan...). Derniers préparatifs et hop, parti, on arrive à Plélan sur les coups de 21 h. Le parking de la zone artisanal est déjà pas mal rempli, ambiance trankilou, retrouvailles, normal, normal, le wik commence bien. Après l'arrivée d'un ou deux gros convois (commence a y avoir pas mal de monde dans Plélan... le parking déborde carrément) tout le monde bouge (il doit être qq chose comme 22 h 45 - 23 h) direction Campénéac. Légère anarchie au départ du convoi de Plélan, mais bon, total maîtrise, au final tout se passe assez rapidement (comparé à certaines fois... :-)), par contre, gros embouteillage en arrivant sur le site, boarf... on attends patiemment que tout ça

Origine des véhicules des participants



s'écoule, on fait du 50m/h, on a tout le wik pour s'amuser, j'profite pour récupérer un peu de mes dix heures au volant et je tape un chtit coma... Le son qu'on attendait sur le parking est arrivé avant nous sur le site et ils sont déjà en train d'installer... bon, bah, on arrive, on arrive... :-). Au final on se pose sur le site sur les coups de 1 h 30 - 2 h, les sons se posent, tout s'organise rapidement et à peine 1 h après le premier son démarre puis un deuxième (le son de 8 kilos qu'on attendait depuis 20 h... :-)), le coup d'envoi du tekos est donné !!! »

(récit du teknival du 15-03-2002 recueilli sur une *mailing list*)

« Départ vers 23 h vendredi pour Rennes. On ne connaît personne qui est sur place mais l'info confirme le tékos c'est parti on trouvera. Arrivés vers 3 h on se met sur une aire de repos pour réessayer l'info toujours rien, on décide d'attendre un peu voir si il n'y a pas de teuffeurs qui passent par là, vers 4 h une voiture 75 s'arrête ; des teuffeurs qui nous disent que le tékos est vers Paimpont, c'est parti... Arrivés à Paimpont quelques teuffeurs qui tourment depuis 1 heure ils connaissent l'endroit Campénéac mais ne savent pas comment y aller. Arrivés sur place, on se gare et le soleil qui se lève déjà !!! »

(récit du teknival du 15-03-2002 recueilli sur une *mailing list*)

Il arrive même relativement fréquemment que la sortie en rave se limite à un temps d'errance en voiture, à la recherche d'une fête qui ne sera jamais trouvée (du fait de mauvaises indications, de l'annulation impromptue de la rave ou des péripéties qui émailleront le trajet).

« Bon déjà, j'me suis fais planté deux fois par des potes avant d'en retrouver sur le parking de l'Intermarché à Vendome, de là, on bouge sur Blois en ce disant qu'on appellera l'info là-bas. On arrive sur Blois sur les coup de minuit, et là l'info est tombé. Après avoir retenté le rencard sur le parking de carouf à Saran, le point de rencontre à bougé à l'Atac d'Angerville. Là-bas, personne. Une heure d'attente. Vénère. Une soirée à se peler le cul pour rien ».

(récit d'une *free party* recueilli sur une *mailing list*)

« Moi aussi je suis dégoûté, je suis parti avec le convoi de Porte d'Orléans vers minuit pour se retrouver 2 h 30 plus tard perdu ds la campagne près de Chartres, on était une trentaine de voiture et personnes ne savait ou etais le teuf, et tjrs le même message sur l'infoline « rendez vs Porte d'Orléans conclusion 55 fr. de péage et 150 balles d'essence pour rien en fait, elle etais ou cette teuf si elle existait ? »

(récit d'une *free party* recueilli sur un forum de discussion)

« Je rentre chez moi vendredi aprèm, qq préparations et hop, j'avais squatter chez des potes au Mans avant de bouger. On se décide à bouger dès que l'info tombe, il est un truc genre 4h30 du mat', bon là, forcément, pas d'chance, on se fait serrer au moment de partir... au final rien de grave. On est parti vers Compiègne, la route se passe sans prob mais c'est vers 7 h du mat' que l'inquiétude grimpe suite à qq appel telephonique du genre "Ouais, on est sur le parking, c la galère, apparemment y a rien...", "fait demi tour, c mort, y a plus de

son..." Bon de tte façon, après avoir fait 350 bornes, on va au moins retrouver nos potes ki attendent sur le parking ! Arrivé sur le parking du mutant, effectivement, y a pas énorme de monde, mais suffisamment pour délirer entre potes acharnés ! Bon, la matinée se passe tranquilou, vers 10 h 30, les schmits commencent à arriver en force et kom de tte façon un convoi part vers une chtite teuf, on se fait pas attendre pour s'arracher vite fait du parking ! On bouge, on attend un pote, résultat, on se retrouve à la fin du convoi, d'autres potes qui étaient venu du Mans avec nous sont à l'avant du convoi, c'est toujours ça. Après 1 chtit km, le convoi s'est explosé au milieu résultat on se retrouve à 7 bagnoles et 2 camtar à squater à l'entrée de Compiègne en attendant de pouvoir joindre ceux qui sont devant (parce que forcément, fallait qu'ils choisissent ce moment là pour tomber en rade de batterie... normal...). Bref, sur les coups de 11 h 30 - 12 h, on décide de tous bouger et de se trouver un chtit coin tranquil dans la campagne. ½ heure après, c chose faite, à 5 bornes au nord de Compiègne on s'est trouvé un champ bien isolé et bien trankil, au soleil et tout, excellent pour taper le squat. Un peu de son ki sort des bagnoles, bon délire ! Enfin, vers 13 h 30, on me rappelle et on m'indique l'endroit, hop, direction Saintine, arrivé sur Saintine, par contre, un peu galère... trop de temps pour trouver l'endroit, on commençait à en avoir un peu marre, à être bien mort et bien explosé... Bon, au final, vers 16 h 30 - 17 h, on trouve la teuf, tout ça pour nous entendre dire "Le son vient de coupé" ... »

(récit d'une free party recueilli sur un forum de discussion)

Le temps passé en voiture ne se limite pas à la seule durée du trajet. Les véhicules assurent des fonctions importantes tout au long de la *rave*, ce d'autant plus que cette dernière se prolongera au-delà dans la journée (voire sur plusieurs jours)⁴⁰. Au cœur de la nuit, alors que la fête bat son plein, on peut observer des petits groupes confortablement installés dans leur voiture, en pleine discussion au son de la techno qui sort de leur autoradio. En traversant au lever du jour les zones faisant office de parking, on remarque des silhouettes endormies dans de nombreux véhicules. Et tout au long de la fête, on note des mouvements constants entre l'espace festif et les voitures, dans lesquelles les participants viennent récupérer ce dont ils peuvent avoir besoin (vêtements, nourriture et boisson...).

Ces observations sont largement confirmées par les entretiens et les récits récupérés sur internet. Le véhicule apparaît toujours comme une ressource importante, permettant de se reposer, de se restaurer, de stocker ses effets personnels, de se donner rendez-vous, de se retrouver entre amis, de préparer et consommer au calme des psychotropes ou de se mettre à l'écart en cas de « mauvais trip » ... Au milieu de l'espace public qu'est la *rave*, l'automobile offre donc un repère à chacun et la possibilité d'un repli sur un espace semi-privé assurant les principales fonctions domestiques (sommeil, alimentation, stockage). Ce rôle est d'autant plus fort que la *rave* se tient à l'écart de tout lieu permet-

⁴⁰ Les *raves* commencent en général aux alentours d'une heure du matin, mais leur fin est très aléatoire. Sauf en cas d'incident technique (ou d'intervention des forces de l'ordre), ces fêtes ne s'arrêtent pas avant la fin de matinée. Il arrive même fréquemment qu'elles se prolongent jusqu'en fin d'après-midi, voir s'étalent sur plusieurs jours.

tant de faire des courses ou même de trouver de l'eau. Les simples participants rejoignent en cela, le temps d'une fête, le modèle de référence des *travellers*. Pour les uns comme pour les autres, le véhicule n'est pas qu'un moyen de locomotion permettant d'aller d'un point à un autre, mais un espace privé mobile permettant d'être chez soi partout⁴¹, d'être libre non seulement dans la mobilité mais aussi à l'arrêt.

Le véhicule devient de ce fait un élément majeur de distinction dans l'espace de la *rave*. Les véhicules symbolisant une vie communautaire autonome dans le mouvement (camions et bus aménagés) sont particulièrement valorisés, d'autant plus que leurs stigmates témoignent de la débrouillardise de leurs propriétaires et de l'authenticité d'un engagement qui s'inscrit dans la filiation de celui des *travellers*. Le *sound system* affirme aussi son identité à travers la « notoriété » de son véhicule. La présence de ces camions aménagés contribue aussi à renforcer l'attachement des participants aux valeurs associées au mouvement (liberté, autonomie, détournement et récupération).

À l'inverse, une voiture neuve confère à son conducteur un statut de « touriste ». On observe là une inversion des valeurs (qui est fréquente dans le milieu de la *free party*) : les véhicules constituent bien des signes de la situation sociale de leur propriétaire, mais ce sont ceux qui symbolisent le dénuement qui sont les plus prisés.

Dans les *free parties* et plus encore dans les *teknivals*, le rôle des véhicules ne se limite pas à cette double fonction privée et symbolique. Les véhicules (voitures, estafettes, camionnettes, autobus, roulottes, semi-remorques aménagés, fourgons de location, ambulances, camions d'associations de réduction des risques) occupent largement l'espace festif. Dans les *free parties* comme dans les *raves* légales, la vision de longues files de voitures stationnées sur les bas-côtés de la route menant au lieu de la fête signale aux nouveaux arrivants qu'ils entrent dans le périmètre de l'espace festif. Les véhicules sont donc des outils de l'appropriation du lieu, qui dressent une sorte de frontière (fluctuante) entre l'espace de la fête et l'extérieur.

La disposition des véhicules délimite par ailleurs les sous-espaces de la fête et leur fonction. Ils y sont utilisés comme des éléments de structuration de l'espace festif (délimitation du *dance floor*, constitution de frontières entre l'espace investi par les danseurs et ceux réservé aux organisateurs, ou entre différents sons)⁴², comme l'illustre les photos et le schéma suivant.

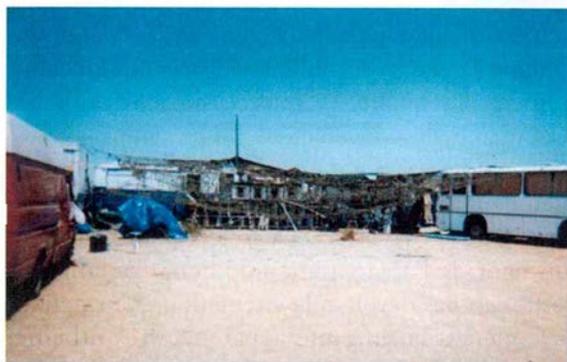
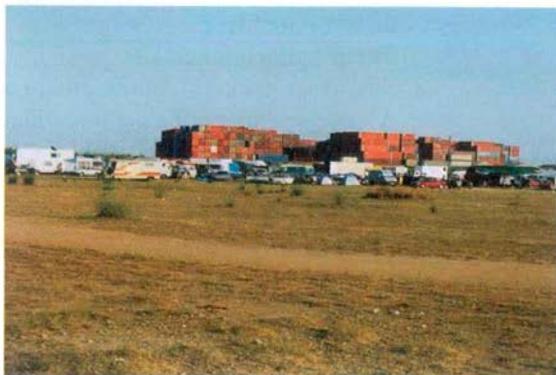
41 Urry J., « Inhabiting the Car », Communication à la Conférence Internationale de l'UNESCO, Universidade Candido Mendes. Rio de Janeiro, Mai 2000.

42 Pour de plus longs développements sur l'organisation spatiale de la *rave*, se reporter à Epstein R., Fontaine A., Gaillot M., *op. cit.*



Abords d'une *free party* en Bretagne

Abords d'une *free party* en Espagne

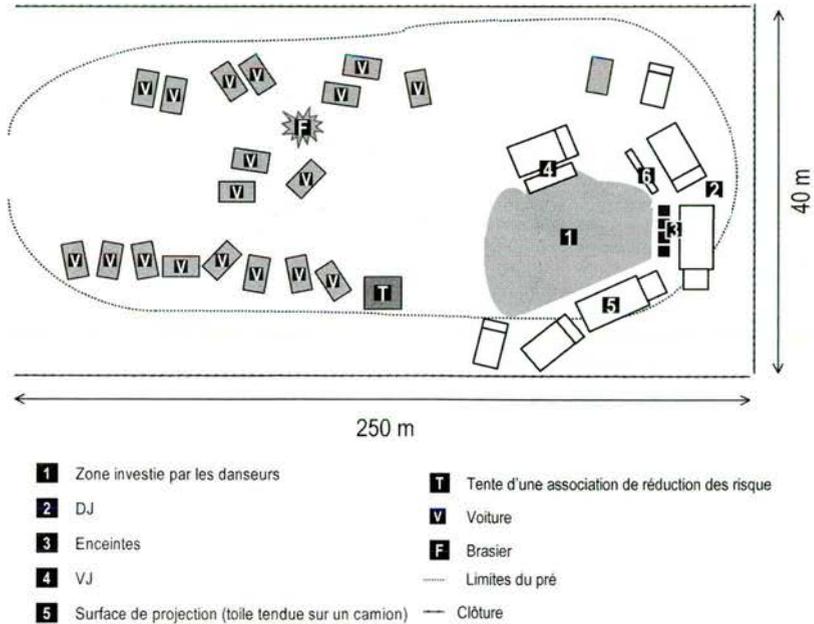


Dance Floor d'une *free party* du sud de la France

Dance Floor d'une *free party* du centre de la France



La Barre-en-Ouche (28) – rave clandestine dans un pré



Dans le cas des teknivals, regroupant pendant plusieurs jours des dizaines de milliers de participants, les véhicules finissent par dessiner une sorte de ville éphémère, ou tout du moins un chaos urbain dans lequel émergent des centres (les sons) et une périphérie, elle-même divisée en de multiples espaces aux fonctions spécialisées (résidentiel, commercial, sanitaire...). Tous ces espaces sont reliés par des axes de circulation, eux-mêmes dessinés en creux par les voitures.

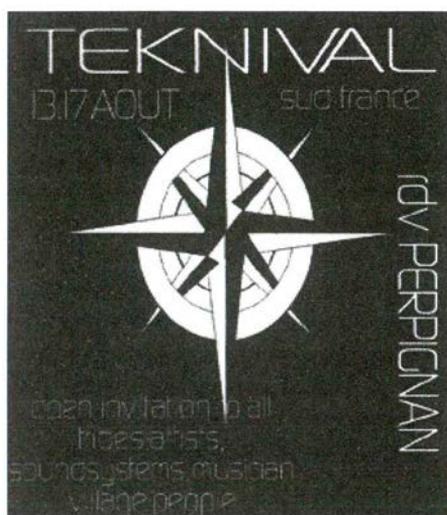
Enfin, on peut souligner que cette présence massive et relativement anarchique des voitures sur le lieu de la fête fait partie intégrante de l'esthétique de la rave (tout particulièrement de la *free party*). La concentration de véhicules fonctionne comme un signe de l'appropriation du lieu, d'autant plus fortement que l'espace investi n'est pas dévolu à la circulation et au stationnement automobile. Ceci confère à la rave une apparence très urbaine, même lorsqu'elle a lieu dans un espace qui ne l'est pas (site naturel exceptionnel, forêt, champ, carrière...). Les camions sont des composantes du décor de la fête, soit par leur simple présence, soit comme supports pour la décoration (accrochage de toiles, projections de créations vidéo)⁴³.

L'organisation collective du déplacement automobile

La rave génère des déplacements longs et parfois massifs, qui s'opèrent essentiellement par le biais de véhicules individuels. Le non recours aux transports

⁴³ Pour une représentation plus concrète du rôle joué par les véhicules dans l'esthétique et la mise en scène de l'espace festifs, se reporter aux remarquables travaux photographiques de Wilfrid Esteve (Esteve W., 3672, *La free story*, Trouble Fête, 2001).

Flyers (free parties)



36737575*1 130300

collectifs (du fait de la temporalité et de la géographie du phénomène) n'exclue cependant pas une organisation collective des mobilités. Cette dimension collective ou – pour être plus exact – communautaire de la mobilité s'observe notamment dans la préparation du déplacement, dans les interactions entre participants au cours de celui-ci et dans les dispositifs mis en place par les groupes de participants et les organisateurs pour réduire les risques routiers.

Des mobilités virtuelles qui préparent les mobilités corporelles

Aller en *rave* se décide rarement au dernier moment. Cette sortie en fête se prépare à l'avance au sein de petits groupes d'amis. L'accès à la *rave* suppose systématiquement une recherche d'information préalable. On peut, à la suite de J. Urry, regarder ces démarches mobilisant divers réseaux sociaux et techniques, comme des déplacements virtuels. Examiner l'organisation des déplacements vers les *raves* et leur préparation conduit à souligner la forte intrication entre voyage virtuel et physique. Les *raves* viennent alors parfaitement illustrer la thèse développée par J. Urry : loin de s'opposer ou de se substituer aux déplacements corporels (et tout particulièrement à l'usage de l'automobile), les déplacements virtuels (ce qu'il nomme « *weightless mobility* », correspondant à la fois aux « voyages imaginaires » et à la circulation dans le cyberspace) viennent les compléter et les renforcer, en suscitant et stimulant le désir de déplacements corporels ou, plus simplement, en préparant ces derniers.

Aller en *rave* suppose donc non seulement une recherche d'information préalable, mais aussi parfois de faire le choix entre plusieurs fêtes sur la base de ces informations parcellaires. Cette information est aujourd'hui largement diffusée par le biais de sites internet ou de listes de diffusion spécialisées, mais c'est là une évolution très récente. Le *flyer* demeure encore le canal privilégié de promotion des *raves*. Le caractère clandestin, voire illégal, des *raves* leur interdisant le recours à la radio et à la presse musicale, leurs organisateurs ont dû inventer de nouveaux moyens de communication. L'utilisation du prospectus (*flyer*) s'imposa, du fait de son faible coût. Les outils nécessaires pour concevoir et reproduire un *flyer* se limitent à un ordinateur personnel (voire à de simples feutres) et une photocopieuse. Leur mode de distribution est tout aussi rustique, puisqu'ils sont simplement déposés en paquets dans quelques points névralgiques des circuits culturels et festifs urbains (dans des magasins spécialisés ou au cours d'autres *raves*). La circulation des *flyers* depuis ces dépôts est ensuite assurée par le public lui-même, par le biais de photocopies ou sur le mode du bouche-à-oreille. Le succès de cet outil permettant de toucher un public ciblé partageant des goûts communs (approche qui a été « théorisée » sous le nom de « *marketing viral* »)⁴⁴ a été tel qu'il est désormais utilisé par l'ensemble des segments de la scène musicale et festive, des clubs les plus huppés jusqu'aux rassemblements les plus marginaux.

Le *flyer* annonce la *rave*, mais ne fournit que peu d'informations sur cette dernière. Les éléments graphiques prédominent, s'inspirant de registres variables suivant les fêtes (industriel, technologique, révolutionnaire, mystique, psychédé-

⁴⁴ Stratégie consistant à encourager les individus à relayer un message marketing en direction de leurs proches, qui vise à asseoir la crédibilité du message et à générer une croissance exponentielle de sa diffusion.

lique, mathématique...). Soigné ou, à l'inverse, volontairement négligé voire illisible, ce graphisme vise à éveiller et à faire écho à l'imaginaire des destinataires. Les *flyers* sont particulièrement dépouillés dans le cas des *free parties*. Il s'agit souvent de petits formats, photocopiés et découpés à la main. Le texte se réduit au nom du *sound system*, à la puissance sonore mobilisée (exprimée en kw), à la date de la fête et au code de l'*infoline* qui permettra d'obtenir plus d'informations le soir même. Ces indications sont souvent complétées par le nom de la fête (« *Birthday party* », « *Fuck* », « *Vache folle* », « *Solstice* » ...) ou un message court (« *Fuck Mariani* », « *Free Party's not dead* », « *Respect nature* », « *Techno is free, so are we* », « *Respectez la nature, ne sautez pas des falaises* », « *Tenue non correcte exigée. Attention : peinture fraîche. Donation 10 F free pour les fous* », « *PAF : le chien* », « *Be here or fuck U* »).

Il arrive enfin que des indications soient données quant au lieu de la fête (région ou département, distance de Paris, intérieur/extérieur...), mais sa localisation précise et le trajet ne sont révélés qu'au dernier moment sur l'*infoline*, ceci afin de maintenir le mystère (et stimuler ainsi l'imagination des participants) mais surtout pour limiter les risques d'intervention policière. Par ces informations parcellaires, le *flyer* installe l'univers de la *free party*, annonçant une fête organisée de manière clandestine et précaire, avec les moyens du bord (« à l'arrache »)*, exigeant ainsi des efforts de la part des participants, qui devront être prêts à « galérer » pour y accéder.

Les *raves* officielles n'ont pas besoin de prendre autant de précautions et peuvent être annoncées de manière plus précise. D'autres canaux de promotion sont parfois utilisés pour certains grands événements, dont la rentabilité suppose l'accueil de milliers de participants et donc une diffusion large de l'information. Mais dans la majeure partie des cas, la promotion de la fête s'opère toujours par le biais de *flyers* (et de sites internet spécialisés). Ces *flyers* sont de nettement meilleure qualité (grands formats sur papier glacé, impression couleur, quand les *flyers* des *free parties* sont photocopiés en noir et blanc). Leur conception est réalisée par des graphistes professionnels, dont certains sont particulièrement renommés.

Le nom de l'organisateur et de la soirée, des *DJs* (ainsi que leur label d'appartenance) et du décorateur sont toujours présents, auxquels s'ajoutent des messages courts⁴⁵ :

- éléments relatifs au dispositif de sécurité ou de filtrage mis en place : « *Right of admission reserved* », « *Maximum confort and security* », « *Strict selection at the door* », « *Interdit aux moins de 18 ans* », « *Fouille obligatoire* », « *Parking éclairé et surveillé* », « *Strictly private garden party* » ;
- promotion du dispositif technique mis en place, que ce soit la sono (« *Turbo sound* », « *XXL powerful sound system* »), la décoration ou les lumières (« *Special light show* », « *Mega fluo déco by...* », « *Strobos - smoke machine - clean toilets* », « *Killing lights effects* », « *Déco et vision psychédélique* ») ;

⁴⁵ Toutes les citations qui suivent, comme celles qui précèdent pour les *free parties*, sont tirées de *flyers* de *raves* recueillis à Paris ces dernières années.

Flyers (raves officielles)

20000 watts sound system

DJ SHAKE
(Montreal)

Cracheurs & Jongleurs X-TREM
ÉCRAN GEANT IANOO
PSY DECO by Freshkidal ZAAG
Big SECU

DJ RASHKA
(RED TRIBE-PARIS)

P.A.F : 10 € (Pt Dej free)
Infoline : 0690633972

CUL DE SAC

WARM UP :
Brice (Little freeman)

INSECTOÏDE

LE SAMEDI 8 FEVRIER

Rendez-vous à 22h Porte de St-Cloud
Pass : 15 Euros.

LIEU INEDIT ! Et pour les plus coriaces , After sur place !!!

MYSTIKS GIRLS
PRESENT

CHRYSAULPE VIBES

Samedi 13 mai 2000

PRIVATE OPEN AIR PARTY
SONS OF THE MIDDLEVAL MEDIT

RDY Pte de CHARENTON
De 22h00 à 01h00

PROFIT :
102 power teuffeurs

FRIENDLY SECURITY
No Drugs, Love your Brain

**KAB YUM
SHELIAK
LESTAT
MATT
SAIPU**

RDY DE SON ET LUMIÈRE

Stands : 06.67.26.94.43

STYKADEUR DEPO BY MORGAN

– annonce de la présence éventuelle d'autres intervenants (association de réduction des risques, stands commerciaux, spectacle pyrotechnique, jongleurs, etc.).

Des messages supposés donner à voir l'esprit de la fête complètent parfois ces informations pratiques : « *Please no drugs* », « *En une Tribu unie nous voyagerons vers la Trance, dans ce temple d'amour, nous danserons comme un seul corps, un esprit, un cœur, que le voyage commence... Enfant d'internet et du multimédia, retrouvons nous tous ensemble dans une Furie électro grinçante, puissante et sans fioritures...* », « *Save Tibet. Offrande : 100 frs. Pré-offrande : 70 frs. 10 % des préventes seront versées aux réfugiés tibétains en Inde* », « *Le paysage musical français sera maintenant exploré lors de nos soirées à travers les nouveaux artistes compositeurs qui seront les révélations de demain...* », « *Terriens, ravers androïdiens... Nous vous parlons du noyau intergalactique. Le temps si longtemps attendu de votre réveil est maintenant arrivé et il est l'heure de sortir de votre long sommeil et de vous rappeler qui vous êtes... En passant par vos cœurs nous éveillerons votre divinité...* »

Enfin, les *flyers* des *raves* légales fournissent des indications souvent précises sur la nature du lieu de la fête (château, parc, chapiteau...) ou de son environnement (en bordure d'un lac par exemple). Ces indications sont renforcées par le graphisme du *flyer*, qui met fréquemment en scène le cadre de la fête. À cela s'ajoutent des éléments géographiques (« 25 km à l'Est de Paris », « 30' de Paris », « Sud-Essonne » ...). Mais, tout comme pour les *free parties*, l'emplacement exact de la fête et le trajet à suivre pour l'atteindre ne sont qu'exceptionnellement révélés à l'avance. Là-encore, l'information n'est donnée que par le biais d'une *infoline* ou d'un nouveau *flyer* remis en main propre le soir même à un point de rendez-vous aux portes de Paris.

L'absence de certaines informations sur les *flyers* (dans sa version papier ou sa reproduction numérique sur des sites web) peut s'expliquer par des raisons contingentes dans le cas des *free parties* (limiter les risques d'intervention policière). Mais cette explication est insuffisante, les indications géographiques (localisation ou trajet) étant quasi-systématiquement absentes, quel que soit le type de *rave* considéré. Plus sûrement, ce mystère entretenu sur le lieu de la fête s'accompagne d'informations encourageant l'imagination des participants – le graphisme, le nom de la fête, les indications sur le site et les intervenants servent alors à installer un univers – dont l'objectif est de stimuler un désir de participation, nécessaire pour s'engager dans de longs déplacements nocturnes.

Cette fonction apparaît avec évidence sur le réseau internet, qui a vu fleurir les sites d'archives et d'échange de *flyers*⁴⁶. S'ils suscitent ainsi un engouement fétichiste, les *flyers* ont avant tout une fonction utilitaire. Les *flyers* sont en effet recherchés pour les informations de base qu'ils fournissent et qui sont nécessaires pour accéder à la fête : la date et plus encore le code de l'*infoline* associée à la *rave*. Au cours de l'année 2002, on a d'ailleurs pu noter qu'un

46 Voir par exemple les sites :

<http://www.raveflyers.co.uk/links.htm>

<http://www.hyperreal.org/raves/database>

certain nombre de *free parties* ne s'accompagnaient plus de *flyers*, leur promotion se limitant à la diffusion d'un code d'*infoline* sur des listes de diffusion internet (ou sur des sites web dont l'accès était restreint par un mot de passe). Jusqu'aux dernières heures précédant le début de la fête, le message distribué sur l'*infoline* se limite à la seule confirmation des informations du *flyer* (ou à l'annonce de l'annulation de l'événement), incitant ainsi les participants à rappeler régulièrement jusqu'à ce que des indications plus précises soient mises en ligne. Ce n'est que tard dans la nuit (entre 23 h et 1 h) que de nouveaux renseignements sont divulgués par la boîte vocale.

La technique ainsi utilisée pour fournir les indications permettant de rejoindre la fête présente un triple intérêt pour les organisateurs : un coût quasi-nul (l'ouverture d'une boîte vocale est gratuite, le service étant rémunéré par les appels surtaxés), une grande souplesse d'utilisation (les organisateurs peuvent à tout moment rappeler la boîte vocale pour changer le message diffusé), un dispositif de filtrage qui limite l'accès à l'information aux seuls détenteurs d'un code secret à sept chiffres.

L'usage de ces boîtes vocale génère dans le même temps une contrainte : le message diffusé ne peut excéder une minute. En conséquence, les indications fournies par les *infolines* sont souvent sommaires... et parfois difficilement compréhensibles (notamment lorsque le message a été laissé depuis un téléphone portable dans une zone mal couverte).

Une trentaine de messages d'*infolines* ont été recueillis au cours des enquêtes. Leur trame est toujours la même : ils commencent par un signal de départ (« Pour la fête X, c'est parti »), suivi de la description du trajet depuis Paris jusqu'au lieu de la *rave* ou jusqu'à un point de rendez-vous à proximité (parking de supermarché) pour finir par des informations sommaires sur la fête (type de lieu et de musique).

« Pour la teuf Dékalé, c'est parti. De Paris, A13 direction Rouen, puis N15 direction Dieppe. 10 bornes après, sortie Damartin. Vous prenez la direction Damartin centre puis Saint-Pierre. Juste avant la sortie Saint-Pierre, sur votre droite, il y a les entrepôts des anciens abattoirs. Vous pouvez pas les louper. Ça va péter. On est en train de poser, ca le fait ».

(Infoline d'une free party)

« C'est parti. Donc pour la teuf alors de Paris vous prenez la nationale 7 direction Montargis. Rendez-vous à l'Intermarché de Briard. Pour ceux qui viennent d'Orléans, vous prenez la N60 direction Gien et pareil rendez-vous à Briard, Intermarché. On fait des navettes à minuit, une heure et deux heures. Faites gaffe sur la route. À tout de suite ».

(Infoline d'une free party)

« Donc pour la teuf TNT Infernal c'est parti. De Paris, prendre la N20 en direction d'Étampes. Sortir à Arpajon en direction de Dourdon. Rendez-vous à l'Intermarché de Dourdan. On vient vous chercher à l'Inter. Il y a du gros son. À tout de suite, bonne route ».

(Infoline d'une free party)

Les échanges dans le mouvement

La mobilité corporelle générée par les *raves* s'appuie donc sur une phase préalable de préparation mobilisant fortement les outils des technologies de l'information et de la communication (boîtes vocales, téléphones portables, réseau Internet). Cette articulation entre les outils de l'automobilité⁴⁷ et ceux de la mobilité virtuelle ne se limite pas à la préparation du mouvement ; elle se prolonge dans le mouvement lui-même qui donne lieu à de multiples échanges et rencontres venant amorcer la fête.

Du fait de l'imprécision des indications fournies par la boîte vocale, la recherche du lieu de la *rave* est souvent longue et erratique. Les téléphones portables permettent cependant de rappeler l'*infoline* pour vérifier les renseignements, mais aussi de joindre des amis (présents sur le lieu de la *rave* ou eux aussi en route) pour rechercher des informations complémentaires.

Ce guidage à distance se prolonge et évolue à l'approche du lieu de la fête. Les véhicules à la recherche de celle-ci se croisent. L'apparence des passagers, le son de la techno diffusé par les autoradios ne laissent pas de doutes quant à la destination des uns et des autres. Ces rencontres rassurent, la concentration de véhicules de participants signalant que l'arrivée est proche. Les informations s'échangent de voiture à voiture et débouchent sur l'organisation de convois.

Les échanges se prolongent sur les points de rendez-vous donnés par les organisateurs. Une fois arrivé sur le parking indiqué, il faut en effet attendre qu'une voiture des organisateurs vienne pour qu'un convoi s'engage vers la fête. Sur ce point de regroupement, des discussions s'amorcent, des contacts se nouent. L'arrivée en *rave* est pour bientôt et l'excitation des participants est à son comble. Il s'agit là d'une ultime attente venant conclure un long trajet sur fond de musique techno. Cette mise en condition s'est opérée tout au long du déplacement, qui est à bien des égards moins un préalable à la fête qu'une anticipation de celle-ci pour les passagers.

« J'ai squatté la voiture d'un pote. On était cinq dans sa Fiat. On s'est traînés, deux heures et demi pour faire 150 km. Mais c'était cool. Comme ça, j'ai bien fait connaissance avec les potes de Ben [le conducteur]. Il y avait un des mecs que j'avais déjà croisé dans une teuf des teknocrates. [...] Il y a toujours des trucs à se raconter et puis on avait amené nos petites cassettes, il y a des buz qui ont tourné. Dans la caisse, c'était déjà un peu la teuf. À la fin j'étais content d'arriver, mais c'est vraiment pas relou... »

(homme, 28 ans, sans emploi)

« Quand je vais en teuf, c'est généralement en voiture ou en camion. [...] J'y vais jamais en scooter car j'y vais avec du monde de toute manière. J'y vais soit avec les DJs qui jouent ou avec les gens qui savent qu'y a du bon son, en général pas au hasard. J'y vais avec des gens que j'aime et qui aiment faire la fête. Je choisis les personnes avec qui je vais en teuf car je sais qu'avec eux je vais faire la teuf ; autrement

⁴⁷ Urry J., *op. cit.*

tu peux faire quelque chose dans la teuf et tu seras quand même avec tes potes, mais c'est pas pour faire la teuf. C'est une autre vision. Sinon, si tu fais rien dans la teuf, tu reste pas longtemps, tu rencontre des gens, tu prends un truc, tu fais le bar, le dance-floor et voilà t'as vite fait le tour. Mais bon, en même temps on arrive tard en teuf, le temps de rassembler toutes les troupes, tous les bidules et les machins, le temps de trouver la teuf, on arrive vers 2 ou 3 heures du matin. T'arrives, tu t'installes, tu cherches un truc, tu parles avec machin, c'est vite 4 - 5 heure du mat. En fait, ça passe vite et tu repars le lendemain matin vers 8 - 9 heures. »

(femme, 27 ans, animatrice dans un centre multimédia)

« Alors hop, la caisse, des potes et c'est parti pour 500 bornes. Le trajet est long et relou, mais on se prend quelques chomps histoire de faire passer le temps. À peine arriver dans le centre de Carhaix, on tombe sur un convoi de ouf, plein de camions et une bonne dose de caisses, ça tournicote dans tous les sens, et une voie semble être prisee : elle nous mène à un barrage d'agriculteurs, harcelés par les teufeurs déjà présents ».

(récit du Teknival en marge des Vieilles charrues 2002, recueilli sur un forum de discussion)

Même si la pratique est moins fréquente que par le passé, ces rassemblements à proximité de la fête peuvent être précédés d'autres rassemblements à distance, aux portes de Paris⁴⁸. Ces rendez-vous parisiens permettent, outre la communication des renseignements relatifs au trajet, l'organisation du covoiturage. Ceux qui ne disposent pas de voiture font alors le tour des véhicules, à la recherche d'une place libre, parfois aidés en cela par les organisateurs. Rares sont alors ceux qui ne peuvent trouver de place (à l'aller comme au retour), tout comme sont rares les voitures qui font le trajet « à vide ». Au cours de nos observations, nous n'avons jamais vu de conducteur arriver en fête sans passer. Dans la très grande majorité des cas, les véhicules sont pleins.

« D'habitude je prends la caisse de mon frère, mais là il pouvait pas. J'étais bien chaud pour faire la tawa. Je me suis retrouvé Porte de Charenton. En cinq minutes j'avais trouvé une place. Jamais ça arriverait ailleurs qu'en rave ca. Tu commences la soirée en galère et deux heures plus tard, tu te retrouves coincé à l'arrière à côté de deux petites mignonnes. On s'est fait le trajet tranquillou. Bonne zique, bonne ambiance. J'ai fait tourner des pétards, histoire de remercier. J'ai filé un peu de thune pour le péage, normal. [...] Là-bas, j'ai retrouvé quelques potes que je connaissais, mais à la limite j'ai passé plus de temps avec eux [les passagers de la voiture]. Ils sont venus me voir quand ils partaient pour me proposer de me lâcher à Paname. Ça c'était vraiment vraiment cool ».

(homme, 19 ans, étudiant)

⁴⁸ Deux raisons sont mises en avant par les organisateurs des raves pour expliquer la disparition de cette pratique : la généralisation des téléphones portables, qui permet une diffusion plus simple des indications routières d'une part, la visibilité de ces rassemblements dans Paris, qui facilite l'accès à la fête de personnes dont la présence n'est pas désirée (forces de l'ordre, « racaille ») d'autre part.

La gestion collective des risques routiers

Dans les discours des participants, le déplacement vers la *rave* est moins présenté sous l'angle des risques que de l'incertitude. Si l'engagement dans de longs déplacements génère des craintes, celles-ci portent moins sur le trajet que sur l'arrivée : va-t-on trouver la *rave* ? La fête sera-t-elle à la hauteur des espérances ?

Le risque routier existe pourtant, comme pour tout trajet automobile nocturne. Ce risque est renforcé par plusieurs facteurs : la méconnaissance des routes empruntées, la fatigue, l'excitation qu'occasionne la perspective de la fête. La consommation d'alcool et de cannabis constitue un facteur de risque supplémentaire. Cependant, si les passagers consomment fréquemment de tels psychotropes sur la route, nombre d'interviewés ont souligné qu'ils demeuraient sobres pendant le trajet lorsqu'ils conduisaient. Pour les participants, la maîtrise des risques routiers est avant tout affaire de responsabilité individuelle. Il arrive cependant que ces risques soient pris en compte par les organisateurs, qui agrémentent les indications fournies sur l'*infoline* par des recommandations de prudence :

« Vous prenez la N20 jusqu'à Étampes. Vous sortez à Torfou. Après vous prenez direction Lardy et 200 mètres avant Lardy, il y a un petit chemin qui monte sur la gauche. Vous allez tout au bout tout au bout et faut tourner à droite et puis... on est là. Il y a trois sons qui pètent. Voilà. Bonne route. Faites gaffe ».

(Infoline d'une free party)

« Pour la 9 millimètres, de Paris, prenez l'A6 puis l'A77 direction Nevers et Montargis. Vous sortez sortie 34 Coulange-les-Nevers. À la sortie, vous prenez la direction Guerigny, ce sera sur la gauche. Vous faites 4 ou 5 km. Vous avancez à l'intérieur du Guerigny et au rond-point de la poste, vous prenez à gauche en direction des forges. Vous allez jusqu'aux forges et c'est là. Bonne soirée, attention sur la route. Et pour l'after, tenez vous au courant sur place ».*

(Infoline d'une free party)

Il arrive même que la boîte vocale attirent l'attention des conducteurs sur des dangers particuliers dans les derniers segments du trajet, à l'approche de la fête. *« De Paris, N3 direction Meaux. Arrivés à Meaux, D407 direction Chalons-Montmirail. Dans Montmirail, départementale 373 direction Cezannes. À 5 km, il y a un puit de pétrole. 1^{ère} à gauche après le puit de pétrole, continuer dans la descente. Attention, il y a des virages dangereux. Dans les virages dangereux, à l'épingle, prendre le chemin en face. À la fourche, c'est le chemin en bas à gauche. On en tout en haut ».*

(Infoline d'une free party)

À ces dispositifs mis en place par les organisateurs pour réduire les risques routiers à l'aller s'en ajoutent d'autres développés par les participants pour le retour. Alors que le risque routier est fort dans les retours de discothèque, il semble plus modéré en retour de *rave* du fait de la temporalité de cette forme festive. La durée de la *rave* conduit en effet les participants à ne repartir qu'une fois le jour levé. Plus encore, cette durée permet au conducteur de se reposer (et éventuel-

lement de récupérer de l'effet des psychotropes), dans la perspective du retour. Il arrive ainsi fréquemment qu'au sein d'un groupe, celui ou celle qui conduit quitte précocement la fête pour partir se reposer dans le véhicule.

« On était tous bien partis. Il restait deux ecsta, j'ai passé mon tour, sinon j'étais repartie jusqu'à midi. Quand j'ai eu mon coup de barre, j'ai dit bye bye et j'ai été me coucher dans la voiture. Ils m'ont réveillée vers 11 h. Je me suis fait tout le retour toute seule. La voiture, c'était un dortoir. Il n'y avait pas un bruit, sauf les ronflements ».

(femme, 30 ans, médecin)

Ce type d'organisation collective visant à réduire les risques routiers n'est pas systématique, loin s'en faut. Mais on peut souligner que si la consommation de psychotropes fait partie de la culture de la rave, celle-ci s'accompagne d'importants efforts de réduction des risques, rendus justement possible par la caractère ouvert de la consommation. Les actions de réduction des risques développées dans l'espace festif par diverses associations (*Médecins du Monde*, *Technoplus*, *Tipi, keep smiling...*) permettent une sensibilisation des participants aux divers risques liés à la consommation de psychotropes, dont les risques routiers⁴⁹. La réduction des risques ne se limite pas à ces interventions extérieures (ou issues du mouvement, dans une logique de santé communautaire) ; elle est avant tout l'affaire des usagers eux-mêmes, qui ont développés des savoirs qu'ils partagent au sein de leurs groupes de pairs⁵⁰. Contrairement à ce qu'ont mis en avant de nombreux journalistes au cours de l'année 2002, la rave n'est pas un espace dans lequel la prise de risques inconsidérés est véritablement valorisée. Plus sûrement, se développe dans la rave (et surtout la *free party*) une forme de contestation collective de l'autorité, mais qui reste largement sur le registre symbolique, par une mise en scène de la transgression. Ceci s'observe jusque dans les messages des *infolines*, dont certains tournaient en ridicule les forces de l'ordre en les prenant pour point de repère dans les trajets routiers.

« De Paris, prendre l'A1 direction Lille. Sortie Senlis, prendre la N17 Cambrai-Arras-Fleurines. À Fleurines, au premier feu, vous allez à gauche direction Verneuil en Halattes. Vous sortez du bled Fleurines. Vous allez toujours tout droit. Vous allez tomber sur des keufs qui vous disent 'non, non, c'est pas là'. Vous continuez 100 mètres dans les bois. Vous allez sur la gauche, il y a un chemin. Vous arrivez à une intersection, prenez sur la gauche. On est là. Sinon, vous vous posez là où il y a les keufs et vous finissez à pied ».

(*Infoline d'une free party*)

49 À titre d'illustration, un texte relatif au retour de fête, établi par une association de santé communautaire, est reproduit en annexe.

50 Pour de plus développements sur la gestion des risques liés aux psychotropes en milieu festif, voir Epstein R., Fontaine A., « De l'utilité des raves : consommation de psychotropes et action publique », *Mouvements*, n° 42, 2005. Fontaine A., Fontana C., Verchere C., Vischi R., « Pratiques et représentations émergentes dans le champ de l'usage de drogues en France », LIRESS, publication OFDT, février 2001.

« Attention teuf Psychotrope. De Montargis, prendre la N7 en direction Bourges – Nevers. Faire 14 km. Sur votre gauche, vous aurez un panneau “direction forêt 10 km”. Vous prenez cette route. Vous passez sous un sous-bois. À la sortie du sous-bois, à 100-200 mètres, il y a deux chemins : un d’herbe et un de terre. Vous prenez celui en terre. On est au bout. Il y a les flics, il y a pas de problème : vous passez, ils sont hyper sympas. Il y a du monde. À tout de suite ».

(*Infoline d’une free party*)

« Pour la Tekadonf cette nuit vous allez à Troyes dans l’Aube. Direction Chaumont par la N19. Après Lusigny, vous avez un panneau de pub... comment ça s’appelle... ah oui Gendarmerie. Vous continuez tout droit et à partir de ce panneau, c’est 1 km 8 et vous tombez sur un chemin. Vous vous garez dans le chemin et vous continuez à pînces, ça commence à s’embourber ».

(*Infoline d’une free party*)

Une expérience de rupture, qui apparente la rave à un voyage

La place centrale de la mobilité dans la rave, comme les modalités d’organisation des déplacements vers la rave ne peuvent se comprendre indépendamment de l’événement festif lui-même. Si les participants des raves sont prêts à s’engager dans de telles mobilités, c’est parce que celles-ci sont constitutives d’une expérience exceptionnelle, apparentant la rave à un voyage à la fois imaginaire et réel.

Une rupture spatio-temporelle⁵¹

L’expérience de la rave (et notamment la toute première), telle qu’elle est décrite par les personnes interrogées, est avant tout celle d’une rupture. L’ensemble des participants – et ce quel que soit le type de fête techno – vit dans la rave une expérience relativement commune, qui les réunit.

La rave constitue un espace-temps en rupture avec le reste de la vie sociale, dans lequel chacun perd ses repères et qui vient transcender une grande variété de situations et d’expériences individuelles. Elle permet aux danseurs de faire l’expérience brève d’un autre rapport au monde, qui bouleverse leur perception du temps, de l’espace, d’autrui et d’eux-mêmes, de leur corps et de leur identité. La rave implique une démesure, un dépassement physique (par la danse) et psychique (du fait de l’absorption de psychotropes, mais aussi des lumières et du volume sonore), des sensations fortes. Ceux qui s’y rendent y vont sans planifier précisément l’après, se laissant ainsi la possibilité de prolonger aussi longtemps que possible le temps de la fête. La musique et l’utilisation, par une partie des participants, de psychotropes, fait que plus que tout autre type de fête, les raves permettent de « partir », de « se lâcher », d’atteindre un état étranger aux données du quotidien.

« Partir, c’est... c’est le sentiment de ne plus être toi... Pour moi ça commence, je ferme les yeux. Je rentre dans la musique. Je me cale sur un son. Et je

⁵¹ Expression inspirée de celle utilisée par S. Queudrus, qui parle de « catapultage dans une autre dimension spatio-temporelle » (Queudrus S., « La free party, sociologie d’un vagabondage festif », *Quaderni*, n° 44, 2001).

me laisse aller. À partir de là, je suis... je ne suis plus qu'un élément dans un mouvement que je ne maîtrise pas ».

(femme, 28 ans, graphiste)

« On se donne de l'énergie, des vibrations positives, des sourires. C'est vraiment ça la transe Tu peux te lâcher sans que les mecs viennent te faire chier. On pourrait tous se croiser dans le métro, il n'y aurait pas un smile. Et moi la première ! Mais là, on est tous là pour partager la même chose ».

(femme, 20 ans, étudiante)

« [Ma première rave] c'était l'extase. Comme si d'un seul coup je découvrais... comment dire... une autre dimension. Ça m'a vachement ouvert les yeux. On vit dans un monde hyper-individualiste. Chacun sa merde, c'est ça le capitalisme... J'avais des potes transe, ils sont vachement barrés karma, gaia, tout ces trucs là. Moi mes parents avaient été babas cool donc je suis pas trop dans ces conneries. Mais là où ils ont raison, c'est que la teuf c'est un moment où tu comprends qu'on est juste programmés comme ça, parce que c'est l'intérêt du système. C'est le seul moment où t'es vraiment hors du système. C'est pour ça qu'ils veulent l'interdire ».

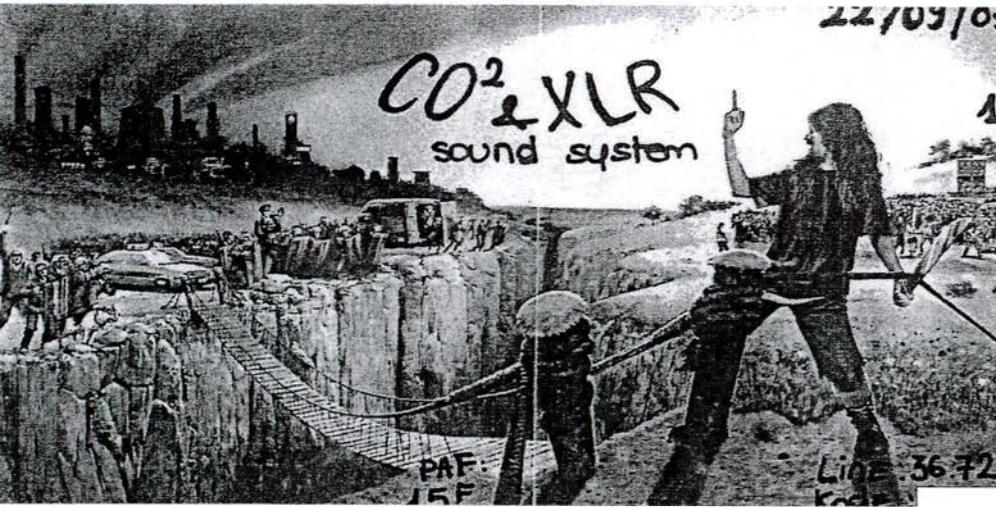
(homme, 19 ans, étudiant)

Au cœur de la fête, les échanges verbaux s'effacent, pour laisser place au règne des vibrations et de la danse. La musique techno apparaît comme un environnement sonore particulièrement propice à l'altération de la conscience. Elle se présente comme un flux sonore que les danseurs traversent par de multiples chemins, transportés par un son ou par un autre. Stridents, sombres, industriels ou planants, ils s'adressent directement au corps, qui devient un moyen d'expression privilégié. La danse établit une nouvelle forme de sociabilité qui repose sur un accord tacite autour du plaisir qu'elle procure. La prise de psychotropes, pour beaucoup de participants, ne fait que déclencher ou accentuer cette rupture recherchée avec le quotidien.

« Ce que j'aime, c'est la musique. La drogue, quand je vois tout ce qu'ils prennent, ça me fait bizarre. Moi, pour partir, j'ai pas besoin de ça. Je danse... c'est bizarre, ça commence, je me laisse glisser, je suis dedans. Dans ces moments, je lâche tout, j'oublie tout. Je suis dans les sons, tu vois, à moins que ce soit la musique qui est en moi. Ma copine elle a besoin de se défoncer pour rentrer vraiment dans le son. Elle prend ses trucs et c'est quand elle est bien partie que je la vois débouler. Là, on se retrouve vraiment dans la danse. Moi, de toute façon, je ne peux plus m'arrêter sauf quand j'ai trop mal aux jambes ».

(femme, 26 ans, graphiste)

Tous les moyens mis en œuvre dans l'organisation d'une rave visent à conditionner cette rupture avec le quotidien, avec la réalité ordinaire, avec la ville, ses normes et ses codes de conduite. Annoncée par les flyers (parfois très explicitement, comme dans le cas du flyer reproduit ci-dessous), cette rupture est mise en scène par ceux qui créent l'événement et recherchée par les partici-



pants pour qui la fête n'est réussie que si cette rupture est à la mesure de leur attente et de leur imaginaire.

Avant de se rendre en *rave* les participants se préparent psychologiquement à cette rupture : le secret et l'interdit qui entourent la *rave* y contribuent, tout comme le moment de la fête, la nuit, en opposition avec le temps socialement organisé, y est lui-même propice. Les *raves* sont en effet à contre-temps par rapport aux rythmes régissant la vie sociale, commençant au milieu de la nuit pour s'achever le lendemain après-midi ou le surlendemain.

Le déplacement joue un rôle très particulier dans la construction de ce sentiment de rupture. On part vers un « ailleurs » inconnu, sans savoir où le voyage finira, ni combien de temps il durera. Chacun commence, dans la voiture, à se projeter mentalement dans la fête. Le trajet se vit comme un jeu de piste et se raconte comme un conte : la route est bornée de signes plus symboliques que géographiques (indications fournies par les *infolines*) et parsemée d'énigmes à résoudre (en l'occurrence, comprendre les explications de la boîte vocale) ; parfois, on y rencontre des personnages aux pouvoirs maléfiques (les policiers, la « racaille ») ou bénéfiques (le bon samaritain qui indique le trajet...).

« Prenez la N20 jusqu'à la zone industrielle Étampes-Brières. Vous passez sous un tunnel, juste après le panneau rouge c'est à droite. Toujours tout droit et c'est la deuxième ou troisième à gauche, je sais plus bien. Désolé. Et vous allez voir dans cette rue, vous allez passer sur un passage à niveau pourri. Après, allumez les lampes de poche et suivez les rails sur votre droite. Il y a des entrepôts. On vous attend dans un entrepôt. Celui où il y a le son qui pète grave. On vous attends. Mais il faut [coupé] ».

(*infoline d'une free party*)

« Sur les coups de 22 h 30, on commence à se préparer pour la rituel teuf du samedi. Y a une teuf Contre Attack... hmmm. On commence à bouger sur les coups de 23 h-23 h 30, on est parti à 7, ça gère plutôt pas mal, le tps d'aller à

la pêche aux clopes et tt, et tt, hop, direction Chartres, on s'arrêtera là-bas histoire de jeter une oreille sur l'info qui n'était pas encore tombé kan on est parti. Arrivé à la sortie de Chartres sur la N10, hop, on s'arrête, chtit coup de tel, bon, au nord de Paname, sortir à Fosse, boarf, ça se présente pas trop mal, on réfléchis vite fait, et là, surprise, une autre voiture s'arrête juste derrière nous, un mec sort de la caisse et nous fait : « vous cherchez la teuf les gars ? » ... et, nan, ce n'était pas des teufeurs, mais des schmits ! Bon euh, alors... « bin nan m'sieur, en fait on allait à... Euh... À... à Dreux !!! ». Vite fait, le gendarme nous indique la route (et puis, j'aurais pu trouver mieux parce que Dreux c'était un peu à l'opposé de là où on était en train de se barrer !) ».

(récit de *free party* recueilli sur une liste de diffusion internet)

Les sites retenus et leur décoration contribuent eux aussi fortement à la construction du sentiment d'étrangeté recherché. Les sites retenus par les organisateurs des raves sont extrêmement divers : friches industrielles (carreau de mine, usine), hangars et entrepôts abandonnés, voies de chemin de fer désaffectées, ponts ou tunnels en cours de construction, terrains vagues en bordure de zones industrielles, château en ruine, prés et clairières, champignonnières, grottes, carrières et sablières, plages, rives de lacs ou de rivières, etc. Ces lieux inhabituels ont en commun non seulement d'être à l'écart des espaces habités, mais plus généralement d'être distants des territoires vécus par les jeunes urbains qui constituent le public des raves. Cette distance est à la fois géographique et fonctionnelle, les raves privilégiant des lieux qui n'ont plus de rôle clairement défini. L'obsolescence de tels lieux laissés à l'abandon contribue souvent à leur conférer un caractère exotique, qui vient renforcer plus encore leur attrait.

Le site d'une rave se doit d'être intrinsèquement dépaysant. Les organisateurs des raves et leurs participants se rejoignent d'ailleurs pour souligner l'importance du lieu, qui n'est pas qu'un cadre pour la fête mais une composante de celle-ci. Dans nombre de récits de rave recueillis (au cours des interviews ou sur les sites spécialisés), la description du site occupe une place centrale. La nature et la variété des lieux investis font de chaque rave un événement particulier, dont le souvenir restera clairement distinct de ceux d'autres fêtes.

« L'endroit, c'est facile à décrire. La teuf, c'est plus difficile... bon j'ai fumé, j'ai dansé, j'ai retrouvé quelques potes, on a fumé et on s'est tapé quelques bières, j'ai pioncé dans la caisse, j'ai dansé... et il y a des gros trous noirs (rires). Mais l'usine avec les deux grandes cheminées je m'en souviens trop bien ».

(homme, 21 ans, intérimaire)

« On arrive dans ce parking à Bagnolet, on savait pas du tout... sur le toit, c'était un truc de fou. T'avais des tours d'un côté et Paris de l'autre, à tes pieds. Ça devait être la première fois que j'entendais de la house. Y avait des gens de tous les milieux, de tous les ages, et une ambiance que j'avais jamais vue. On vivait un truc inédit, d'exception. Un vrai privilège d'être là [...] Quand je repasse devant le parking, même 10 ans après, j'ai tous les souvenirs qui reviennent ».

(homme, 33 ans, pigiste)

« J'en ai fait une aussi sur un aéroport avec les hangars à avions donc ça fait des buttes qui sont couvertes d'herbe et d'arbres pour pas qu'on les voit du ciel évidemment et les sons se posaient devant ou dans les entrepôts... Esthétiquement, ça correspond un peu à Mad Max en fait, disons une atmosphère assez fin du monde et de toute façon pour eux ça doit être ça la rave hein, la déconstruction quoi, la fin du monde... c'est vrai que quand t'es dans une base militaire avec que des bâtiments défoncés autour, des carcasses d'engins comme ça... c'est assez apocalyptique et puis de toute façon c'est recherché, c'est une déstabilisation, une déconstruction ».

(homme, 24 ans, étudiant)

Bien sûr, certaines raves ont lieu dans des endroits moins exceptionnels et ne laissent pas de telles traces. Le lieu de la rave conditionne largement sa réussite. Arriver dans un lieu « banal » après avoir erré de longues heures est source de déception.

Interrogés sur ce qui faisait la réussite d'une rave, nombre d'interviewés ont cité le lieu parmi les premiers critères. La définition de ce qui fait un « bon lieu » est plus variable. L'exotisme du site est fréquemment mis en avant, moins pour sa beauté que pour le dépaysement qu'il procure. On est « ailleurs », « dans un autre monde », en rupture avec la ville, avec le quotidien, avec la société.

« La teuf la plus dingue que j'ai faite, c'était en Pologne dans une centrale électrique. Pas nucléaire, mais il y avait des grandes tours comme dans une centrale nucléaire. Quand on est arrivé, le matin, c'était l'apocalypse ! C'était au mois d'août et il faisait super bon, t'avais plein de monde qui dormait par terre... on aurait dit des morts ».

(homme, 28 ans, sans emploi)

« On avait la vue sur les grandes décharges de Saint-Martin-de-Crau. C'est immense, des ordures à perte de vue. C'est là que toutes les poubelles de Marseille sont vidées. Mais on était suffisamment loin pour pas que ça pue. Le son était pas très fort, il y a eu plein de merdes avec le groupe électrogène, mais c'est quand même un souvenir inoubliable. C'était comme si on avait passé un cap, avec les ordures qui nous séparaient de la ville ».

(femme, 24 ans, étudiante)

Délabrés ou mis en valeur, industriels ou naturels, les sites des raves se doivent d'être marqués par une esthétique qui les place en rupture avec le paysage périurbain dans lequel elles s'inscrivent.

« On a tourné pendant des heures, tout se ressemblait. Il y avait des panneaux Centre Leclerc partout, mais on savait pas sur lequel il fallait aller [pour le rendez-vous]. Je devenais fou... on allait pas passer la nuit à faire le tour des parkings des Centres Leclerc du coin. Ça sentait la galère à plein nez (...). Quand on a fini par arriver, j'y croyais plus. Après toute cette galère, j'étais encore plus ouf de joie de débouler dans ces grottes ».

(homme, 26 ans, mécanicien)

Le fait qu'un même lieu soit rarement réinvesti à plusieurs reprises par un même organisateur ou un même *sound system* s'explique d'ailleurs par cette volonté de dépayser et de surprendre les participants en les amenant dans des sites inédits.

« *Un autre monde* [nom de la soirée], *ca veut déjà dire que ca peut pas être dans un endroit où t'as déjà été. Jamais deux fois au même endroit. Jamais deux fois la même fête* ».

(homme, 35 ans, organisateur de fêtes)

L'attrait qu'exercent les vestiges de la ville industrielle sur des jeunes dont une bonne part n'a qu'un rapport éloigné au travail (et surtout au travail en usine) ne manque pas de soulever des questions. Cette volonté de faire la fête dans des lieux de mémoire industrielle (et plus largement dans des espaces de production) dans une période marquée par la perte de consistance de la notion de travail peut donner lieu à des interprétations multiples. Les sites retenus peuvent ainsi être vus comme des révélateurs d'une sensibilité à « l'esprit » de certains lieux de la part des organisateurs et des participants. Tout en soulignant les critères pratiques qui président à la sélection des sites des *free parties*, Sandy Queudrus analyse ainsi la prédilection pour les friches industrielles par la « présence invisible du *genius loci* »⁵². Son analyse de la *free party* comme espace de « reconversion sociale descendante » la conduit à faire le parallèle entre le rapport à la société que cultivent des personnes aux situations sociales incertaines et à l'exclusion socio-économique d'une part, leur sensibilité à l'égard de sites délabrés d'autre part.

Toutes les raves n'ont cependant pas lieu dans des sites délabrés. Les organisateurs et les participants des raves officielles affichent au contraire un goût marqué pour des espaces préservés : châteaux, espaces naturels (forêts, lacs...) ... soit des lieux habités d'un tout autre esprit. Toutes les raves ne sont donc pas, comme la *free party*, associées à une symbolique du délabrement. À la mise en scène d'une révolte nihiliste par la *free party*, répond une recherche d'évasion onirique dans la majeure partie des raves. Soit deux esprits et deux esthétiques nettement contrastées, qui permettent aux participants de trouver le type de fête (et de rupture) répondant le mieux à leur sensibilité.

La rave comme voyage

La mobilité est une composante d'une fête qui fait vivre à ses participants une expérience de rupture spatio-temporelle. En cela, la rave s'apparente à un voyage, qui permet un dépaysement de proximité. C'est d'ailleurs sur ce registre qu'est le plus souvent racontée la rave par ses participants, qui ont fortement recours au vocabulaire touristique pour décrire leur expérience (« trip », « ailleurs », « découverte », « partir », « décoller » ...) ⁵³. Toutes les personnes interviewées dans le cadre de la présente recherche ont d'ailleurs raconté leur première rave sous la forme d'un voyage initiatique, en insistant sur le rôle clé

⁵² Queudrus S., *op. cit.*

⁵³ Ce vocabulaire est utilisé indifféremment pour qualifier la rave et l'effet des psychotropes, inscrivant plus encore la première dans le registre du voyage imaginaire.

joué par les initiés – un(e) ami(e) ou un groupe d'amis – qui les ont fait pénétrer dans un monde dont ils ne soupçonnaient pas l'existence.

Comme tout voyage, la *rave* est éphémère. Au temps de la fête succède le temps du départ, ou plutôt du retour. Cette épreuve est longtemps différée, mais vient un moment où le voyage prend fin. Il faut regagner la voiture et repartir. Le trajet du retour est fort différent de celui de l'aller. Il fait jour et l'environnement est désormais visible. Le jeu de piste nocturne ne laissait apparaître que quelques signes des espaces traversés, faisant de ces derniers des territoires mystérieux. À la lumière, leur banalité apparaît avec force. Les indications routières suivies ne sont plus des noms inconnus associés à l'idée de la fête mais des directions plus banales (et notamment l'omniprésent panneau « Paris ») annonçant le retour à la réalité.

« Tu peux pas te paumer. Tu finis toujours par tomber sur un gros panneau Paris, et là tu passes en pilote automatique ».

(homme, 26 ans, mécanicien)

« Il y a plein de coins que je connaîtrais pas s'il n'y avait pas la teuf. La Picardie, c'est pas mon premier choix vacances, mais j'ai bien sillonné le coin. Soissons, Beauvais, je connais bien maintenant. Mais aussi tous les petits bleds : Mouy, Estrée, tout ça. J'ai fait des belles teufs là-bas. Tu sais jamais sur quoi tu vas tomber. Ça peut être un hangar, une usine, une forêt... (...) C'est pas mal zone comme coin. Les petits villages collés à la route, les baraques pourries, les supermarchés et les Mac Do tous les trois kilomètres. Tu comprends pourquoi ils picolent ! »

(homme, 25 ans, intermittent du spectacle)

« [Le retour] c'est plus dur. Je me suis tapé une grosse déprime une fois. Mes potes pionçaient, il faisait gris, c'était vraiment... gris. Tu traverses des bleds, c'est la déprime... Heureusement qu'on arrive de nuit, ça évite de voir à quoi ça ressemble autour. Dans le Sud, c'est différent. Quand t'es dans la campagne, ça va, mais dès que t'arrives en ville c'est moche pareil ».

(homme, 19 ans, sans emploi)

En se hasardant à une métaphore photographique, on pourrait assimiler le trajet aller à un révélateur et le retour à un fixateur. Alors que le déplacement nocturne fait progressivement apparaître le monde rêvé, le retour diurne permet à tous les participants de se « refaire le film de la fête ». Dans la discussion, des souvenirs partagés s'installent. Le contraste entre l'expérience vécue intensément et la banalité de l'environnement renforce pour tous la conviction d'avoir vécu des moments exceptionnels.

Comme tout voyage, la *rave* n'est pas qu'un moment éphémère, mais une expérience exceptionnelle qui vaut largement par les souvenirs qu'elle laisse. Il est frappant de voir que nombre de participants des *raves* veillent à conserver les traces de l'événement (*flyers*, photographies et films vidéo), et plus encore à partager leurs souvenirs. Ces souvenirs communs soudent les groupes d'amis et sont diffusés au-delà de ces cercles, par le biais de récits partagés lors de soirées ou mis en ligne sur des sites spécialisés, des pages personnelles ou des forums de discussion.

Ces récits (nommés « reports ») ne sont pas le fait de quelques apprentis écrivains voyageurs⁵⁴, puisqu'on en trouve quantité sur les sites des *sound systems* et des organisateurs de *raves* légales. À l'image de ceux reproduits en annexe, ces récits s'organisent autour d'une structure relativement stable, qui correspond aux séquences de l'expérience de la *rave* : l'obtention de l'information, le trajet et ses péripéties, la découverte du lieu, la musique et les rencontres, le retour à la réalité. Le récit de la *rave* est celui d'une épopée, présentant une suite d'actions réelles sous l'angle de l'extraordinaire ou de l'héroïque.

« Infoline tombé : massilac a kelke km de Brioude petite ville vers Clermont-Ferrand, parait il 25 kilos, tout pour faire la fête, la route est simple et le temps parfait les esprits s'échauffe tout le monde a envie d'arriver, plus de 250 homes de parcourue par les nationales ont fatigué tout le monde. nous y voila , Massilac, petite ville de 5 000 habitants, la file est déjà longue, plus de 200 voitures, mais kelke-chose bloque au fond, ke se passe til, les clak sons se mettent a transpercer le silence de la nuit, les voisins en bord de routes se levent, les gens ouvrent la fenêtre de leur voiture et hurlent a tout va : « laisser nous passer, putain », et oui... les hommes en bleus bloquent la route, ke pouvoit nous faire il ont 3 voitures et nous 200... mmmh... faire un FORCING, je descend de la voiture prévient une seule fois un policier, il me repond ke nous n'y arriverons pas, ke c impossible... je remonte dans notre camion Mercedes, nous prenons notre élan, fasons gueuler le moteur, les flics deviennent blanc, montent dans leur voiture et nous laisse passer, on a gagner, ils nous passent devant tout de même mais ne nous ferons plus chier ».

(récit de *free party* recueilli sur un forum de discussion)

Parler de voyage à propos de la *rave* n'est pas purement métaphorique. Pour partie imaginaire, le voyage est bien réel, notamment lorsque la *rave* fait découvrir aux participants des parties du territoire français qu'ils ne connaissaient pas. Plus encore, la fête est un prétexte pour voyager. Des vacances s'organisent autour d'une fête ou d'un circuit de festivals (ou de teknivals). Dans un marché du tourisme dans lequel le voyage festif devient un segment à part entière⁵⁵, la fête techno constitue une niche émergente. Des tours-operators spécialisés se sont créés, vite concurrencés par certains voyagistes généralistes du web. À l'intérieur de cette niche, l'ensemble des formes de voyage se retrouvent : du week-end urbain (« packages touristiques » à Londres ou Reykjavik, réunissant le billet de train ou d'avion et les tickets d'entrée de divers clubs) à la retraite au vert (festivals), des vacances luxueuses et exotiques (*full moon parties* des îles thaïlandaises, fêtes « *Trance* » organisées à l'occasion des éclipses solaires...) au voyage de « routard » (*free party*) en passant par le séjour en camping (teknival). Même les guides de voyage s'adaptent à ce nouveau marché, certains proposant des chapitres entiers aux événements techno.

54 On peut cependant rapprocher cette pratique de récits de *raves* de celle des carnets de voyage, qui se multiplient sur le réseau internet.

55 C'est ainsi que le Club Méditerranée a expérimenté en Tunisie un nouveau concept de village de vacances pour jeunes adultes, entièrement tourné vers la fête (Club Oyyo, dont le slogan est : « si tu dors, t'es mort »).

Regarder ainsi la *rave* comme un voyage éclaire le rapport à la mobilité qui se met en place autour de la *rave*. Les déplacements vers les *raves* sont longs, incertains (voire risqués), éreintants et parfois coûteux. Pourtant, ils ne sont jamais perçus comme des contraintes. Bien plus qu'un déplacement d'un point à un autre, il s'agit d'une composante de la fête, d'un rituel qui fait partie intégrante de ce voyage à la fois réel et imaginaire.

La ville des raves : essai de mise en perspective

La parole est absente de la musique techno. Son message est à trouver dans ses actes (les rassemblements festifs) et ses symboles. Ceci explique probablement la profusion d'analyses métaphoriques de la *rave*, dans ses dimensions urbaine, sociale et politique⁵⁶. Pourtant, sauf à considérer la *rave* et ses participants comme une avant-garde annonciatrice de bouleversements radicaux, des enseignements généraux ne peuvent en être tirés que de manière limitée et hypothétique. La modestie s'impose d'autant plus que les enquêtes réalisées, limitées dans le temps (octobre 2000-novembre 2002) et dans l'espace (bassin parisien), n'apportent qu'un regard partiel sur un phénomène dont la principale caractéristique est d'être extrêmement mouvant.

Nous avons donc limité notre ambition à une tentative de mise en perspective des éléments recueillis autour de la question des relations entre les mobilités et la ville, en prenant pour point de départ quelques débats qui animent la recherche urbaine française, portant sur l'effet des mobilités en matière d'insertion sociale et de liens sociaux, mais aussi de liens entre territoires dans un contexte de mutation(s) urbaine(s).

Mobilité et insertion sociale : engagement et socialisation dans la mobilité

La formidable expansion des univers de choix liée aux évolutions récentes des conditions de déplacements n'a pas été identique pour tous les groupes sociaux. Comme l'ont montré plusieurs recherches du programme « déplacements et inégalités » du PUCA, la différenciation des mobilités est lourdement déterminée par des facteurs socio-économiques, qui mettent certaines populations à l'écart de l'explosion des mobilités, ou leur font subir plus de contraintes qu'elles ne leur apportent de bénéfices.

56 Gaillot M., *Sens multiple, un laboratoire artistique et politique du présent*, Éditions Dis Voir, 1998. Mabillon-Bonfils B., Pouilly A., *La musique techno, art du vide ou socialité alternative ?* L'Harmattan, 2003. Maffesoli Michel, *La part du diable, Précis de subversion postmoderne*, Flammarion, 2002. Birgy P., *Mouvement techno et transit culturel*, Paris, L'Harmattan, 2001. Gauthier F., Menard G. (dir.), « Technoritualités », *Religiologiques*, n° 24, Service des publications de l'université du Québec à Montréal, automne 2001. Kosmicki G., « La musique techno : une relecture utopique de l'urbanité », communication au 7th Doctoral and Post-doctoral Seminar on Musical Semiotics, June 10-13, 1999, Imatra, Finlande (texte en ligne à l'adresse <http://laboratoire.ifrance.com/laboratoire/technoarticle.htm>).

L'évolution des territoires urbains (étalement, spécialisation, fragmentation...) tendrait donc à faire de la mobilité une condition de l'insertion sociale, et notamment professionnelle du fait de la moindre contiguïté entre espaces résidentiels et espaces d'activités. On peut questionner cette représentation relativement linéaire du lien entre mobilité et insertion sociale, en la mettant à l'épreuve du phénomène des *raves*.

Dans le cas des communautés de *travellers* – qui, rappelons le, ont joué un rôle central dans le développement des *raves* et dont l'histoire et les valeurs continuent à faire référence dans une large partie du mouvement techno –, la mobilité est devenue un mode de vie, qui s'apparente alors à de l'errance ou du nomadisme. Cette mobilité est choisie, revendiquée comme une modalité de rupture avec la société. Loin d'être un facteur d'insertion sociale, la mobilité ainsi poussée à l'extrême apparaît plutôt comme une cause et une conséquence des processus d'exclusion.

Sans que cela conduise à contester l'existence de facteurs liant mobilité et insertion sociale, on notera que l'hyper-mobilité caractérise donc aussi bien les figures modernes de la réussite sociale (cadres et dirigeants des entreprises multinationales, sportifs de haut niveau, stars internationales...) que ceux qui, à l'autre extrême, symbolisent les formes contemporaines de la pauvreté et de la désaffiliation (*travellers*, jeunes errants)⁵⁷.

Considérer les *raves* du point de vue du lien entre mobilités et insertion sociale ne peut cependant se faire à travers le prisme des seuls *travellers*. Même s'ils ont intégré la voiture dans leur mode de vie et se sont pleinement appropriés les nouveaux outils technologiques de la mobilité individuelle (téléphone cellulaire, internet), les participants des *raves* ne sont pas – dans leur immense majorité – des nomades ayant perdu tout ancrage territorial. Leurs situations sociales et professionnelles sont très variables, interdisant de les considérer comme une catégorie homogène. L'hétérogénéité du public semble même s'être affirmée au cours des dernières années, à mesure du développement du phénomène *rave*.

Caractériser ce public autour des catégories sociales ou socioprofessionnelles les plus usuelles est un exercice difficile, du fait de la rareté de données quantitatives sur le sujet. Seule l'enquête réalisée par les missions « *raves* » de l'association *Médecins du Monde* dans le cadre de sa politique de réduction des risques et des dommages liés à l'usage de drogues, fournit quelques éléments fiables⁵⁸, qui amènent justement les auteurs à souligner l'hétérogénéité de la « population techno » :

« Né à l'aube des années 90, le mouvement techno n'a cessé de se transformer. Tandis que les styles musicaux d'appartenance techno se multiplient et revendiquent, de façon plus ou moins diffuse, influences et identités propres, la *rave* mythique, égalitaire et globale des débuts, cède actuellement la place aux fêtes techno plurielles et fortement différenciées. Ce qui frappe l'observateur aujourd'hui c'est d'abord la diversité des contextes festifs et musicaux. De cette multiplicité

57 Damon J., *La question SDF*, PUF, 2002. Chobeaux F., *op. cit.*

58 Cette enquête se fonde en effet sur 38 observations ethnographiques, 36 entretiens semi-directifs et la passation de 900 questionnaires sur les lieux des fêtes.

découle une grande hétérogénéité des individus au sein de la population techno. (...) D'après les éléments d'information rapportés par ces outils [questionnaires] il apparaît une population techno globalement de type européen, majoritairement masculine et plutôt jeune (moyenne d'âge des répondants au questionnaire : 20 ans ; moyenne d'âge d'après les observations de terrain : 22,5 ans). Les résultats du questionnaire, de même que les observations, suggèrent une certaine forme de brassage social : étudiants côtoient salariés précaires ou non et chômeurs. Certains vivent en couple dans des logements personnels, d'autres, célibataires, sont encore au domicile de leurs parents. Les « looks » sales et dépareillés se mélangent aux tenues propres et sophistiquées intégrées dans une majorité de vêtements ordinaires, non spécifiques. Les indicateurs de croyance et de positionnement politique reflètent également cette variété dont l'analyse devra être affinée en poursuivant l'exploitation de nos données »⁵⁹.

Les éléments recueillis par des méthodes plus qualitatives⁶⁰ portent sur des échantillons singulièrement restreints, dont on ne peut évaluer la représentativité. Les analyses qui en découlent sont très hétérogènes, renvoyant directement aux postulats initiaux des auteurs, aux types de terrains retenus et aux méthodes d'enquêtes. Schématiquement, les travaux disponibles s'organisent autour de trois approches principales, renvoyant à trois représentations du public des raves (et donc du rapport entre mobilités et insertion sociale) :

L'observation participante développée par Étienne Racine⁶¹ sur une période longue le conduit à caractériser le public des raves principalement sous l'angle générationnel. Il s'agit d'adolescents et de jeunes adultes issus dans leur majorité de familles d'employés et de cadres, pour lesquels la fréquentation des fêtes techno correspond à un moment spécifique, celui de l'apprentissage de l'autonomie. On soulignera cependant – avec l'auteur – que les travaux ethnographiques d'Étienne Racine se concentrent sur les participants des raves légales (et notamment ses proches). Des enquêtes dans le milieu des raves clandestines laissent entrevoir d'autres profils, qui empêchent de limiter le public des fêtes techno aux seuls enfants des couches moyennes et supérieures de la population. Il convient néanmoins d'indiquer que la dimension générationnelle de la participation aux raves est largement confirmée par nos enquêtes. On se hasarderait donc à prolonger l'analyse d'É. Racine, sur le plan de la mobilité. Pour les adolescents et les jeunes adultes en phase d'insertion qui y participent, la rave est une expérience souvent fondatrice. Il s'agit d'une des premières occasions de déplacement autonome. Elle sert donc d'espace

59 Sueur C. (dir.), « Usages de drogues de synthèse (Ecstasy, LSD, Dance-pills, amphétamines, ...) : réduction des risques dans le milieu festif techno », Recherche de la Mission Rave de Médecins du Monde financée par la Direction Générale à la Santé, 1999.

60 Qu'il s'agisse de la nôtre ou de celles réalisées par d'autres équipes, notamment pour le compte de l'Observatoire Français des Drogues et Toxicomanie, qui a fait des fêtes techno un terrain privilégié de ses enquêtes sur l'émergence et la diffusion des psychotropes, mais aussi d'analyse des pratiques des consommateurs (voir notamment, parmi les travaux antérieurs des membres du LRSH : Fontaine A., Fontana C., Verchère C., Vischi R., *op. cit.*).

61 Racine E., « Pratiques culturelles et prises de risques chez les jeunes en milieu techno », rapport pour le ministère de la Jeunesse et des Sports, 1999 ; Racine E., *Le phénomène techno. Clubs, raves, free parties*, Éd. IMAGO, 2002.

d'apprentissage de la mobilité, qui peut contribuer au développement de compétences remobilisables dans d'autres situations.

L'analyse sociologique des différents modes d'engagement et des pratiques sociales proposée par Sandy Queudrus⁶² aboutit à des résultats très différents⁶³. La dimension générationnelle est là encore soulignée, mais accompagnée d'une hypothèse de lien entre participation à la *free party* et précarité sociale. La position sociale incertaine (chômage, échec scolaire, emploi précaire...) des participants est soulignée, seule une minorité exerçant une profession. Ceci conduit S. Queudrus à voir dans les participants des *raves* des acteurs en phase de construction sociale, pour lesquels la fête joue un rôle qui dépasse la simple activité récréative. Il s'agit alors d'un espace de « reconversion sociale descendante » pour des jeunes hommes issus de familles ouvrières. Ceci expliquerait l'attrait particulier des friches industrielles, mais aussi un rapport spécifique aux corps (violence latente, volonté de dépassement des limites physiques...) Extrêmement riches et stimulants sur le plan de l'analyse des interactions dans l'espace festif, les travaux de S. Queudrus n'apportent que des éléments partiels et discutables quant au profil des participants. Tout d'abord parce que l'analyse se limite aux seules *free parties*, laissant de côté le public des *raves* légales ; ensuite parce qu'elle s'inscrit dans une représentation assez binaire de l'insertion sociale, assimilant tacitement l'insertion à l'occupation d'un métier stable. Il paraît dès lors difficile de prendre appui sur ces analyses pour traiter, à partir des *raves*, de la question du rapport entre mobilités et insertion sociale.

Enfin, de très nombreux travaux sur le sujet ont été réalisés par les étudiants et doctorants de Michel Maffesoli⁶⁴ qui ont trouvé dans les *raves* un terrain privilégié pour illustrer les thématiques du fondateur du Centre d'Études sur l'Actuel et le Quotidien : effervescence sociale, valeurs dionysiaques, tribalisme, nomadisme... Centrés sur les émotions et la structuration affective des individus, ces travaux n'apportent aucun élément sur le profil des participants des *raves*. Refusant des catégories d'analyse sociologiques jugées dépassées, ils assimilent les « teufeurs » à une avant-garde annonçant la fin de la société moderne. L'autonomie et le nomadisme deviendraient la règle, conduisant à la disparition des liens organiques (entre individus différents et complémentaires) de la société industrielle, remplacés par des liens mécaniques (entre individus semblables) renouvelés, puisque librement choisis (les « tribus »).

Nos enquêtes ne prétendaient pas établir une lecture sociologique de la *rave* et de ses participants. Elles nous conduisent essentiellement à souligner la diversité de ce public, dont l'unité n'est visible qu'autour de deux critères : l'homogénéité générationnelle (rares sont les participants qui ont moins de 16 ou plus de

62 Queudrus S., *Un maquis techno. Modes d'engagement et pratiques sociales dans la free party*, Éd. Mélanie Sèteun, 2000.

63 Ces différences renvoient largement aux terrains retenus par ces deux observateurs. Quand E. Racine observe des *raves* commerciales, principalement en Ile-de-France, S. Queudrus se concentre sur les *free parties* de l'Ouest français (Bretagne, Pays-de-Loire).

64 Hampartzoumian S. (dir.), « Effervescence techno », *Sociétés, Revue des sciences humaines et sociales*, n° 65, Bruxelles, De Boeck Université, 1999/3. Petiau A. (dir.) « Pulsation sociale, pulsation techno », *Sociétés, Revue des sciences humaines et sociales*, n° 72, De Boeck Université, 2001/2.

30 ans) et l'homogénéité raciale⁶⁵. En cela, et comme le note l'IREP⁶⁶, le public des raves paraît relativement difficile à distinguer de celui des discothèques.

Il n'y a donc pas de déterminismes sociaux évident à la participation aux raves. L'engagement dans une mobilité particulièrement exigeante concerne aussi bien des jeunes pleinement insérés, disposant de ressources conséquentes (dont une voiture individuelle), que d'autres dont les situations sont extrêmement précaires. La faiblesse des revenus de ces derniers est alors compensée par des compétences réelles leur permettant de mobiliser des ressources diversifiées et plus encore par le développement de systèmes de solidarité entre pairs (mutualisation des véhicules individuels et plus largement de tous les outils nécessaires pour organiser et/ou participer à la fête, développement de systèmes de troc...)

Un premier enseignement peut être tiré de ce constat, quant à la relation entre mobilités et insertion sociale : la mobilité n'est pas qu'affaire de ressources individuelles, mais aussi de ressources et de compétences sociales et communautaires, donc d'apprentissages. Loin d'exclure les individus les moins insérés, l'exigence de mobilité qui accompagne la rave pousse ses participants à développer des compétences nouvelles et constitue un ciment fort pour les réseaux sociaux qui s'établissent autour de la rave.

« Souvent je vais rencontrer des gens dans une teuf, puis on se voit la semaine, on délire bien, on se dit "tient il y'a une teuf bientôt", on se file rencard, on boit des coups avant et on va en teuf ensemble. (...) Souvent, il faut aller chercher machin à pétaouchnok, un autre là-bas et on se perd. Alors, moi j'ai été scout et je prends une carte et je dis le bon chemin. C'est quand même vachement loin les free, ça me rebute un peu pour ça. C'est la galère pour trouver le truc. C'est la mystique du truc aussi. C'est pour ça, moi j'y vais en groupe aussi parce que c'est toute une énergie en groupe ».

(homme, 30 ans, sans emploi)

Ceci conduit à nuancer une représentation des mobilités comme strict reflet des inégalités sociales et comme cause de celles-ci. La mobilité est aussi une affaire d'acteurs, qui renvoie à des ressources, mais aussi à des préférences variables en fonction des individus et des situations. Les extraits d'entretiens cités page suivante sont là pour illustrer ce constat d'évidence : un même individu peut être extrêmement mobile pour des événements auxquels il accorde une importance exceptionnelle... tout en ne s'engageant dans la mobilité qu'avec réticence au quotidien.

Dans le cas de la rave, l'engagement dans la mobilité n'est pas le résultat d'un arbitrage entre un coût (le déplacement) et un bénéfice (la fête). Certaines mobilités peuvent être vécues comme des contraintes appelant de tels arbitrages

65 Les populations d'origine maghrébine, africaine et antillaise sont peu visibles dans l'espace festif et leur mode de participation correspond souvent des relations complexes avec le reste des participants. Par contraste, la présence des populations issues de l'immigration asiatique peut être soulignée.

66 IREP, « Recherche pilote sur la consommation de l'ecstasy », rapport pour l'OFDT, 1998.

**EXTRAITS D'ENTRETIEN (HOMME, 24 ANS,
DJ, PARTICIPE À L'ORGANISATION DE FREE PARTIES)**

Je sors pas trop le soir parce que je suis pas dans le centre et qu'on n'est pas super bien desservi ici. Sinon j'ai une amie qu'a une voiture et on sort régulièrement le soir mais dans le centre avec sa voiture. Mais sinon c'est trajets quotidiens pour aller d'ici au boulot, 2 fois par jour, métro-boulot-dodo. [...] Il y a un métro-boulot-dodo qu'est un peu moins régulier mais qui garde une certaine fréquence, c'est quand je vais voir mes parents à la campagne, dans une petite ville de 15 000 habitants à 80 bornes. Donc avant comme je sortais avec une fille qu'avait une voiture on rentrait régulièrement en voiture, disons 1 fois toutes les 2 semaines parce que j'habitais sur le chemin de chez elle. Mais maintenant c'est plus le train quoi, mais c'est insupportable d'ailleurs ça. [...] Le dimanche soir il n'y a qu'un train et il est super mal desservi enfin la SNCF prend un peu les voyageurs pour des cons à ce niveau-là et c'est vraiment la galère. Donc j'essaie autant que possible de trouver d'autres solutions mais j'y coupe pas en général... mais cette année j'ai fait plein de petits déplacements comme ça, mais pas de gros déplacement, pas de voyages quoi...

– Tu as quand même bougé dans d'autres régions ?

Oui ben quand on organise des teufs ou alors qu'on dort chez des copains de teuf, la tribu ouais, et quand on va mixer évidemment.

– Et sinon tu as fait quoi comme grands voyages ?

J'ai commencé à voyager tard, à 18 ans pour mon bac on avait pris un billet inter-rail pour tout l'Europe, y'avait 3 zones et on a fait Autriche, Allemagne, Tchéquie, Slovaquie et Hollande donc ça on l'a fait plusieurs années de suite et on est allé jusqu'en Hongrie, en Slovaquie. Ca c'était mes plus longs voyages jusqu'à ce que je parte au Brésil, j'avais jamais pris l'avion avant. Je suis resté 9 mois au Brésil et dans le Brésil j'ai énormément voyagé aussi. J'ai autant voyagé en 9 mois de Brésil que en 16 ans ici quoi... et sinon ces voyages européens c'était toujours connecté avec la techno. Ça c'est trouvé comme ça.

– Est-ce que tu peux raconter un peu tes premières fêtes en tant que teufeur ?

La première année où j'ai rencontré les teknival et tout ça, je venais d'avoir mon bac et on voulait se faire un circuit comme ça donc on a commencé par les Eurockéennes de Belfort plutôt pour le festival rock mais on s'est retrouvé avec les sons du camping. Après on avait prévu d'aller à la Love Parade à Berlin, après ça on est reparti à Prague et on est arrivé à peu près au moment du teknival de Prague donc de 96 et puis de là on est allé jusqu'au teknival à Rotterdam... sinon en tant que touriste j'ai aussi fait le teknival à Rome mais ça c'est en tant que touriste donc... en fait en touriste c'est quand t'as une voiture ou que t'es en train (...).

– Et vous étiez en voiture ?

Non on était avec le sac sur le dos et une tente... et toutes nos affaires restaient dans la tente et c'était pas un problème, on découvrait, on savait pas ce que c'était quoi et puis y'avait pas suffisamment de monde, c'était plutôt familial. Les autres années, j'ai fait une fois en voiture avec une tente et on a eu un camion un été, un super camion, donc là ça prend une autre dimension aussi parce que là t'es vraiment dans le convoi quoi et ton camion c'est ta maison où t'accueilles des gens donc en principe. On a fait plusieurs sessions mais en principe tu prends des gens pour 2 semaines, 3 semaines et puis tu te sépares, tu te retrouves mais tu prends des gens dans le camion.

– Et est-ce que tu penses que voyager comme ça dans la techno ça t'a aidé à partir plus facilement au Brésil ?

Ben y'a la question de la bougeotte, c'est-à-dire que moi j'ai découvert le voyage avec la techno. Ça a toujours été lié dans mon esprit et c'est vrai qu'à la limite c'est la techno qui m'a poussé à voyager. Il y a toujours ce prétexte derrière, et au Brésil ça a été un peu ça aussi. Moi j'adore les teufs pour ça, cette fonction de rassemblement qui fait que tu croises des gens d'un peu partout, de parler pas forcément la même langue. Enfin finalement c'est plutôt voir les gens... voir des gens d'ailleurs dans un environnement qui t'es familier.

(notamment les déplacements domicile-travail), mais ceci ne s'applique pas à celles liées aux raves, qui font partie de la fête. Le lien entre mobilités et inégalités (ou entre mobilités et insertion sociale) n'en apparaît que plus complexe, prenant des formes différentes dans les domaines de l'emploi, de la culture, des loisirs⁶⁷. Les facteurs socio-économiques ont leur importance dans les pratiques de mobilité des individus. Comprendre ces pratiques et leur différenciation suppose de considérer le déplacement comme un acte rationnel, sans pour autant se cantonner au principe de rationalité de la théorie micro-économique classique. Plus sûrement, chaque déplacement peut être vu comme une décision rationnelle, mais relevant d'une rationalité limitée⁶⁸. Loin de constituer un choix optimal, l'engagement dans la mobilité s'opère en vue de la satisfaction d'un certain niveau d'aspiration et doit donc être considéré du point de vue de l'acteur, en considérant la valeur accordée par chacun à la finalité du déplacement.

Mobilité et liens sociaux :

sous l'effet des mobilités, une ville qui ne fait plus société ?

Les interrogations relatives aux effets sociaux de l'explosion des mobilités ne se limitent pas à la question des inégalités, mais portent plus largement sur la

67 ACADIE, « Les politiques publiques des transports et les inégalités socio-territoriales : les Boucles Nord de la Seine », rapport pour le Plan Urbanisme Construction Architecture, 2001.

68 Suivant la théorie de la *bound rationality*, un individu ne dispose que d'informations partielles lorsqu'il doit prendre une décision ; ses capacités d'abstraction, de synthèse ou d'analyse sont limitées et il est influencé par des émotions et des événements extérieurs, étrangers à la décision qu'il doit prendre rationnellement. (March J. G., Simon H. A., *Les organisations*, Dumod, 1970).

cohésion sociale dans des territoires urbains inscrits dans une dynamique de métropolisation. Les experts réunis lors du séminaire « mobilités/territoires » de Marly-le-Roi à l'origine du lancement du programme de recherche « Mobilités et territoires urbains » ont ainsi pointé « *une série de tensions, de contradictions sociales, voire d'effets paradoxaux [qui] marquent le développement des processus de métropolisation. Ils s'articulent autour des logiques complémentaires de l'habiter et des mobilités spatiales. Ils questionnent de façon cruciale le devenir des pratiques d'urbanité comme mode de coexistence et de combinaison des altérités sociales constitutives de l'urbain* »⁶⁹.

L'explosion des mobilités de toutes natures conduit à des changements assez radicaux dans les pratiques sociales et territoriales, qui déstabilisent profondément l'action publique. Face à des besoins exprimés en termes de déplacements, les politiques publiques de transports apportaient des réponses en termes d'équipement. Il revenait alors aux ingénieurs de construire des infrastructures (routes, voies de chemin de fer, aéroports), de mettre en place puis de gérer des réseaux. Cette logique d'action, qui était d'autant plus pertinente que les pratiques de déplacements se caractérisaient par une forte régularité, est désormais en voie d'épuisement. Les migrations alternantes entre le domicile et le lieu d'emploi ont en effet longtemps représenté une très large part des déplacements du quotidien. Bien plus que l'allongement de ces mouvements pendulaires⁷⁰, c'est la diminution de leur poids relatif dans l'ensemble des déplacements (ces navettes ne représentent plus que 16 % des déplacements des franciliens) qui change la donne. Les déplacements domestiques et de loisirs qui se développent fortement, sont moins réguliers, moins pendulaires et utilisent moins les transports collectifs, à l'image des déplacements vers les *raves*.

Sous l'effet de ce développement et de cette individualisation des mobilités, les phénomènes économiques et sociaux tendent à s'inscrire dans des échelles multiples, transcendant tous les périmètres institutionnels. L'idée même d'un « territoire pertinent » pour organiser le gouvernement des territoires devient de plus en plus contestable⁷¹. D'un côté, les États nations sont déstabilisés par un mouvement de globalisation fondé sur la libre circulation des hommes, des biens, des informations et des capitaux ; de l'autre, on assiste à des transformations des cadres institutionnels visant désespérément à rapprocher le « pays légal » du « pays réel », au travers d'un double mouvement de rapprochement (quartier) et d'éloignement (pays et agglomération).

La déstabilisation de l'action publique à laquelle conduit l'explosion des mobilités ne se limite pas à ces deux entrées sectorielles (politiques de transports) et institutionnelle. Elle concerne l'ensemble des registres sectoriels, de l'environ-

69 PUCA, *Mobilités et territoires urbains*, consultation de recherche, mars 2000.

70 Les actifs travaillant en dehors de leur commune de résidence représentaient 61 % des actifs ayant un emploi en 1999 contre 52 % en 1990, et 46 % en 1982. Les trajets qu'ils accomplissent pour se rendre à leur travail sont de plus en plus longs. En 1999, ils travaillaient dans une commune située en moyenne à 15,1 km à vol d'oiseau de leur domicile ; contre 14,1 km en 1990, et 13,1 km en 1982 (Tablot J., « Les déplacements domicile-travail », *INSEE Première*, n° 767, avril 2001).

71 Behar D., « Les nouveaux territoires de l'action publique », in Pages D., Pelissier N., *Territoires sous influence*, L'Harmattan, 2000.

nement à l'économie en passant par le social : comment concilier une hyper mobilité largement fondée sur l'automobile et la préservation de la qualité environnementale et du cadre de vie ? Comment éviter la désertification économique des territoires disposant des atouts les plus limités dans un contexte de volatilité croissante des implantations des entreprises et des hommes ? Comment préserver l'unité des sociétés locales alors que l'ancrage des individus dans les territoires devient de plus en plus aléatoire ?

C'est sur le plan social que les questions posées par le développement des mobilités apparaissent les plus cruciales. Le lieu d'emploi est de moins en moins déterminant dans les choix résidentiels, d'autant moins que les ménages comprenant deux actifs (et donc généralement deux lieux de travail) ont fortement cru avec l'emploi féminin. À l'intérieur d'un bassin d'emploi, les choix résidentiels sont relativement ouverts, avec pour corollaire l'amplification des dynamiques de spécialisation sociale des territoires. La ségrégation urbaine n'est pas nécessairement synonyme de fragmentation sociale, d'une disparition des liens entre individus et groupes sociaux. Comme l'ont montré les travaux fondateurs de la sociologie urbaine réalisés à Chicago dans les années 1920, des quartiers spécialisés socialement jouent des « fonctions » différenciées dans les itinéraires sociaux et résidentiels⁷². Les groupes sociaux localisés dans des quartiers distincts d'une ville ségréguée se trouvent alors reliés par des interdépendances multiples.

Sous l'effet de l'explosion des mobilités de toutes natures (tant quotidiennes que résidentielles), ces interdépendances inscrites dans une relative proximité sont largement remises en cause. La proximité spatiale peut en effet désormais s'accompagner d'une disparition des relations fonctionnelles entre territoires à l'intérieur d'une agglomération, et donc entre les groupes sociaux qui y résident. La « ségrégation associée » traditionnelle menace alors de se transformer en « ségrégation dissociée »⁷³. Certains auteurs vont même jusqu'à parler de phénomènes de « sécession urbaine »⁷⁴ de la part des classes moyennes, qui se replieraient sur des espaces privatisés pour se protéger des couches populaires. Une vaste littérature souligne les mécanismes réciproques de repli sur leur quartier qui affectent ces mêmes catégories populaires.

Ce double mouvement de repli menace la cohésion sociale dans les territoires urbains : *« d'une part on assiste à des agrégations subies ; ceux qui ont une capacité économique moindre se retrouvent confinés, voire relégués au sein d'espaces où les charges de logement sont minorées. La contrainte de coexistence peut aboutir à des difficultés de cohabitation qui débouchent parfois sur des modes de relations sociales productrices d'"incivilités réciproques" renforçant l'"hétérotopie" des espaces résidentiels, réduisant par là les potentiels d'urbanité et de sociabilité des espaces de vie des citoyens au profit de stéréotypes sociaux stigmatisants (les jeunes, les étrangers, etc.). D'autre part, on assiste à des agrégations davantage choisies.*

72 Grafmeyer Y., Joseph I., *L'École de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, 1977.

73 Damette F., Beckouche P., « La métropole parisienne: système productif et organisation de l'espace », 2001 *Plus*, n° 20-21, 1990.

74 Jaillet M.-C., Donzelot J., (dir.), *La nouvelle question urbaine*, collection « Recherches », éditions du PUCA, 2001.

Dans ces derniers cas sont mises en avant des modalités d'interaction cherchant à "éviter les conflits, tout en affirmant la différence". Sur cette base, une culture urbaine valorisant "l'entre soi" tend à se développer. Elle peut conduire à des regroupements dans des espaces résidentiels homogènes. Ceux-ci entraînent une mise à distance des "autres" protégée par l'homogénéité des valeurs résidentielles et immobilières. Ces regroupements engendrent des discontinuités et des "hétérotopies" susceptibles de conduire à des enclavements »⁷⁵.

La mobilité de certaines catégories de la population déboucherait donc sur des comportements de retrait dans des lotissements (à défaut de véritables « communautés protégées » comme il en existe en Amérique), quand la faible mobilité d'autres groupes sociaux aboutirait à un même repli sur des quartiers de relégation. Ces deux points de vue se rejoignent pour annoncer une même menace, celle d'une ville dont les parties se délieraient, bref d'une ville qui ne ferait plus société.

Une ville qui ne ferait plus société... la formule a le mérite de souligner que les liens sociaux s'inscrivent dans l'espace, que la « cohésion sociale » ne renvoie pas qu'à des échanges économiques (directs dans la sphère de la production, ou indirects par le biais de mécanismes de redistribution), mais aussi à de multiples autres formes d'échange qui s'opèrent dans des zones résidentielles, dans des équipements publics ou privés, dans des espaces publics, etc. Cette formule définitive est pourtant discutable. Tout comme le sont les analyses sur lesquelles elle se fonde, qui ne résistent pas toujours à la tentation d'une approche misérabiliste des pratiques populaires⁷⁶.

Une approche plus compréhensive renvoie une image nettement différente. La *rave* est un espace de liens multiples⁷⁷, qui témoigne de l'émergence de nouveaux territoires spécialisés sur des fonctions relationnelles. Cette spécialisation est éphémère dans le cas des *raves* (se limitant à la durée de la fête), mais fait écho à d'autres dynamiques plus pérennes. C'est ainsi qu'on peut regarder certaines zones commerciales ou de loisirs comme des espaces assurant de telles fonctions de mise en relation⁷⁸. Les espaces ainsi considérés sont le plus souvent périphériques en regard de l'organisation traditionnelle de la ville (mais centraux dans la « ville émergente »)⁷⁹. Ils sont donc eux aussi des sous-produits de l'explosion des mobilités. Loin de déboucher exclusivement sur des mécanismes de rupture des liens sociaux traditionnels, le développement des mobilités (corporelles mais aussi virtuelles) conduit à une recomposition de ceux-ci, avec l'émergence de nouvelles formes du lien et de nouveaux territoires spécialisés sur des fonctions de mise en relation.

On pourrait objecter que les *raves* sont des espaces d'entre soi, illustrant au contraire l'importance de mouvements de repli qui concerneraient ainsi l'en-

75 PUCA, *op. cit.*

76 Grignon C., Passeron J.-C., *Le savant et le populaire : misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*. Seuil, 1989.

77 Epstein R., Fontaine A., Gaillot M., *op. cit.*

78 Voir par exemple Bordreuil J.-S., Suzanne G., Lesaing B., Perreau F., « Champs relationnels, champs circulatoires "ville émergente" et urbanité au prisme de la zone de Plan de Campagne ». Rapport au Plan Urbanisme Construction et Architecture, 2000.

79 Dubois-Taine G., Chalas Y. (dir.), *La ville émergente*, Éditions de l'Aube, 1997.

semble des groupes sociaux et des générations. Une telle lecture des raves, les rapprochant des *gated communities*, paraît cependant peu pertinente, pour deux raisons. Tout d'abord, parce que les raves sont fondées sur un principe de libre accès (qui n'est que relatif, la faible publicité entourant les raves constituant en soi un dispositif de filtrage). Ensuite et surtout du fait de sa temporalité : la rave est certes un phénomène d'entre soi communautaire⁸⁰, mais dont la matérialisation spatiale se réduit à la durée de la fête. Si la rave peut être vue comme un signe de sécession, celle-ci n'est recherchée que de manière éphémère. L'entre soi est alors une parenthèse, qui ne débouche aucunement sur l'enfermement de ses membres dans un monde durablement coupé du reste de la société.

On peut alors rapprocher la rave d'autres communautés virtuelles⁸¹, qui génèrent elles aussi des liens sociaux déliés des contingences spatiales, renforcés à l'occasion de rares réunions dans le monde réel : « bikers », groupes professionnels, fans d'un artiste, supporters sportifs... Le risque de voir les communautés virtuelles supplanter les communautés réelles paraît limité, du fait des conditions régissant l'accessibilité des premières et du relatif anonymat de leurs membres⁸². Ces communautés virtuelles disposent de vertus qui leur sont propres. Loin d'être une source d'atomisation sociale et d'isolement, le développement de telles communautés virtuelles peut même être analysé comme une opportunité inédite pour (re)constituer des liens sociaux dans des territoires urbains qui ne sont plus précisément bornés⁸³. Une telle approche ne semble malheureusement pas avoir sa place dans le débat public français, une conception abstraite du lien social ayant conduit à faire du communautarisme un repoussoir⁸⁴.

Le phénomène rave est relativement marginal et ne peut occulter la force des mécanismes structurels conduisant à l'affaiblissement des relations entre certains territoires et groupes sociaux traditionnellement liés par les sphères productive et résidentielle. Il invite cependant à un renouvellement de l'analyse des relations entre territoire, mobilité et cohésion sociale, prenant en compte la diversité des formes et des lieux du lien social. Une attention particulière aux phénomènes communautaires, qui peuvent s'inscrire dans l'espace physique ou se délier de toute proximité par la grâce des nouvelles technologies de l'information paraît ainsi fertile, pour mieux comprendre comment le développement des mobilités corporelles et virtuelles (ainsi que leur articulation) vient recomposer spatialement et temporellement les liens sociaux dans les territoires urbains.

80 Au sens donné à ce terme par les auteurs communautariens, qui définissent la communauté comme un groupe d'individus dont les relations se croisent et se renforcent mutuellement, qui partagent un ensemble de valeurs et de normes, ainsi qu'une histoire et une identité commune (Etzioni A., *The Spirit of Community: Rights, Responsibilities and the Communitarian Agenda*, New York: Crown Books, 1993).

81 Rheingold H., *The Virtual Community: Homesteading on the Electronic Frontier*, MIT Press, 2000.

82 Etzioni A., *The monochrome society*, Princeton University Press, 2001.

83 Putnam R.D., *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American*, Simon & Schuster, 2000.

84 Epstein R., « Défense et illustration de la pensée communautarienne », *Sociétal*, n° 38, 2002.

Mobilité et fragmentation territoriale : de l'équipement à l'événement

L'observation des déplacements générés par les *raves* nous conduit à un dernier registre de mise en perspective, autour de la question des équipements collectifs, de leur rôle dans le fonctionnement urbain et les relations entre territoires. Les équipements collectifs ont longtemps été au cœur de l'intervention publique visant à organiser le développement des territoires et le rayonnement des villes (le ministère commanditaire de la présente recherche en tire d'ailleurs son nom). Le rôle de ces équipements a fait l'objet, au début des années soixante-dix, d'une dénonciation virulente de la part des chercheurs du CERFI, dans un rapport célèbre sur la généalogie des « équipements du pouvoir »⁸⁵. Les critiques du modèle d'action publique que constitue l'équipement se sont depuis lors multipliées, prenant une force croissante à mesure du déplacement de leur origine, du monde de la recherche vers la société civile. Car c'est désormais de là que viennent les remises en cause les plus déstabilisantes des équipements collectifs, qu'ils soient structurants ou de proximité. D'un côté, la création de nouvelles infrastructures se heurte au syndrome du NIMBY (*Not In My Backyard*), qui se manifeste dans l'opposition quasi-systématique de groupes d'habitants aux projets d'implantation qui menacent leur cadre de vie⁸⁶. De l'autre, les équipements sportifs, culturels, sociaux, sanitaires et éducatifs pâtissent de phénomènes de désaffection, liés notamment à la différenciation croissante de l'offre de services (publics et privés) qui rencontre et renforce les logiques de distinction sociale des populations.

Le développement des *raves* illustre ce changement d'attitude des individus à l'égard des équipements collectifs, la loyauté disparaissant au profit de la protestation et la désaffection⁸⁷. Le développement des *raves* s'est en effet opéré en dehors des équipements conçus pour la fête (les clubs, discothèques et dancings), délaissés au profit de lieux originaux et inédits détournés de leur fonction initiale le temps d'une nuit. Prenant corps hors des équipements de la nuit, les *raves* se sont construites en opposition à ceux-ci et à l'ensemble des normes qui les régissent : à la logique commerciale des équipements s'oppose la gratuité de l'accès à la *rave* et la modicité du prix des boissons ; au respect des lois et règlements administratifs s'oppose le jeu de la transgression (des substances prohibées circulent librement ; les recettes ne sont pas déclarées ; le public est accueilli dans des lieux qui ne respectent pas les normes de sécurité ; les forces de l'ordre sont tournées en dérision...) ; au « zoning » interne de la boîte de nuit dans laquelle des fonctions précises sont dévolues aux différents sous-espaces se substitue une appropriation évolutive du lieu de la *rave* par ses participants dont les pratiques en définissent les fonctions⁸⁸.

De ce point de vue, le phénomène des *raves* peut être lu sous l'angle du retournement historique. Dans une société rurale, marquée par un contrôle

85 Fourquet F., Murard L., *Les équipements du pouvoir*, Recherches, n° 13, 1973.

86 Jobert A., « L'aménagement en politique. Ce que le syndrome NIMBY nous dit de l'intérêt général », *Politix*, n° 42, 1998.

87 Hirschmann A., *Exit, Voice and Loyalty: Responses to Decline in Firms, Organisations and States*, Harvard University Press, 1970.

88 Epstein R., Fontaine A., Gaillot M., *op. cit.*

social fort, la ville pouvait être vue comme un espace d'émancipation. Dans une société urbaine, c'est désormais la fuite des équipements collectifs, en direction d'espaces ruraux ou le mouvement dans des « non-lieux »⁸⁹ qui permet d'échapper aux règles collectives. Cette désaffection limite fortement la capacité des équipements collectifs à réaliser leur programme de normalisation sociale qu'avait dénoncé le CERFI⁹⁰.

Cette remise en cause des équipements collectifs, désormais bien plus soumis à la demande qu'en mesure d'opérer une contrainte forte sur leur public, est directement liée au développement des mobilités, qui influe à la fois sur la demande et sur l'offre. Dans des territoires urbains étendus, la mobilité confère aux individus une liberté de choix croissante qui réduit singulièrement la clientèle captive des équipements. Parallèlement, la mobilité permet l'apparition et la multiplication d'offres concurrentes de celles des équipements, comme l'illustrent là encore les raves. L'apparition et le développement de ces dernières sont directement liés à la diffusion de technologies mobiles. Le matériel de sonorisation et d'éclairage ainsi que les groupes électrogènes nécessaires pour la fête sont transportables dans un camion ; les outils numériques (sampler, ordinateur) remplacent les instruments, et permettent de faire tenir l'équivalent d'un orchestre et d'un studio d'enregistrement dans le coffre d'une voiture ; le réseau internet, les boîtes vocales et les téléphones portables assurent une circulation instantanée et à faible coût de l'information.

Grâce à ces outils technologiques, il suffit désormais de quelques heures pour s'approprier et transformer en espace festif un lieu qui n'était pas conçu à cette fin. Dans une logique d'équipement, la fonction d'un espace est déterminée par des investissements fixes (immobiliers ou, suivant les termes comptables, immobilisés). Les outils de la mobilité permettent désormais de s'exonérer de ces investissements préalables, pour transformer quasi-instantanément la fonction d'un espace donné.

Les grilles de lecture de l'organisation spatiale (comme les référentiels des politiques d'aménagement) se trouvent donc fortement remises en cause. L'urbain, défini fonctionnellement, ne se confond plus avec l'entité géographique qu'était la ville. Un espace rural, une zone industrielle, peuvent ainsi devenir des espaces festifs attirant des milliers de personnes à des centaines de kilomètres à la ronde. Même les territoires apparemment les plus relégués hors du jeu urbain (les friches industrielles) peuvent retrouver une attractivité éphémère.

Si l'équipement n'est plus aussi déterminant que par le passé, le développement des territoires et le rayonnement des villes n'en sont pas pour autant purement aléatoires. Comme le montrent les raves, l'attractivité d'un territoire donné renvoie largement à des initiatives d'acteurs engagés dans la réalisation d'un événement. Une telle analyse dépasse la seule fête techno, faisant écho aussi bien au développement des festivals de toutes sortes qui se multiplient sur l'ensemble du territoire français qu'au succès des fêtes urbaines (*Fête de la Musique, Nuits Blanches* parisiennes...).

89 Auge M., *Non-lieux*, Seuil, 1992.

90 Epstein R., « Les équipements de la nuit à l'épreuve de la critique techno », *Annales des Ponts et Chaussées*, n° 99, juillet-septembre 2001.

Souligner ainsi le rôle décroissant de l'équipement et la montée en puissance des événements dans les relations entre territoires ouvre des pistes de réflexion qui dépassent largement la présente recherche. Nous nous contenterons de souligner, en conclusion, que l'urbanisation et la mobilité généralisées ne sont pas exclusivement sources de fragmentation territoriale. L'affaiblissement de relations largement déterminées par la contiguïté laisse en effet place à de nouvelles relations entre territoires relevant plus de la connexité. Les réarticulations qui s'opèrent sous nos yeux sont incertaines et fluctuantes, dépendant moins que par le passé de la géographie (accessibilité, aménités) et de l'action publique (équipement). Elles n'en sont pas moins réelles, mais dépendent désormais largement d'initiatives d'acteurs issus du territoire (ou l'investissant) et de leur capacité à faire événement en mettant en scène les spécificités de ce territoire.

Glossaire

After : regroupement dans le prolongement de la *rave*, entre midi et la fin d'après-midi, dans un lieu distinct de celle-ci.

Arrache : (« à l'arrache ») : à la dernière minute et avec les moyens du bord.

BPM : battements par minute. Unité permettant de mesurer le rythme d'un morceau, ce qui donne des indications sur son style.

Camtar : camion.

DJ (Disc-Jockey) : personne qui passe des disques. Le *DJ* peut être un compositeur qui crée un morceau original à partir de plusieurs disques qu'il mixe. De nombreux *DJ* se contentent cependant d'enchaîner les disques.

Flyer : Prospectus utilisé pour assurer la publicité de la *rave* (date, *DJ*'s, attractions...).

Free party : fête gratuite et clandestine.

Hardcore (hardtek) : style de techno rapide (170 BPM*) et industrielle aux basses saturées.

House : née aux États-Unis au début des années 80, la *House* est le produit de la réunion des musiques noires (Soul, Funk) et des technologies électroniques.

Infoline : boîte vocale accessible par téléphone qui fournit aux possesseurs d'un code secret les indications routières permettant d'accéder à la *rave* (ou à un point de rendez-vous où sera distribué un plan d'accès).

Mixer : enchaîner deux disques l'un avec l'autre, le but étant qu'il n'y ait pas de blanc entre les deux et que la liaison soit la plus harmonieuse possible (continuité rythmique).

Plateau : liste des *DJ* jouant dans une soirée. On fait généralement jouer les moins expérimentés au début, pour ensuite laisser la place aux têtes d'affiche.

Rave : issu de l'anglais *to rave* (délirer), la *rave* est une fête organisée autour des musiques électroniques, dans des lieux originaux (et parfois en plein air), à l'écart des équipements spécifiquement dévolus à la diffusion musicale et à la danse que sont les clubs. Les *raves* se prolongent jusqu'au matin et parfois sur plusieurs jours ; elles impliquent un investissement en technologies sonores et visuelles et mobilisent un nombre de participants qui varie de quelques centaines à plusieurs milliers.

Sampling : pratique consistant à digitaliser quelques mesures d'un disque déjà existant pour les intégrer dans une nouvelle composition.

Sound System (Son) : ensemble mobile de matériels sonores, visuels et techniques d'une *rave*. Désigne souvent, par extension, un groupe d'individus impliqués dans l'organisation de *free party*.

Techno : style musical fondé sur l'utilisation du synthétiseur et du sample. Dérivé de la « *House* », la techno mélange des rythmes disco, funk et jazz avec des sons électroniques inspirés de la musique progressive des années soixante-dix. La techno est elle-même ramifiée en différents courants musicaux. Par extension, le mot techno désigne souvent l'ensemble des musiques électroniques.

Teknival (tekos, tekni) : rassemblement de plusieurs *sound systems* pendant plusieurs jours. Le teknival est à la *free party* ce que le festival est au concert.

Teuf : fête.

Trance : (*trance goa, trance psychedelic*) : style musical né en Allemagne vers 1992 qui marie des rythmiques rapides (130 BPM*) et de longues plaintes synthétiques à grands renforts de boucles évolutives.

Annexe 1

Réduction des risques routiers

Reproduction d'une page du site web d'une association techno de santé communautaire (www.keep-smiling.com).

Les retours de teufs en voiture...

On ne va pas l'apprendre que rentrer chez soi en voiture peut être bien risqué après avoir passé une nuit bien longue en étant éveillé et en ayant fait la teuf. Les informations de cette page ont pour but de réduire les risques d'un accident de voiture (sinon, paie ta sale descente...).

• Impératifs

- Ne conduis pas si tu as bu de l'alcool. L'alcool réduit ton temps de réaction et inhibe ton fonctionnement moteur.
- Ne conduis pas si tu as pris de la kéta, du GHB, du LSD, des champis, de l'ecsta, du speed ou d'autres substances puissantes. Même si tu as déjà eu ta descente et que tu pense que tu peux conduire, ces drogues ont des effets prolongés qui peuvent réduire tes aptitudes à conduire.
- Même l'ecsta, le speed et la coke, qui peuvent te faire sentir plus sur tes gardes, sont dangereux pour la conduite. Ces drogues font que le corps dépasse ses limites et provoquent forcément une fatigue après la descente. C'est donc préférable de dormir un bon moment avant de prendre le volant.
- Ne conduis pas si tu es fatigué ou somnolent. Si tu es fatigué, tu ne penseras certainement qu'à ton lit et c'est évidemment dangereux de conduire dans ces conditions. Le café peut te tenir éveillé mais il n'augmentera pas tes capacités à conduire si tu es vraiment fatigué.

• Réduire les risques

- Désigne un conducteur qui est OK pour ne rien prendre pendant la soirée et qui ne dansera pas toute la soirée.
- Partez de la teuf avant d'être trop morts pour conduire. Apprends à connaître les limites de ton corps et écoute-les.

– Si la teuf est pas en pleine campagne perdue, prend un taxi. Le prix ne sera pas plus élevé que le prix d'essence + péage + prix de la teuf + consos. Si tu prends le taxi avec des potes, le prix ne sera pas forcément trop élevé.

• **Si tu es fatigué ou foncé**

- Demande à quelqu'un *clean* de prendre le volant à ta place.
- Rentre avec la voiture d'un autre et demande lui (ou à quelqu'un d'autre) de te ramener plus tard pour reprendre ta voiture.
- Si tout le monde est scotché, enfermes-toi dans ta voiture et pique un roupillon. Si tu es foncé, pense à planquer tes clés en dehors de ta voiture : en cas de contrôle de police, ils ne pourront pas essayer de t'arrêter pour conduite dangereuse.

• **Autres infos ou suggestions**

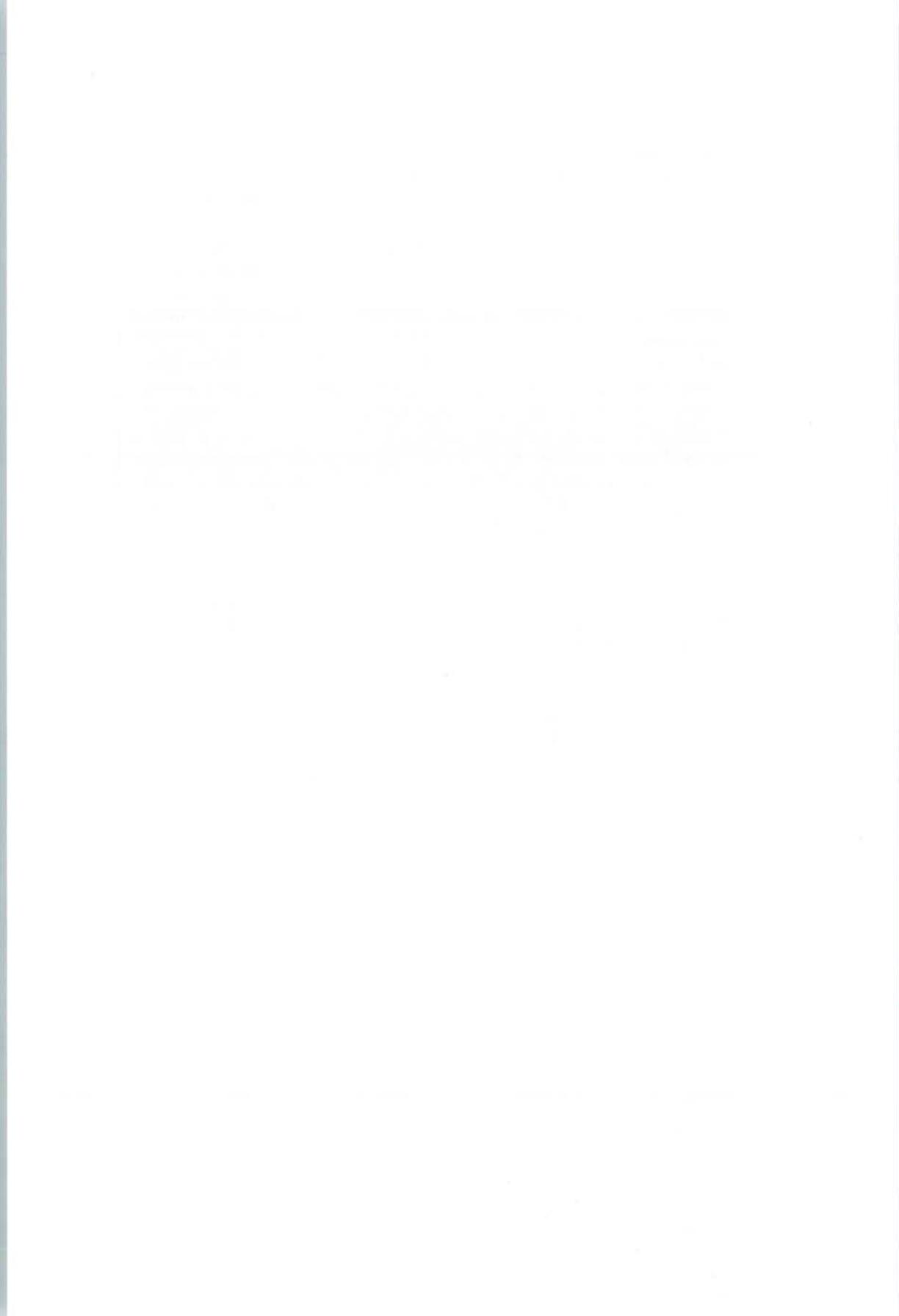
Assure toi qu'il y ai toujours quelqu'un éveillé dans la voiture qui tape la cassettes au conducteur et qui est assis à côté de lui à l'avant ; ça évitera peut-être que le chauffeur s'endorme...

- Depuis peu, les conducteurs impliqués dans un accident mortel seront soumis à un dépistage systématique des drogues illicites.
- S'il n'existe pas test pour les drogues illicites comme le soufflement dans le ballon pour l'alcool, la police peut mettre une amende de 230 F. à une personne foncée, en application de l'article R 3-1 du Code de la Route (« Tout conducteur doit se tenir constamment en état de position et d'exécuter commodément et sans délai toutes les manœuvres qui lui incombent »). Cet article permet à la police de mettre des amendes aux personnes qui mangent en conduisant ou qui pratiquent d'autres activités au volant... Mais cela peut aller jusqu'au tribunal pour la conso de prod' avec l'article 223-1 du Code Pénal.
- (« Le fait d'exposer directement autrui à un risque immédiat de mort ou de blessures de nature à entraîner une mutilation ou une infirmité permanente par la violation manifestement délibérée d'une obligation particulière de sécurité ou de prudence imposée par la loi ou le règlement est puni d'un an d'emprisonnement et de 100 000 F. d'amende »).
- Quelques exemples d'effets de prod' sur la conduite : shit (altère la vision et les capacités de coordination, diminue les réflexes et peut entraîner un désintérêt pour l'environnement), ecsta (altère la vision, l'état euphorique peut entraîner une sous-estimation des risques, apparition pour certains de légères hallucinations...), héroïne – subutex – rachacha – médicaments anxiolytiques (sommolence, vomissements pour certains usagers...), LSD – létamine (fortes hallucinations altérant la vision et l'estimation des distances...), coke – speed (fausse impression de contrôle de la situation, peuvent rendre agressifs certains conducteurs...).

• Téléphone portable

Pour aller en teuf, on utilise régulièrement son portable, pour appeler l'infoline ou pour appeler des potes pour savoir si des personnes indésirables sont sur place...

- La police peut mettre une amende de 230 F à une personne qui téléphone au volant, en application de l'article R 3-1 du Code de la Route (« Tout conducteur doit se tenir constamment en état de position et d'exécuter commodément et sans délai toutes les manoeuvres qui lui incombent »).
- Selon la Sécurité Routière, « près de la moitié des conducteurs décrochent dans les 2 secondes, c'est-à-dire dans l'urgence, donnant la priorité à cette tâche. Ils doivent alors lâcher le volant (...). Même lors d'une conversation banale, l'attention portée à la conduite diminue : le regard se focalise sur le devant de la route. Les temps de réaction augmentent. Le conducteur regarde moins souvent dans ses rétroviseurs et sur les côtés. (...) Le véhicule a tendance à zigzaguer (il mord plus souvent la ligne médiane) et il ralentit légèrement.
- « La fausse bonne solution : par rapport au portable classique, le kit "mains-libres" présente l'avantage d'éviter de lâcher le volant. Mais il est loin de constituer "la" solution : il reste dangereux, car une partie de l'attention du conducteur reste captée par la conversation téléphonique » (Sécurité Routière).
- Quelques bonnes règles : couper la sonnerie, brancher la messagerie, s'arrêter dans un lieu adapté pour téléphoner (pas en double file, ni à un feu rouge, ni sur la bande d'arrêt d'urgence d'une autoroute).



– Localisation

La fête a lieu à Margival (327 habitants), dans l'Aisne, à 11 km de Soissons

– Récit de parcours

À la fin du mois d'août, un mail reçu par le biais d'une liste de diffusion internet spécialisée annonçait la tenue d'une free du *sound system* X.Otik.Family le 22 septembre, précisant qu'elle aurait lieu au nord de Paris et que des informations plus précises ainsi qu'un *flyer* seraient diffusés ultérieurement.

Effectivement, le 12 septembre, un nouveau mail était diffusé sur la même liste de diffusion confirmant la tenue de la fête. Ce mail, auquel était joint le *flyer*, se concluait par le texte suivant :

comme d'ab ((o: ONLY pour le GOOD PEUPLE :)).

MERCI DE NE PAS DIVULGER L'INFOLINE SUR UN FORUM
OU SUR UN GUEST BOOK !!! *tres important ji tiens :*)

Deux jours plus tard, un mail d'un autre *sound system* (Nawak) nous parvenait par le même canal, annonçant la tenue d'une autre free partie près de Paris le 22 septembre. Des coups de fil passés le 20 septembre aux *infolines* des deux sons confirmaient ces informations et permettaient d'en savoir plus :

- Nawak : « *Pour le 22, c'est confirmé, il y a pas de galère. Ca se passe au Sud de Paris. Il y a 30 kilos du mix techno, du mix hard core, du live, de la déco, du visu* ».
- X.Otik.Family : « *Donc pour le 22, c'est confirmé, c'est couvert, on est avec les tekadonf. Vous rappelez le 22 au soir et on vous donnera plus de renseignements* ».

Après quelques coups de fil à quelques amis « teufeurs » dans la journée du samedi, nous sommes cinq à être intéressés par la fête, et nous disposons de deux voitures. Nous nous retrouvons finalement à sept chez l'un d'entre nous (Paris XI^{ème}) vers 21 h. Finalement, seuls quatre des personnes présentes (deux garçons et deux filles) sont intéressés. Nous essayons, tout au long de la soirée, de convaincre les trois autres de se joindre à nous, mais ils justifient tous leurs défections par de bonnes raisons : obligations dominicales, fatigue après un vendredi soir festif...

Il reste à décider à laquelle des deux fêtes nous irons. L'*infoline* (3672) est saturée, et nous appelons régulièrement à partir de 23 h. À 23 h 30, nous parvenons enfin à obtenir les informations. La première fête se déroule aux environs de Dordives. La seconde près de Soissons. Sans même prendre une carte pour vérifier les distances, nous optons pour la fête Picarde : nous ne connaissons pas les deux sons concurrents, mais Soissons nous paraît (bizarrement) plus proche et le nom du son (X.Otik.Family) nous laisse entrevoir une musique diversifiée (et non exclusivement de la *hard tek* dont nous ne sommes pas tous friands).

Nous partons donc vers minuit et demi avec les indications fournies par l'*infoline* : « *De Paris, N2 jusqu'à Soissons, puis direction Laon. 10 km après Soissons,*

prendre à gauche direction Margival. Dans Margival, suivez « autres directions » puis direction Coucy-le-Château. On vous attend après le pont SNCF ».

Après quelques minutes de route (et un détour par le X^{ème} arrondissement pour permettre à l'une des personnes présente de se changer), nous réalisons que nous avons égaré le papier sur lequel les indications ont été recopiées. Nous rappelons donc l'infoline, dont le message a été changé : « X.Otik tekadonf, c'est parti. De Paris, vous prenez la nationale 2 jusqu'à Soissons. Vous restez sur la nationale 2, vous passez Soissons direction Laon. Vous faites 10 km après Soissons sur la nationale 2. Vous tournez à gauche direction Margival. Vous rentrez dans Margival, vous suivez « autres directions ». Vous faites 50 mètres, un peu plus loin vous prenez à gauche direction Coucy-le-Château. Vous passez sous le Pont SNCF. Vous sortez du bled, c'est la première route à droite. Vous gardez votre gauche et c'est au bout du chemin ».

Dans la voiture, l'atmosphère est légère et la conversation porte principalement sur nos fêtes passées. L'une des passagères n'est pas retournée en fête depuis un an, et souligne le contraste entre les impressions que lui a laissées cette fête et les souvenirs des fêtes auxquelles elles allait chaque semaine au début des années quatre-vingt-dix : le public est plus jeune, les tenues vestimentaires se sont uniformisées, l'ambiance « love » a laissé place à une atmosphère de « fin du monde ». La conversation s'épuise à mesure que nous nous éloignons de Paris, et tend à se limiter aux indications données au conducteur quant au trajet. Nous nous perdons cependant deux fois, et devons faire quelques kilomètres en chemin inverse pour retrouver la bonne route. Lorsque les panneaux de signalisation nous indiquent « Soissons 70 km », nous réalisons que la fête est bien plus loin que ce que nous pensions. Après avoir fumé un joint, les passagers assis à l'arrière s'endorment et nous ne les réveillerons qu'à 1 h 45, lorsque nous arrivons à Soissons. Le trajet est long, sur une nationale sombre bordée de champs et de villages endormis.

Nous arrivons finalement à Margival vers 2 h, passons sous la voie ferrée comme indiqué et tombons sur un convoi d'une trentaine de voitures qui sort d'un parking. Les visages que nous devinons dans les voitures ne laissent aucun doute : il s'agit bien du convoi qui part vers la fête. Nous nous insérons dans ce convoi, qui roule au ralenti dans le village, tourne dans un petit chemin goudronné qui n'a pas été entretenu depuis longtemps. Par moment, la végétation qui encadre le chemin déborde et le bruit de la techno qui sort des voitures se mélange avec celui des branches qui frottent sur les carrosseries. Après cinq minutes passées à serpenter sur ce chemin, on passe une immense grille sur laquelle deux panneaux indiquent que l'entrée est interdite. Le goudron laisse alors place à une alternance de dalles de bétons et de pavés. Le chemin monte et se rétrécit progressivement. Après 200 mètres franchis à allure très réduite, le convoi s'arrête. Les portes des voitures s'ouvrent et des cris fusent : « Allez... Allez... ». Un groupe de cinq personnes descend le chemin, s'arrêtant devant chaque voiture pour demander une « contribution ». Nous versons vingt francs dans la boîte en fer, ce qui semble satisfaire les organisateurs. Une fois la contribution passée, le convoi redémarre et nous nous garons quelques mètres plus loin. Nous remontons alors le chemin qui serpente sur 500 mètres au milieu des bois. Tout du long, des

véhicules (voitures, camionnettes) sont garés sur un côté, laissant tout juste assez de place pour le passage d'une voiture.

À mesure que nous gravissons le chemin dans le noir, nous croisons des petits groupes de deux à cinq personnes qui déambulent à la lumière d'une torche ou qui sont tranquillement installés dans leur voiture. Progressivement, le son devient plus clair et nous arrivons finalement au sommet de la colline où se tient la fête.

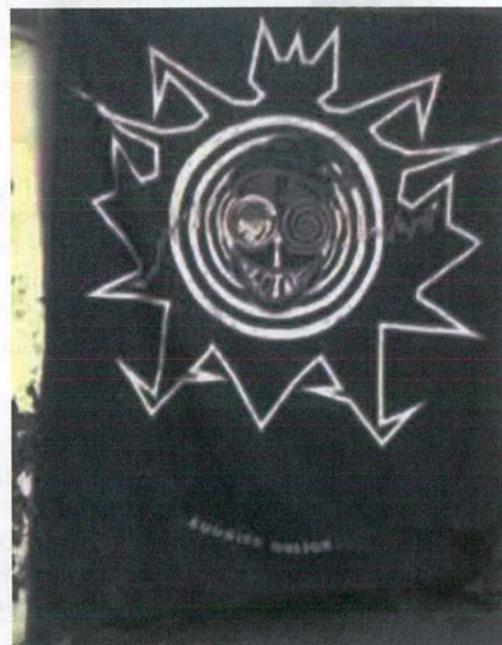
- La fête

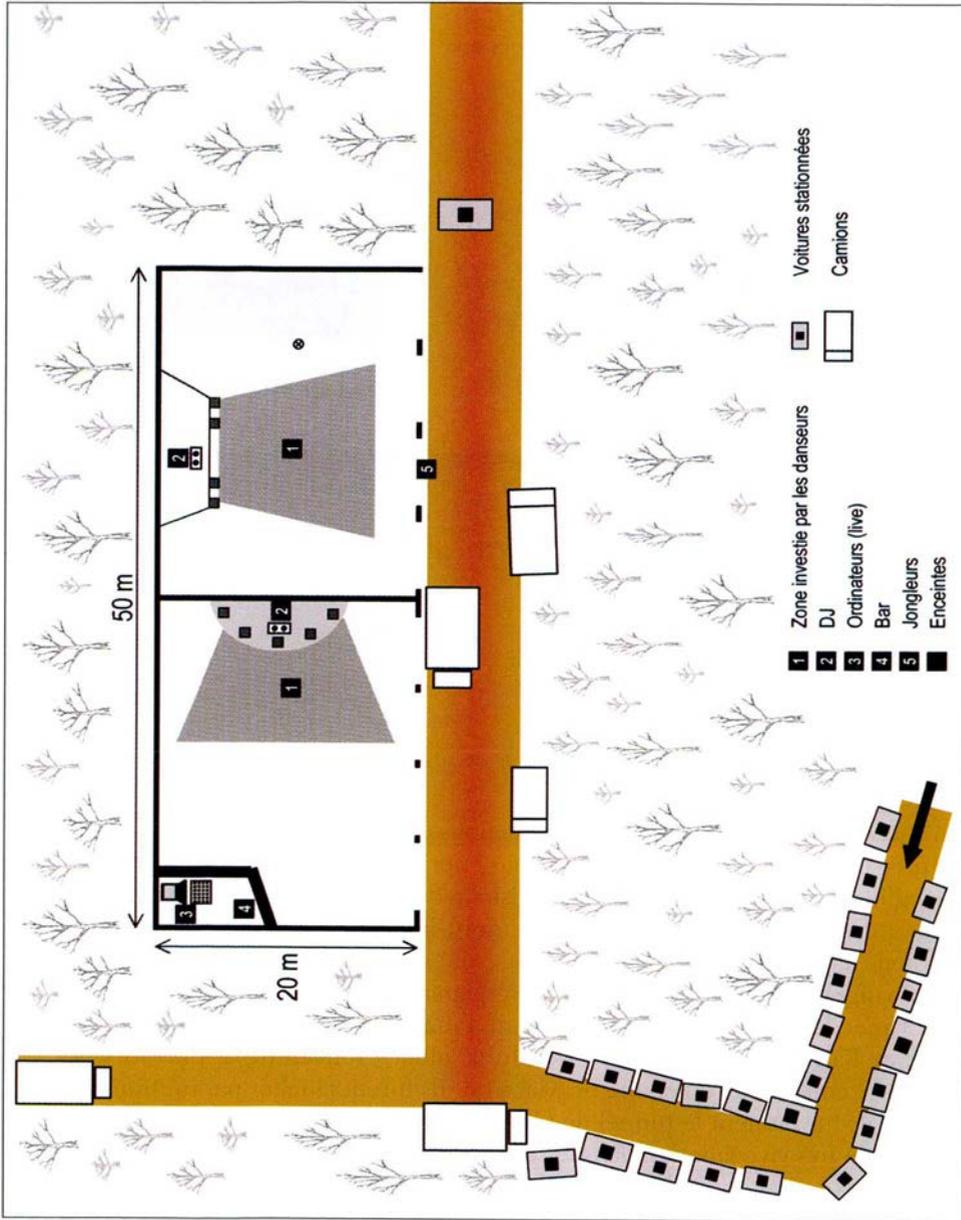
La fête a lieu dans un bâtiment profond d'une vingtaine de mètres et long d'une cinquantaine. Un mur coupe le bâtiment en son milieu, délimitant deux espaces de même taille, investis chacun par un son (avec son groupe électrogène, son mur d'enceintes, sa décoration...). Sur toute sa longueur, le bâtiment comporte de grandes ouvertures qui permettent au public de circuler librement entre la partie couverte et l'extérieur. Le bâtiment est très délabré : les carreaux sont pour la plupart cassés, de la laine de verre tombe du toit, des tags parsèment les murs et piliers métalliques... Sur les piliers et au-dessus des ouvertures, des mécanismes demeurent, témoignant de la présence passée de systèmes permettant de fermer le bâtiment (volets métalliques ?).

Des tentures noires et blanches sont accrochées aux murs, avec des motifs et des messages courts (nom du *sound system*, slogans opposés aux projets de restriction des *free parties*...), éclairées par des spots et stroboscopes. La décoration se résume à ces quelques éléments, auxquels un des deux *sound systems* a ajouté un filet de camouflage qui recouvre son mur d'enceintes et cache les *DJs*.

Bien que l'on compte plus de 350 voitures garées sur le chemin qui mène à la fête (et que les voitures soient toutes chargées d'au moins trois passagers), les deux salles ne paraissent que peu remplies. C'est notamment le cas de la première salle que l'on découvre en arrivant, où s'est installé le *sound system* X.Otik : du fait de problèmes du groupe électrogène, la musique n'y est diffusée que par intermittence, à la différence de l'autre salle investie par le *sound system* Tekadonf. Tout au long de la soirée, on ne compte que cent à deux cents personnes dans chacune des salles, dont moins de la moitié danse. Le reste du public déambule entre les deux salles, autour du bâtiment, sur le chemin, entre les voitures... Dans de nombreuses voitures stationnées, des groupes de deux à quatre personnes sont installées et écoutent de la musique. Entre ces voitures et le bâtiment, les allers-retours sont incessants. Tout au long de la soirée, des dealers sont présents sur le chemin, interpellant les participants qui remontent vers la fête.

Vers 3 h, un jeune homme s'installe devant l'entrée du bâtiment et commence à jongler avec des torches enflammées. Encouragé par le public qui se regroupe autour de lui, il se met à jongler en rythme, puis à danser avec ses torches. Cette danse de feu semble hypnotiser les spectateurs. Plusieurs d'entre eux récupèrent les accessoires du jongleur (diabolos, fils phosphorescents...) et accompagnent ses mouvements. Plus tard dans la soirée, ces outils referont apparition au milieu des danseurs, captivant systématiquement leur attention.





Derrière le bar, un espace est réservé au matériel informatique qui servira aux deux lives de la soirée : le live de Rikier (Italie) et celui des Banditos. Le son est plus rapide que celui proposé par les *DJs* et attire un public plus nombreux qui se colle contre les enceintes.

Vers 5 h 30, la musique s'interrompt quelques minutes à cause de problèmes techniques et nous décidons de partir. Nous descendons les 500 mètres qui nous séparent de la voiture. Sur le chemin, nous réalisons que plus du quart des voitures stationnées sont occupées.

• BAILLEUL-SUR-THERAIN (60) – 04-08-2001

Free party dans une usine désaffectée

Localisation

Bailleul-sur-Thérain (Oise, 1 576 habitants), à 12 km de Beauvais.



– Récit de parcours

Nous sommes informés de la fête au cours de la semaine, par le biais d'un flyer récupéré dans un magasin de disques techno parisien, dont les indications se limitent au nom du *sound system* (« Bassadonf ») et à la puissance mobilisée (8 Kw). Le texte de l'*infoline* est laconique : « *teuf confirmée. Rappelez plus tard pour les infos* ». Ce n'est que dans la nuit de samedi, aux alentours de minuit et demi que le message sera changé : « *De Paris, prenez la nationale 16 direction Beauvais-Amiens. À Creil, continuez sur la nationale 16. Passez une dizaine de kilomètres, à droite direction Mouy-Liancourt. Continuez direction Mouy centre. Passez Bury et ont vous attend à l'Intermarché sur la droite* ».

La destination jette un froid : nous sommes une dizaine, réunis pour un dîner dans un appartement du XI^{ème} arrondissement. Pour la majorité des présents, qui ne sont pas des habitués des *free parties*, le trajet que l'on évalue collectivement à une heure fonctionne comme un repoussoir. Après un rapide examen d'une carte routière, nous réalisons qu'il est possible de raccourcir notablement le parcours, en empruntant l'A1 jusqu'à Senlis. Le prix du péage (qui

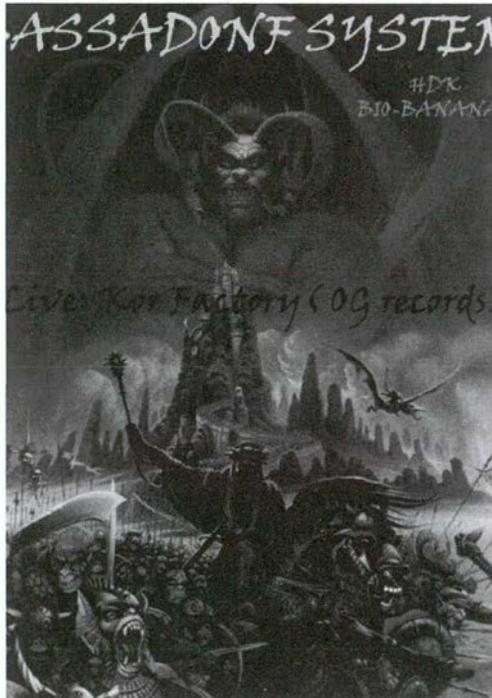
explique probablement le trajet proposé par l'*infoline*) nous paraît largement valoir le gain d'une vingtaine de minutes. En dépit de cela, seuls ceux qui ont déjà fréquenté les *free parties* se décideront à partir, soit quatre personnes.

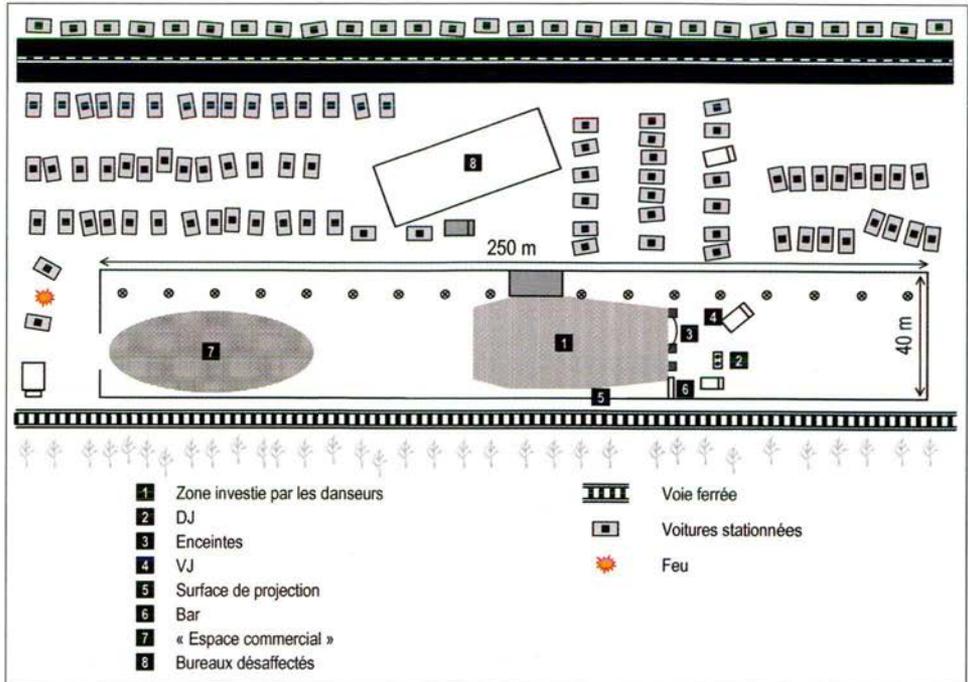
Il est plus d'une heure lorsque nous partons. L'excitation du départ se sent dans la discussion, qui s'anime pendant que nous traversons Paris. Arrivés sur l'autoroute, une K7 est introduite dans le lecteur et la musique prend progressivement le dessus sur les conversations. Lorsque nous passons au niveau de Roissy, un avion prend son envol. Une cigarette de cocaïne est allumée « *en hommage au Paris-Bogota qui décolle* ». La suite du trajet s'effectue sans un mot. La musique de Jeff Mills (DJ de Detroit) est sombre, le paysage est éclairé par la pleine lune. Après une dizaine de minutes passée à rouler au milieu des bois, le doute commence à monter : sommes nous sur la bonne route ? Les indications fournies par l'*infoline* ne sont pas d'une grande précision et chacun rappelle ses expériences malheureuses d'errance à la recherche d'une fête jamais trouvée. Quelques minutes plus tard, le panneau « Bury » nous rassurera. Nous entrons dans le bourg, dans lequel nous nous perdons avant de nous arrêter devant un plan sur la place de la mairie. Une voiture se gare à nos côtés. Visiblement, ils vont à la fête et sont perdus comme nous. Ils nous suivront jusqu'à ce que l'on parvienne à situer l'Intermarché, en bordure de départementale. Lorsque nous l'apercevons, une file d'une douzaine de voitures quitte le parking.

Devant le supermarché, il ne reste qu'une voiture stationnée, capot ouvert. Sa conductrice regarde le moteur d'un air incrédule : elle vient de Meaux et sa *Twingo* qui fonctionnait parfaitement ne veut plus redémarrer. Elle n'a donc pas pu suivre le convoi que les organisateurs guidaient jusqu'à la fête. Ces derniers doivent revenir dans une dizaine de minutes. En attendant, nous essayons de l'aider à réparer sa voiture. Elle nous remercie en nous proposant de partager son litre de bière. Pendant ce temps, des voitures arrivent et stationnent sur le parking. Toutes sont emplies d'au moins trois personnes, dont moins d'un tiers de femmes. Chaque groupe reste dans son véhicule, patientant en écoutant de la techno. La bière et les pétards tournent dans les voitures. Une voiture blanche arrive, fait le tour du parking et se dirige vers la sortie. Sans qu'un mot soit prononcé, les 19 voitures présentes démarrent alors et s'engagent les unes après les autres sur la route. Le convoi roule à une allure modérée, respectant très strictement les évolutions des limitations de vitesse. Après 6 km au milieu des champs et des bois, nous arrivons à Bailleul-sur-Therain. À l'entrée de la commune, des voitures sont stationnées le long de la route, et des petits groupes déambulent pour converger vers l'entrée d'une zone industrielle. Nous nous garons et les suivons au travers d'un parking improvisé au milieu de hangars et d'ateliers désaffectés. Nous devinons le son qui provient d'un immense atelier. Il faut le contourner pour entrer, et nous nous retrouvons à suivre une file humaine sur une voie de chemin de fer envahie par les mauvaises herbes.

– La fête

La fête a lieu dans un vaste hangar. À l'entrée, deux personnes tendent un panier en demandant une contribution. Le minimum est fixé à 10 francs, mais la négociation est ouverte, certains se contentant de vider leur monnaie





ou de poser quelques cigarettes dans le panier. Le son est installé à une centaine de mètres. Entre l'entrée et cette zone éclairée par quelques spots, l'obscurité est quasi-totale. Les lampes de la dizaine de dealers qui éclairent leur marchandise aux clients constituent la seule source de lumière. Leurs déplacements et le va-et-vient de leurs lampes produisent un spectacle surprenant, semblable à celui offert par des lucioles dans la nuit.

Il faut traverser le hangar, en veillant à ne pas trébucher sur les plaques de béton et des bouts de ferraille, pour se rapprocher du son et atteindre le public qui se regroupe en face des enceintes. À mesure de l'avancée de la soirée, la zone où se regroupent les participants se densifie. Le public est désormais nombreux (entre 1 500 et 2 000 personnes), et les membres du *sound system* (une quinzaine de personnes) se regroupent de l'autre côté des enceintes. La zone la plus proche de ces dernières est appropriée par les danseurs. Le reste du public se regroupe le long des murs ou en retrait, dans l'obscurité. Sur un de ces murs, des animations psychédéliquies sont projetées. Tout au long de la soirée, des petits groupes déambulent, entre l'intérieur et l'extérieur de l'usine, entre la zone éclairée et les parties obscures.

Le son est bon et les participants manifestent leur satisfaction en criant. Vers 5 h du matin, la techno (*hard tek*) laisse place à une musique plus variée, alternant techno, *drum&bass* et *trance*. Au lever du jour, une bonne partie du public est hors de l'usine, assis sur les voies ferrées, sur des voitures ou par terre, autour de quelques braseros et feux de camps improvisés à l'aide des planches et palettes récupérées aux alentours. Un groupe d'une douzaine de personnes s'affaire à préparer des crêpes : ils avaient des œufs et de la farine

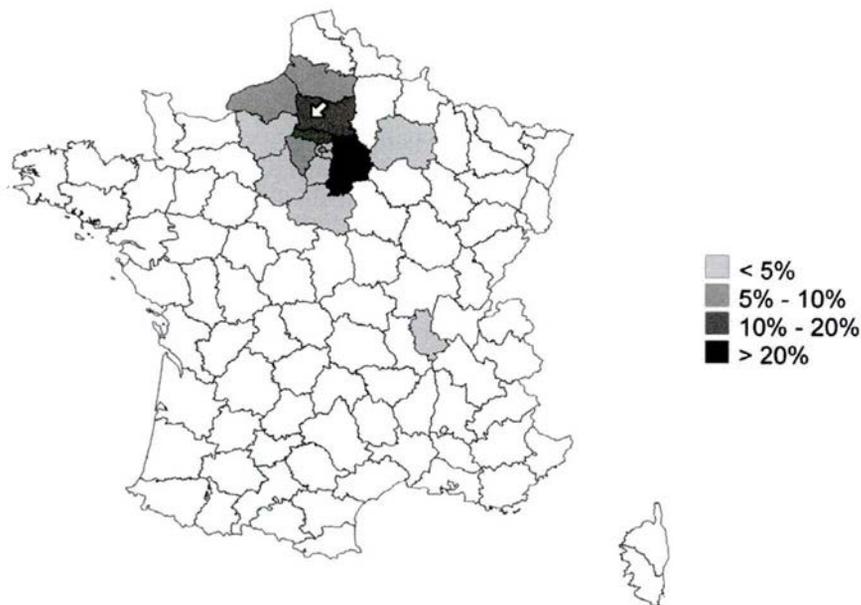
mais pas de lait. Ils interpellent les porteurs de canettes : un peu de bière pour la pâte contre une crêpe lorsque celles-ci seront prêtes. À 8 h, nous sommes une vingtaine assis autour du feu, à attendre d'improbables crêpes cuites sur un bout de tôle récupéré par terre, avant d'être posées sur le toit d'une voiture pour refroidir et être enduites de Nutella. Une explosion de joie collective survient lorsqu'un jeune homme arrive en courant, torse nu, les bras chargés de pots en verre. Ce sont des griottes à l'eau-de-vie qu'il a préparé à partir de la récolte du jardin de ses parents, à Torcy (Seine-et-Marne).

La fatigue nous décide à partir. En traversant le parking, on devine des corps endormis dans les voitures. Le retour s'annonce long et pénible. Il le sera.

– Participants

Les voitures stationnées sont majoritairement issues des départements franciliens, et tout particulièrement de ceux de deuxième couronne (Seine-et-Marne et Val-d'Oise). Le reste des voitures vient de divers départements du Bassin parisien, avec une présence marquée du quart Nord-Ouest (dont bien sur l'Oise).

Relevé approximatif des plaques d'immatriculation à 6 h du matin



Réaction des acteurs locaux (*interview téléphonique de l'attaché parlementaire du député-maire de Bailleul-sur-Therain*)

L'ancienne usine STAD, qui fabriquait des tuyaux métalliques, a déjà été investie par le passé pour des événements de même nature. Depuis lors, des mesures avaient été prises pour en réduire l'accès, mais qui restaient sommaires. Le terrain comme les bâtiments appartiennent à un propriétaire privé, qui les laissait en friche dans l'attente d'un repreneur ou d'un projet de

développement. Un permis de construire vient d'être délivré pour la construction de nouveaux locaux, correspondant à un changement d'activité.

Le site et les constructions étant promis à la démolition, l'investissement nocturne du lieu n'a pas généré de dégradations particulières dont se serait plaint le propriétaire. Plus généralement, l'événement n'a pas suscité de réactions particulières localement : la fête a eu lieu pendant une nuit d'août, à distance des habitations. Seuls quelques habitants ont pu se rendre compte de l'événement en passant devant l'usine le dimanche matin.

La gendarmerie a par contre assuré une présence constante à proximité de la fête, depuis l'arrivée des premiers participants jusqu'à l'abandon des lieux. Ils ont été alertés sur la tenue de la fête assez rapidement, par leurs homologues du Val-d'Oise qui avaient empêché son installation sur leur territoire. En effet, la fête était initialement prévue dans ce département, mais l'intervention précoce des forces de l'ordre a obligé les organisateurs à se replier vers un autre site.

Aucun incident ou délit n'a été relevé par les gendarmes, que ce soit autour de la fête ou lors des quelques contrôles routiers réalisés le dimanche matin.

- Revue de presse



La fête n'a donné lieu qu'à une couverture minimale par la presse locale : trois brèves dans les journaux picards et aucune dans *Le Parisien*. Par contre, ce dernier journal a publié un article à l'occasion d'une nouvelle *rave* dans ces mêmes lieux, à la mi-octobre 2001 :

Les voisins de l'ancienne usine Stad de Bailleul-sur-Thérain, près de Beauvais, sont presque des habitués des *rave-partys*. « La première fois, c'était le 4 août dernier, raconte une voisine qui fait face à l'immense hangar désaffecté. Mais là, ils sont beaucoup plus nombreux, au moins 2 500 au plus fort de la nuit. Ils sont arrivés vers 1 h du matin, en convois de plusieurs dizaines de voitures à chaque fois ». Hier matin, vers 11 h, un bon millier de *ravers* hantent encore les lieux. Beaucoup récupèrent en dormant dans leurs voitures ou à même le sol. Dans le vaste hangar en tôle, au sol jonché de cadavres de bouteilles, les basses se déchainent, rendant presque inaudible toute conversation. Il est vrai que le matériel est impressionnant : un mur d'enceinte de quatre mètres de haut transporté dans trois petits camions de location. Les danseurs, en tenue kaki de rigueur, n'hésitent pourtant pas à rester collés aux puissants baffles.

« On ne veut pas que les médias donnent de nous
une mauvaise image »

« Pas de photos ! préviennent ceux qui se présentent comme les responsables. Avec la loi qui veut réglementer les *free partys*, on ne veut pas que les médias donnent de nous une mauvaise image ». Une équipe de *France 3* venue filmer en a fait les frais : sa cassette a été confisquée. « Vous savez, indique une jeune fille, ici beaucoup de jeunes travaillent, ont un métier et n'ont pas envie que leur employeur sache qu'ils vont dans des *raves*. Autrement, leur carrière professionnelle est foutue ». Tout se passe pourtant sans incident notable. Les deux gendarmes de Beauvais coincés depuis 8 h du matin dans leur voiture de service devant l'entrée de l'usine le confirme : « Rien à signaler, on attend juste qu'ils partent ».

Les voisins les plus proches sont plutôt amusés par l'événement : « Ils sont bien organisés, assure une habitante. Ils ne font pas de rodéo avec les voitures, ne claquent pas les portières mais ils ne peuvent pas s'empêcher de mettre leur signature partout », dit-il en faisant allusion aux tags qui « décorent » les bâtiments et les panneaux de signalisation. « C'est leur façon de s'exprimer, tant qu'ils ne font pas de dégâts dans le village ».

Ce n'est que vers 16 h hier après-midi que les derniers irréductibles ont quitté les lieux, non sans avoir nettoyé le gros des déchets.

Olivier Debruyne